



# Exploration des rôles possibles de la Ville de Montréal pour une politique de l'enfant

Un rapport préparé par :



**CIRM**  
**CRIEM**

Centre for Interdisciplinary  
Research on Montréal

Centre de recherches interdisciplinaires  
en études montréalaises

# Table des matières

Préface ... 3

Introduction ... 5

## Axe 1 : La sécurité et l'accessibilité des environnements urbains

Une ville pour jouer : Outiller les acteurs de la structure municipale montréalaise dans la création d'environnements propices au jeu ... 11

## Axe 2 : La saine alimentation et la sécurité alimentaire

La saine alimentation et la sécurité alimentaire des jeunes : Étude exploratoire sur le rôle et le mandat de la Ville de Montréal ... 27

## Axe 3 : La persévérance scolaire et la réussite éducative

Volet 1 — Favoriser la réussite éducative et la persévérance scolaire des jeunes issus de la diversité : Rôles complémentaires possibles de la Ville de Montréal ... 47

Volet 2 — Soutenir la persévérance scolaire chez les jeunes des Premiers Peuples : Repenser le rôle de la Ville de Montréal ... 70

## Axe 4 : L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs

Volet 1 — L'inclusion des jeunes à besoins particuliers dans les camps de jour montréalais : Un état de la situation pour guider l'action ... 88

Volet 2 — Accès des jeunes montréalais à la culture dans un contexte de développement urbain inclusif ... 104

## Axe 5 : Les familles et les communautés

Mieux répondre, ensemble, aux besoins des familles et des enfants montréalais issus de la diversité ethnoculturelle : Exploration des rôles possibles de la Ville de Montréal auprès des instances de concertation des partenaires en petite enfance jeunesse ... 119

Conclusion ... 138

## Préface

Je suis très heureux de pouvoir soumettre ce rapport au nom du CRIEM et de l'équipe de recherche qui a œuvré à mieux comprendre les besoins des tout jeunes Montréalais, et qui nous fait aujourd'hui part de ses découvertes. Le rapport est issu d'un travail de longue haleine et je ne peux trop souligner la persévérance des chercheurs et de nos partenaires de la Ville, dont celle de Louise-Michel Laurence. Louise-Michel a travaillé, tout au long du processus, en étroite collaboration avec le coordonnateur scientifique du CRIEM, Stéphan Gervais. Il fallait l'enthousiasme et l'entêtement de ces deux personnes pour mener cette barque à bon port en dépit de la pandémie, de deux élections municipales et de changements de personnel au sein des équipes. Grâce à elles, et bien entendu grâce à la générosité et à la disponibilité d'actrices et d'acteurs du milieu communautaire, le CRIEM a pu remplir sa mission de fédérer les disciplines et expertises issues des universités québécoises, et leur offrir l'occasion de travailler de concert avec les acteurs de terrain et les employés de l'administration municipale pour le bénéfice des enfants.

On se rend compte tous les jours de l'importance des administrations municipales. Celles-ci sont amenées à jouer un rôle de premier plan dans la gestion de dossiers qui nous touchent de très près. À la traditionnelle gestion des déchets et des travaux publics se sont ajoutés des dossiers d'une grande complexité, qui requiert des expertises qu'on ne trouve pas traditionnellement au sein de ces administrations. Les questions agitées dans le présent rapport font partie de ce nouvel ensemble de responsabilités que les villes doivent assumer si elles souhaitent voir leurs jeunes citoyens grandir en santé, et heureux. Mais voilà, on a beau savoir comment réparer une chaussée défoncée et déglacer les trottoirs, veiller à ce que les enfants mangent le matin et que tous jouissent de bonnes conditions d'apprentissage constitue un contrat passablement chargé. Il s'agit en fait d'une mission qu'une administration municipale ne peut remplir seule. Doit-elle pour autant s'en laver les mains et laisser les organismes communautaires, les regroupements de parents et les professionnels s'en occuper? Le présent groupe de chercheurs et nos partenaires de la Ville répondent clairement par la négative : la ville est ce le lieu où les jeunes Montréalais jouent, mangent, apprennent, entrent en contact avec la culture et les cultures. L'administration municipale n'a certes pas le contrôle absolu de son territoire, les programmes éducatifs relèvent du gouvernement provincial, tout comme la culture. Il y a cependant pour elle des espaces où elle peut agir, des leviers qu'elle peut agiter. Et surtout, c'est elle qui est au plus près des organismes de terrain avec lesquels elle peut travailler au profit des plus jeunes et des plus démunis. Elle a également dans son jeu une carte qu'elle peut jouer au profit de tous, celle des expertises locales. Montréal déborde de talents; des milliers de chercheurs et des dizaines de milliers d'étudiants y habitent, s'y reconnaissent et souhaitent contribuer à son développement.

Le rôle du CRIEM est d'amener ces différents acteurs à « jouer » ensemble. Il veut non seulement fédérer la recherche interdisciplinaire sur Montréal et contribuer à produire une meilleure connaissance de la ville, il a

pour mission de provoquer les occasions de collaborations avec les acteurs de terrain et les Montréalais qui travaillent au sein de l'administration municipale.

En acceptant cette collaboration avec la Ville de Montréal en 2016, les chercheurs qui signent le présent rapport ont innové : plutôt que de remplir un simple mandat de recherche sur une base contractuelle, ils ont décidé de faire équipe avec l'administration municipale et d'impliquer ses représentants dans la cocréation de connaissance. La Ville a également fait un bond en avant (on pourrait ainsi multiplier les images ludiques) en accordant aux chercheurs une liberté dans le traitement des thèmes de recherche, les axes de la Politique. Nous espérons que ces nouvelles formes de collaborations, respectueuses et valorisant aussi bien le travail de terrain que celui de laboratoire, est l'amorce d'un changement de culture dans les relations entre Montréal et ses universités.

Je souhaite remercier ici la contribution des chercheurs et de leurs équipes respectives : Juan Torres (Université de Montréal), Anna-Liisa Aunio (Collège Dawson), Isabelle Archambault (Université de Montréal), Jean-Marie Lafortune, (Université du Québec à Montréal) Suzanne Laberge (Université de Montréal), Sarah Dufour (Université de Montréal), Sarah Fraser (Université de Montréal). Michel Janosz (Université de Montréal) a le premier proposé la question de recherche qui est au cœur du présent rapport, et Natasha Blanchet-Cohen (Concordia) et Christian Poirier (INRS) ont participé au processus en amont de la recherche de terrain. Enfin, un dernier mot de remerciement pour mes collègues, membres du comité consultatif, à savoir Nik Luka, Daniel Weinstock et Delphine Collin-Vézina, tous trois professeurs à l'Université McGill, et surtout pour les acteurs clés qui ont vu à la coordination et à l'accompagnement des travaux des équipes : Louise-Michel Laurence et Mokhtar Mehdi Lekehal, tous deux de la Ville de Montréal ; Stéphan Gervais, Ophélie Proulx-Giraldeau et Elissa Kayal, tous trois du CRIEM. Il convient de souligner le travail remarquable de Michelle Picard-Aitken, agente principale au Bureau de la recherche et de l'innovation à l'Université McGill qui a vu à la réalisation et à la signature des différentes ententes administratives, et des nombreuses personnes qui se sont engagées dans la collaboration au fil des années : Tommy Kulczyk, Érika Duchesne, Johanne Derome, Nadia Bastien, Marie-Josée Meilleur, Marie-Ève Carpentier, Véronique Gosselin.

Guillaume Bellehumeur, docteur en littérature de l'Université McGill, a eu la lourde tâche de rassembler les rapports des chercheurs et d'en forger un document cohérent et lisible. On appréciera, je l'espère, la grande qualité de son travail de rédaction. La valeur du rapport final a été rehaussée grâce l'expertise graphique de Karlo Trost qui a su bien saisir l'esprit du rapport et également grâce aux magnifiques photographies in situ de la photographe de renom Caroline Hayeur. À tous deux, nos remerciements sincères.

**Pascal Brissette, directeur du CRIEM**

## Introduction

Le présent rapport s'inscrit dans un cadre dont les limites sont tout d'abord déterminées par la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal [1], rendue publique en juin 2016, et dont le sous-titre, « Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence », fournissait les grandes orientations. Cette Politique se déclinait en cinq axes autour desquels les actions à poser par la Ville devaient s'articuler, à savoir : 1) La sécurité et l'accessibilité des environnements urbains ; 2) La saine alimentation et la sécurité alimentaire ; 3) La persévérance scolaire et la réussite éducative ; 4) L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs ; 5) Les familles et les communautés. La Politique de 2016 et ses axes constituants ont servi de socle à la présente recherche, dont la nature s'est toutefois transformée, durant les cinq dernières années. Après plusieurs rencontres, de nouveaux objectifs ont été établis en co-construction avec tous les partenaires, et la question des rôles possibles de la Ville dans l'établissement d'une Politique de l'enfant, est ressortie du lot.

Dans cette optique, la Ville de Montréal a approché, dès 2016, le Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM), affilié à l'Université McGill. De concert avec le Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal (SDIS), dont l'implication fut d'une importance capitale, il a été établi que son mandat serait de répondre à la question suivante : quels sont les rôles possibles de la Ville de Montréal en matière de la politique de l'enfant ? Prenant pour base certaines propositions avancées en conclusion du Rapport synthèse du Forum sur le plan montréalais sur l'enfant 2019-2020 [2], le CRIEM, fidèle à son mandat de fédérer la recherche, a rassemblé des chercheurs de diverses universités pour répondre à la question que lui a adressée la Ville de Montréal. Ces chercheurs, de concert avec leurs partenaires municipaux, notamment le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) et le SDIS, ont précisé l'intitulé et la visée des différents axes de recherche, afin qu'ils s'arriment mieux aux attentes de la Ville.

En parallèle de la question concernant directement le rôle de la Ville dans la mise en place d'une politique de l'enfant, une autre préoccupation animait toutes les personnes ayant collaboré au présent rapport. Celle-ci concernait la vision globale à donner au projet et pourrait être résumée par la question suivante : comment peut-on mener une recherche véritablement collaborative qui puisse être utile aux partenaires, aux réseaux, aux gestionnaires et en bout ligne, aux enfants, et comment faire en sorte que cette même recherche puisse guider des stratégies et des actions concrètes menées au niveau de la Ville ? Le présent rapport se veut, entre autres, une

[1] La Ville de Montréal se situe sur les terres ancestrales nommées Tiohtià:ke en Kahnien'ké:ha et Mooniyang en Anishinaabemowin. Nous grandissons, nous développons, nous enrichissons intellectuellement et matériellement grâce aux ressources de ce territoire. Cet épanouissement utilise à excès ces ressources et peut parfois se faire au détriment d'individus n'ayant pas le même accès aux infrastructures desquelles nous profitons. Nous reconnaissons que le territoire n'a jamais été cédé par les Premiers Peuples. À travers l'histoire, ils se sont portés responsables de ce territoire et demeurent vigilants pour en assurer la durabilité et l'épanouissement pour les générations futures. Ces rapports ont été écrits et sont diffusés dans l'intention de contribuer activement à rééquilibrer les dynamiques de pouvoir entre individus et rétablir la santé du territoire, et ce, pour assurer un futur équitable pour tous.

[2] Document présenté par l'Institut du Nouveau Monde (INM) au Service de la diversité sociale et des sports (SDSS) en août 2018.

tentative de mieux cerner la manière de mener une telle entreprise, d'une part, et d'autre part un exemple probant de recherche véritablement collaborative axée sur les besoins des personnes œuvrant au sein des différentes instances décisionnelles montréalaises.

L'horizon de tous les chercheurs est sans cesse demeuré cette volonté de mener leurs études non pas en vase clos, mais bel et bien avec leurs partenaires, en gardant toujours leurs besoins en tête. Selon leurs sensibilités, leurs mandats et leurs objectifs, ces partenaires pourront trouver dans ce rapport des éléments pouvant guider leurs réflexions et leurs actions. Mais déjà, en amont, grâce à la collaboration ancrée au sein même de ce projet, les conclusions et recommandations ont déjà été pensées en fonction de leur utilité potentielle pour tous les partenaires. Ces derniers, notamment le BINAM et le SDIS, se reconnaîtront et reconnaîtront leurs préoccupations dans les pages qui suivent, car elles ont déjà été impliquées dans le processus scientifique. Ce type de recherche, on le verra à la lumière des conclusions du rapport, prouve l'efficacité de la recherche collaborative lorsqu'il est question de parvenir à la production de données et de recommandations utiles et applicables concrètement par des instances décisionnelles.

Les observations énoncées dans le présent rapport, de même que ses visées, relèvent d'une vision double d'un point de vue temporel. Tout d'abord, on a tenté de présenter un état des lieux, ancré dans le passé et le présent, afin de fournir un portrait global de la situation récente et actuelle en ce qui concerne le rôle joué par la Ville auprès des enfants. Cela se manifeste notamment par la présentation de données probantes et d'extraits d'entretiens menés avec des personnes impliquées dans divers secteurs en lien avec les services à l'enfance. Ensuite, ce rapport arbore une vision résolument projective, ancrée dans un futur qu'il s'agit d'envisager et de faire advenir dans la réalité.

Ces projections relèvent elles-mêmes de deux niveaux temporels, à savoir le court et le moyen terme. En ce qui a trait au court terme, l'arrimage relève plus précisément du Plan d'action 2021-2025 de la Ville de Montréal, qui « concrétise la Politique de développement social et réaffirme [...] le leadership de la Ville en matière de solidarité, d'équité et d'inclusion [3]. » La première étape dans cette voie est sans aucun doute la redéfinition des axes de recherche. Ceux-ci ont été orientés, en collaboration avec les partenaires, vers ces trois pôles guidant toute action menée par la Ville, que sont la solidarité, l'équité et l'inclusion. Il était nécessaire de procéder ainsi par souci de cohérence avec les visées de la Ville et, par voie de conséquence, afin de rendre le présent rapport pertinent pour les décideurs agissant sous l'égide de ces trois pôles.

À plus long terme, les recommandations que l'on trouvera dans les rapports de chacun des axes de recherche s'inscrivent dans la foulée du Plan stratégique Montréal 2030. Ce dernier, divisé en quatre grandes orientations

[3] [Solidarité, équité et inclusion. Plan d'action 2021-2025, Ville de Montréal, Service de la diversité et de l'inclusion sociale, 2021, p. 5.](#)

[4] entretenant des relations transversales, représente « le prisme à travers lequel Montréal planifiera sa croissance et son développement [5]. » Il fournit un horizon clair du type d'actions à poser afin de parvenir à une Ville « plus verte, plus juste et plus inclusive [6]. » La réponse à la question à l'origine de la présente étude, « quels sont les rôles possibles de la Ville de Montréal en matière de la politique de l'enfant ? », doit ainsi se trouver au confluent de ces trois visées – sans doute, de manière plus directe, des deux dernières (une Ville plus juste et plus inclusive) et, de manière plus indirecte, de la première (une Ville plus verte).

Ayant en tête l'intitulé original des axes dans la Politique de l'enfant de 2016, ainsi que le Plan d'action 2021-2025 et le Plan stratégique Montréal 2030, les chercheurs et leurs partenaires de la Ville ont cherché conjointement à leur accoler une orientation plus en phase avec une vision à court et moyen terme pour Montréal. Ils suivaient en ce sens, également, les conclusions du Rapport synthèse du Forum sur le plan montréalais pour l'enfant 2019-2020 évoqué plus haut, qui soulignait la nécessité de préciser les balises et le champ d'application de chacun des axes de recherche de la Politique de l'enfant. Chacun des rapports présente donc un intitulé précisant l'approche adoptée par les chercheurs. De même, deux axes ont été scindés en deux volets, afin de mieux saisir les spécificités propres au vaste champ que chacun tentait de défricher.

L'Axe 1, Sécurité et accessibilité dans l'espace urbain, confié au professeur Juan Torres et à son équipe composée de Laurie-Anne Bourdon, Clément Cehvalier, Ipek Epikmen et Gabriella Tavernese, est intitulé « Une ville pour jouer : outiller les acteurs de la structure municipale montréalaise dans la création d'environnements propices au jeu ». Cette recherche partenariale propose de « mettre en lumière la compréhension que différents acteurs ont du jeu, ainsi que les pistes permettant de faire évoluer la manière dont le jeu est pris en compte dans les interventions municipales. » L'équipe de chercheurs insiste sur l'importance du jeu libre et sur la nécessité de s'appuyer sur les projets pilotes ayant rencontré du succès. À la lumière de cette étude, trois recommandations sont énoncées, à savoir : 1) la création de lieux propices aux jeux ; 2) l'animation de ces lieux ; 3) le soutien pour leur mise en place dans les milieux défavorisés. Le tout est placé sous l'égide d'une approche présente en filigrane de chacun des rapports, et sur laquelle on reviendra plus longuement dans la conclusion, à savoir la communauté de pratiques.

Placé sous la direction d'Anna-Liisa Aunio et de sa collègue Rachel Begg, l'Axe 2 est consacré à la question de la saine alimentation et la sécurité alimentaire des jeunes. Il s'agit d'une « Étude exploratoire sur le rôle et le mandat de la Ville de Montréal ». Partant du constat que la Ville de Montréal affiche la plus forte proportion d'insécurité alimentaire au Québec, on y brosse un portrait des ressources existantes afin de contrer ce problème, en insistant surtout sur les imperfections de ces initiatives, notamment les dédoublements

[4] La transition écologique ; la solidarité, l'équité et l'inclusion ; la démocratie et la participation ; l'innovation et la créativité.

[5] Plan stratégique Montréal 2030, Ville de Montréal, 2021, p. 3.

[6] Loc. cit.

administratifs et le manque de partage d'information. À ces égards, les recommandations de ce rapport proposent de : 1) combler le fossé entre les secteurs et les agences ; 2) faciliter le partage des informations et des données ; 3) utiliser de manière plus adéquate les données disponibles ; 4) réduire la stigmatisation et l'exclusion sociale ; 5) offrir des options gratuites pour tous les enfants. Dans la foulée de ces recommandations, le rapport se conclut en abordant la question de l'alimentation scolaire universelle, l'un de pistes de recherche les plus prometteuses en ce qui concerne l'insécurité alimentaire des jeunes.

Pour des raisons évidentes de spécificité des communautés visées, on a consacré deux rapports distincts à l'Axe 3, La persévérance scolaire et la réussite éducative. Le premier volet, placé sous la direction de la professeure Isabelle Archambault et de son équipe composée de Sophie Pascal, Laurent Fahrni et Sarah Fraser, et dont le titre est « Favoriser la réussite éducative et la persévérance scolaire des jeunes issus de la diversité », propose un portrait qualitatif et quantitatif des jeunes sur lesquels porte la recherche, afin de déterminer quels sont les besoins auxquels la Ville, dans son rôle de soutien indirect, pourrait subvenir. Insistant sur le frein que représente la lourdeur administrative, les recommandations de ce rapport vont dans le sens : 1) d'une implication aux niveaux supra et intra-arrondissements de la Ville de Montréal ; 2) d'une meilleure définition du rôle de cette dernière ; 3) du développement, du maintien et de l'accessibilité aux activités, services et programmes en soutien à la persévérance et à la réussite éducative des jeunes issus de la diversité ; 4) de la révision et de la clarification des processus de financement. L'une des clés de la réussite à tous ces égards serait, en résonance avec le rapport de Juan Torres, le partage des bonnes pratiques et l'établissement de communautés de pratiques.

Le second volet de cet axe, « Soutenir la persévérance scolaire chez les jeunes des Premiers Peuples : repenser le rôle de la Ville de Montréal », placé sous la direction de la professeure Sarah Fraser et de son équipe composée de Sarah-Lee Huard, Isabelle Archambault, Héloïse Vézina-Levreault et Dominique Gaulin, s'inscrit dans la même lignée, mais insiste encore davantage sur la nécessité de sensibiliser les employés de la Ville aux réalités des jeunes des Premiers Peuples et sur l'importance d'établir des liens entre les différents niveaux de gouvernance municipaux. En ce sens, les principales recommandations concernent une plus grande sensibilité quant au contexte historique dans les actions posées par Montréal, la transversalité des initiatives de réconciliation, de même que le travail en réseau afin d'assurer un continuum dans les services offerts aux familles des Premiers Peuples.

La division en deux parties de l'Axe 4 est quant à elle d'ordre plus structurel. Originellement intitulé L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs, il a été scindé suivant ses deux entités constituantes, c'est-à-dire, d'un côté, le volet culturel, de l'autre, le volet sportif et de loisir. L'axe renommé 4A, donc, placé sous la responsabilité de la professeure Suzanne Laberge et de ses partenaires Maude-Poulin-Lemieux, Elsa Lavigne, Louise-Michel Laurence et Annie Lafrenière, se nomme « L'inclusion des jeunes à besoins particuliers dans les camps de jour montréalais : un état de la situation pour guider l'action ». Dressant tout d'abord un état des lieux, par le biais

d'entretiens avec des responsables de plusieurs camps de jours dans divers arrondissements, la chercheuse insiste sur la nécessité du partage des bonnes pratiques et souligne notamment les difficultés causées par les salaires offerts aux animateurs, loin d'être concurrentiels. L'une des recommandations va par ailleurs dans le sens de la création de stages d'été pour les étudiants en technique de loisirs afin de pallier le manque de main d'œuvre. Plus précisément, le rapport émet cinq recommandations : 1) Faciliter la collaboration entre les camps de jour, le secteur de la santé et des services sociaux et le secteur scolaire ; 2) Bonifier l'offre de formation pour le personnel des camps de jour ; 3) Reconsidérer les modalités d'allocation des ressources par le PALÎM [7] ; 4) Faciliter la mise en place et la diffusion d'une plateforme collaborative permettant aux camps de répondre à leurs besoins en documentations et outils ; 5) Promouvoir les emplois d'accompagnateurs afin de faciliter le recrutement. Ce rapport souligne lui aussi la nécessité de l'adoption d'une démarche collaborative et participative avec les partenaires de la Ville afin de mettre en place les actions découlant de ces recommandations.

L'Axe 4B concerne le volet culturel de la Politique de l'enfant. Sous la direction du professeur Jean-Marie Lafortune, en collaboration avec Isabelle Goudou et Maéli Shan Leblanc-Carreau, il s'organise autour du titre « Accès des jeunes montréalais à la culture dans un contexte de développement urbain inclusif ». Ce rapport invite à repenser la manière de considérer la réussite d'un événement, en se concentrant davantage sur le qualitatif que sur le quantitatif. Il met également en lumière l'un des rôles possibles de la Ville, qui en serait un de concertation, de facilitation et de reconnaissance, notamment par le biais de prix soulignant la qualité de certains projets. Dans cette même lignée, il encourage les acteurs de la Ville à adopter une vision reconnaissant que la culture fait partie de l'ensemble de l'existence humaine et peut aider à dynamiser des quartiers et contribuer de manière transversale au succès de divers projets mis en place pour les jeunes. Les recommandations énoncées en conclusion sont les suivantes : 1) Assigner des ressources financières et humaines aux acteurs du terrain ; 2) Valoriser les actions de médiation culturelle ; 3) S'interroger sur les pratiques des jeunes.

Enfin, l'axe 5, Les familles et les communautés, a été confié à la professeure Sarah Dufour et son équipe composée de Carole Gagnon, Florence Décarie-Daigneault et Héloïse Pelletier-Gagnon. Sous le titre « Mieux répondre, ensemble, aux besoins des familles et des enfants montréalais issus de la diversité ethnoculturelle », ce rapport entend s'adonner à l' « [e]xploration des rôles possibles de la Ville de Montréal auprès des instances de concertation des partenaires en petite enfance jeunesse ». Usant d'une approche qualitative afin de brosser un portrait de la situation de ces instances de concertation, le rapport avance les recommandations suivantes : 1) Intensifier la mobilisation de la Ville comme un partenaire stratégique, qui valorise les champs d'expertise de chacun ; 2) Se faire la gardienne de la cause du soutien aux familles et enfants issus de la diversité ethnoculturelle ; 3) Davantage consulter et approfondir les connaissances autour des pratiques prometteuses. Il

[7] Programme d'accompagnement en loisirs de l'île de Montréal.

se conclut ensuite par un appel à s'intéresser à ce qui fonctionne bien ailleurs qu'à Montréal, afin de s'inspirer de pratiques qui ont déjà fait leurs preuves, et ainsi permettre d'élargir le spectre des actions possibles à poser par la Ville.

Les rapports de chacun des axes seront maintenant présentés dans l'ordre énoncé ci-dessus. Ils détaillent les objectifs, les méthodes et les résultats des recherches menées depuis 2019, en plus de présenter des recommandations de manière plus précise que la synthèse qu'on vient d'en donner. À la suite de ces sept rapports, on trouvera une conclusion qui en fera ressortir les points centraux et mettra en lumière leurs points communs. De même, cette dernière partie proposera des pistes pour les recherches futures, en défendant notamment l'importance de l'implication des enfants dans celles-ci [8].

[8] Le présent document bénéficie également de nombreuses photographies, œuvres de Caroline Hayeur qui, en partenariat avec les responsables des différents axes, s'est rendue dans des lieux significatifs afin d'illustrer les endroits où se vivent concrètement les enjeux soulevés dans les rapports. Finalement, en complément au présent rapport, des fiches synthèses de tous les axes sont mises à disposition. Elles présentent les équipes, les grandes orientations et certaines des recommandations de chacune des recherches. Ainsi, elles permettent de saisir en un coup d'œil les enjeux soulevés par chacun des axes, et peuvent servir pour effectuer un premier survol des résultats obtenus par les chercheurs.

Axe 1 : La sécurité et l'accessibilité des environnements urbains

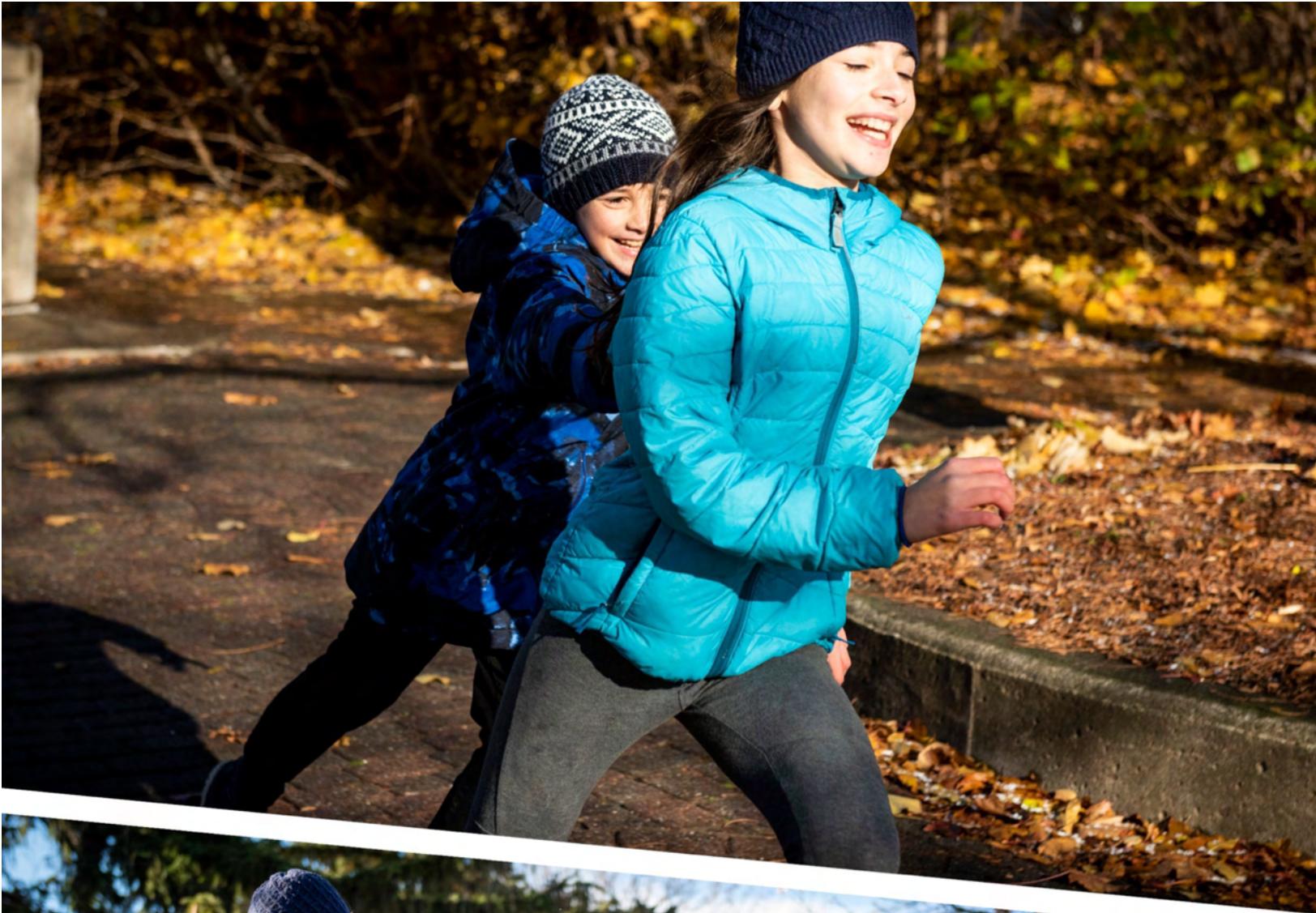
# Une ville pour jouer : Outiller les acteurs de la structure municipale montréalaise dans la création d'environnements propices au jeu

Juan Torres, Ph.D., urbaniste, professeur titulaire  
École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Université de Montréal

Avec la collaboration de :

Laurie-Anne Bourdon, étudiante à la maîtrise en urbanisme  
Clément Chevalier, étudiant à la maîtrise en urbanisme  
Ipek Epikmen, étudiante à la maîtrise en aménagement  
Gabriella Tavernese, étudiante à la maîtrise en urbanisme

- > *Photo reportage de Caroline Hayeur avec des enfants jouant dans les rues de Montréal*
- > *Ce travail est distribué sous une licence CC-BY-NC-ND 4.0. Pour obtenir des autorisations en dehors de cette licence, veuillez contacter : Juan Torres ([jj.torres.michel@umontreal.ca](mailto:jj.torres.michel@umontreal.ca))*



## I ... Contexte de la recherche

Enchâssé dans la Déclaration des Droits de l'enfant de 1959 et dans la Convention relative aux droits de l'enfant (ONU 1989), le droit au jeu est reconnu internationalement par son importance pour le développement et l'épanouissement des enfants. L'UNICEF (2021) cible spécifiquement l'accès à des opportunités de jeu dans l'un des cinq objectifs à atteindre par les communautés qui adhèrent au programme de Villes amies des enfants. Cette importance accordée au jeu témoigne d'un discours qui s'est développé depuis le siècle dernier, reconnaissant les multiples dimensions du jeu et leur importance pour l'être humain, en particulier pendant l'enfance. Outre le sentiment de joie et de détente dont il s'accompagne (Huizinga 1988), le jeu est en effet reconnu comme un outil pour l'acquisition d'habiletés et de compétences, pour l'apprentissage, pour la socialisation, pour la réalisation d'activités physiques, etc. (MÉES, 2017; Québec en forme, 2013).

C'est dans ce contexte que la Ville de Montréal a adopté en 2016 sa première Politique de l'enfant, dont le premier axe concernait la sécurité et l'accessibilité des environnements urbains, avec le but d' « offrir aux enfants un environnement urbain propice au jeu et à la découverte, conçu et aménagé de manière sécuritaire, attrayante et universellement accessible » (Ville de Montréal 2016). Ce but s'arrime aux recommandations de l'UNICEF (2018) pour l'aménagement d'environnements adaptés aux enfants à l'échelle du logement, de la rue, du quartier et de la ville.

Or, l'objectif de produire des environnements urbains propices au jeu ne va pas de soi. Constaté la complexité du jeu (Sutton-Smith 1997), sa diversité, son omniprésence potentielle — tout comportement pouvant devenir jeu (Brougère 1991) — nous amène à reconnaître que le pouvoir des municipalités pour favoriser le jeu dépasse largement l'aménagement de parcs et de terrains sportifs. Si certains projets récents s'avèrent prometteurs, notamment par des interventions innovantes sur une diversité d'espaces publics (notamment la rue), on peut constater une difficulté à développer des stratégies d'action municipale favorables à la création d'opportunités de jeu plus diversifiées, plus nombreuses, plus accessibles, plus attractives pour des enfants de différents âges et milieux.

La présente recherche partenariale a été menée dans le but de favoriser un recul critique sur les actions municipales autour du jeu et d'explorer les voies qui pourraient permettre à la Ville de Montréal d'agir en tant que leader dans la promotion du jeu et du soutien à l'enfance. Dans un esprit de transfert de connaissances entre les milieux de pratique et de recherche, nous avons souhaité mettre en lumière la compréhension que différents acteurs ont du jeu, ainsi que les pistes permettant de faire évoluer la manière dont le jeu est pris en compte dans les interventions municipales. Plus précisément :

- De quelles manières le jeu est-il compris au sein de la structure municipale ?

- Comment ces compréhensions se traduisent-elles par des actions sur l'espace urbain ?
- À partir des perspectives d'une diversité d'acteurs de la structure municipale, quels freins et leviers peut-on envisager pour rendre l'action en faveur du jeu plus pertinente et effective ?

Par son objet et son approche, cette recherche est, à notre connaissance, tout à fait originale et constitue un point de départ prometteur pour un partenariat scientifique innovant, reliant l'étude des représentations sociales sur le jeu et la conception de stratégies pour mieux arrimer la politique de l'enfance et l'action locale.

## II ... Méthodologie

Cette recherche a été amorcée à l'automne 2019, avec l'objectif d'explorer les points de vue de divers acteurs de la structure municipale pour mieux comprendre la manière dont le jeu est et peut être pris en compte dans les interventions municipales. Pour ce faire, nous avons envisagé initialement cette recherche comme un atelier de transfert de connaissances, qui devait avoir lieu le 27 mars 2020 avec la présence de 30 personnes, issues de différents arrondissements et services municipaux. Le confinement motivé par la pandémie de COVID-19 nous a toutefois forcé à annuler cet atelier et à ajuster notre stratégie pour donner lieu à une démarche en trois étapes :

**Étape 1 ... Préparation.** Cette étape a comporté la recension et la synthèse de connaissances disponibles dans la littérature scientifique et grise au sujet du jeu et des pratiques exemplaires en faveur du jeu. Elle a aussi permis la réalisation de rencontres de planification avec nos partenaires de la Ville de Montréal, notamment du Service de la diversité et de l'inclusion sociale. Pendant cette étape nous avons soumis le projet à évaluation par le comité universitaire d'éthique de la recherche.

**Étape 2 ... Collecte de données.** Nous avons pu rencontrer une diversité d'acteurs de la structure municipale dans le cadre d'entrevues semidirigées, menées à distance et de manière individuelle, à travers la plateforme Zoom, entre le 2 mars et le 1er avril 2021. L'objectif de ces entrevues était multiple : A) recueillir les témoignages des participants sur leur compréhension de l'objectif d'offrir aux enfants des espaces propices au jeu, établi dans la première mouture de la politique municipale de l'enfant ; B) capter les points de vue des participants à l'égard de différentes démarches menées à travers le monde pour créer des environnements propices au jeu, partagées avec eux à l'aide d'une présentation pendant l'entrevue ; C) recueillir leur avis quant aux freins et aux opportunités pour la réalisation d'actions municipales pertinentes, voire innovantes.

Avec l'objectif de rencontrer des personnes jouant différents rôles dans la structure municipale montréalaise, nous avons sollicité 20 participants potentiels, dont 15 ont accepté l'invitation. D'une durée moyenne de 44 minutes, chaque entrevue par visioconférence a été enregistrée (audio), puis transcrite et rendue anonyme : un

code a été assigné à chaque participant. Pour l'ensemble des entrevues, nous avons obtenu 11 heures et 7 minutes d'enregistrement, dont la transcription a donné lieu à un document de près de 54 000 mots. Les transcriptions des entrevues ont été analysées en parallèle par deux personnes (le responsable et un auxiliaire). Dans l'esprit de la méthode d'analyse de contenu constituant (Mayer et al., 2000), chaque analyste a identifié, à partir des témoignages des participants, une série d'idées (thèmes) concernant le jeu ainsi que les freins et les leviers aux actions municipales en faveur du jeu. Les deux analyses ont été confrontées puis intégrées par consensus dans un seul ensemble d'idées, qui a été présenté pour validation dans la 3e étape du projet.

**Étape 3 ... Validation et synthèse.** Nous avons organisé une rencontre, dans l'esprit des groupes de discussion (Bryman 2012), à laquelle nous avons invité toutes les personnes interviewées ainsi que d'autres experts issus du milieu académique et associatif. L'objectif de la rencontre était, d'une part, de présenter aux participants les principaux résultats de l'analyse de l'information recueillie en entrevue (étape 2), puis de recueillir leurs commentaires afin d'approfondir, de nuancer ou de compléter ces résultats. La rencontre, d'une durée totale de deux heures, s'est déroulée à distance, sur la plateforme zoom, le 17 juin 2021, avec la participation de 12 personnes. Elle a été enregistrée (audio) puis l'enregistrement (96 minutes) a été transcrit. Les résultats et les recommandations présentés ci-après sont le fruit de ce travail de collecte d'information, d'analyse, de validation et de réflexion de la part des participants et des membres de l'équipe de recherche.

**Tableau 1. Participants aux entrevues (E) et à l'atelier (A)**

	Activité	Organisme	Rôles
1	E	Arrondissement A	Architecte paysagiste
2	E	Arrondissement B, Division de la culture, du développement social et des événements publics	Chef de division
3	E	Arrondissement C, Division de l'aménagement écologique du paysage	Chef de division
4	E, A	Arrondissement D, Bureau de projets et de développement durable	Conseiller en planification
5	E	Arrondissement E	Architecte paysagiste
6	E	Arrondissement F, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social	Urbaniste et agent de recherche
7	E, A	Arrondissement F	Conseiller municipal
8	E	Arrondissement G, Division de projets majeurs	Ingénieur
9	E	Arrondissement H	Architecte paysagiste
10	E, A	Ville de Montréal, Service de l'urbanisme et de la mobilité, Division des plans et politiques	Conseiller en aménagement
11	E	Ville de Montréal, Service de la culture	Commissaire à la médiation culturelle
12	E	Ville de Montréal, Service de la culture	Commissaire à la culture

13	E	Ville de Montréal, Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Division Lutte à la pauvreté	Conseiller en développement communautaire
14	E, A	Ville de Montréal, Service de la diversité et de l'inclusion sociale, Division Lutte à la pauvreté	Conseiller en développement communautaire
15	E	Ville de Montréal, Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports	Conseiller en planification
16	A	Centre d'écologie urbaine de Montréal	Coordonnateur
17	A	Le Lion et la Souris	Coordonnatrice générale
18	A	Le Lion et la Souris	Coordonnatrice au rayonnement
19	A	Université Concordia, Éducation	Professeur
20	A	Université de Montréal, École de santé publique	Professeur

### III ... Résultats

#### Le jeu suscite un intérêt fort, généralisé et mobilisateur

Les entrevues ont révélé un fort intérêt pour le jeu des enfants, et ce en dépit de la diversité des rôles et des responsabilités professionnelles des participants, ainsi que de leur niveau de familiarité à l'égard de la Politique de l'enfant de la Ville. Cet intérêt professionnel s'accompagnait d'un autre, d'ordre personnel, que les participants ont fait valoir en parlant des enfants de leur entourage et de leurs propres expériences quotidiennes. Fait intéressant, les expériences de jeu les plus significatives et mémorables que les participants nous ont partagées étaient assez similaires, reliées au jeu libre, extérieur, non surveillé, en contact avec des éléments naturels (végétaux ou de la faune). Nous ne pouvons pas conclure que cet intérêt soit représentatif des personnes qui constituent l'ensemble de la structure municipale, compte tenu de la nature de notre étude (notamment de la manière dont les participants ont été identifiés et sollicités) ; toutefois, il est important de souligner qu'il est partagé par des personnes qui œuvrent à des services très variés dans la structure municipale.

#### Le jeu est compris comme un véritable écosystème

Parmi nos participants, le jeu chez les enfants est compris comme une activité très large, multidimensionnelle et complexe. Les entrevues ont permis de dresser une cartographie conceptuelle de ce que nous pouvons appeler l'écosystème du jeu chez l'enfant (Figure 1). Autour de l'enfant qui joue, nous avons pu identifier quatre acteurs principaux : A) les parents, dont l'action est déterminée entre autres par leur disponibilité, leurs attitudes et leurs ressources ; B) l'école, cadre spatial d'une bonne partie des activités des enfants (y compris en dehors des heures de classe) et génératrice de déplacements quotidiens ; C) les organismes du milieu associatif, qui agissent entre autres dans la promotion du jeu, l'animation dans les espaces publics, et parfois même l'aménagement d'espaces

de jeu ; puis D) la municipalité, qui produit directement ou encadre la production d'espaces qui peuvent accueillir le jeu, en plus de prendre en charge leur gestion, leur animation et l'arbitrage lorsqu'il y a cohabitation d'usages. Les liens entre ces acteurs sont multiples et dynamiques et s'inscrivent dans un système d'acteurs encore plus large, dans lequel on retrouve d'autres acteurs, comme les ministères provinciaux (comme le MÉES, le MTQ, le MAMH), dont les politiques peuvent aussi avoir un effet.

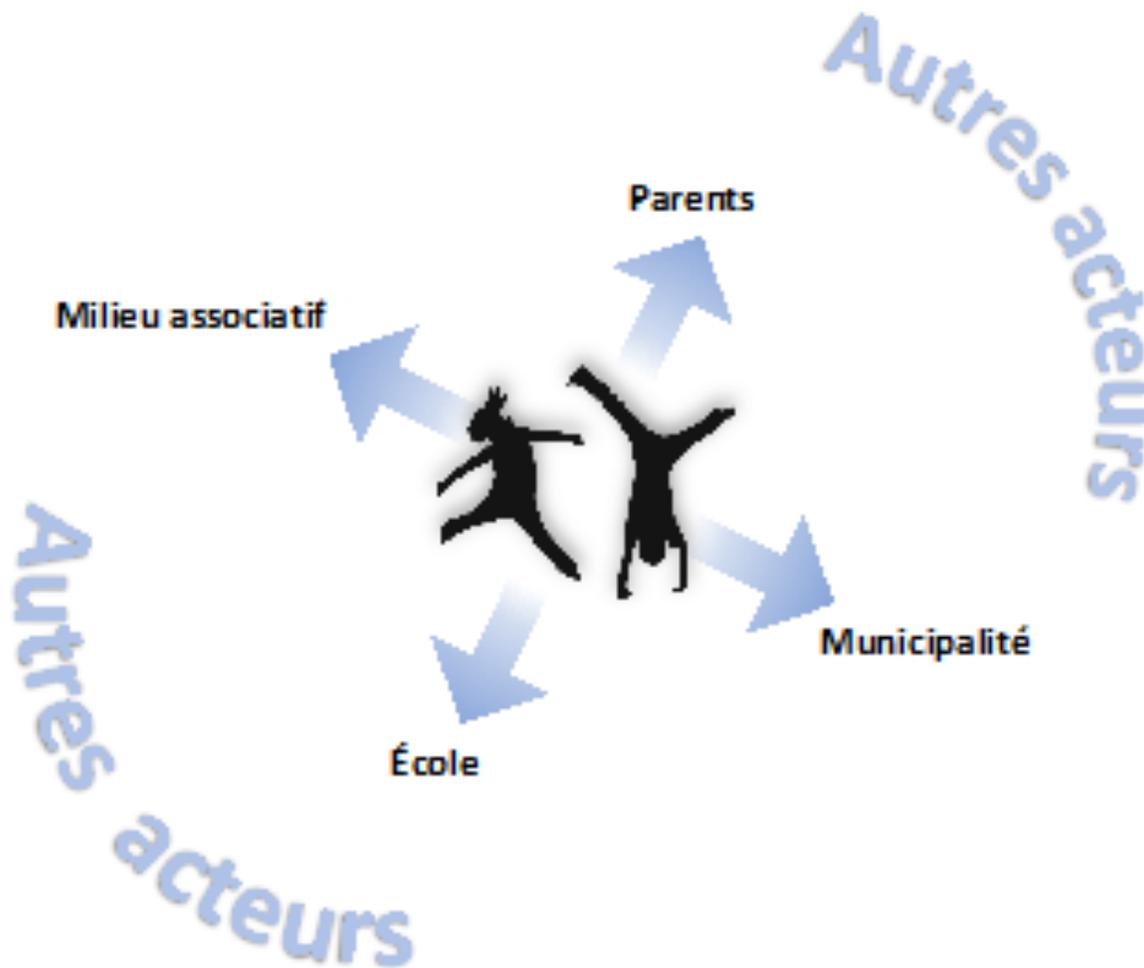


Figure 1. Un écosystème du jeu chez l'enfant

### **Il existe une inadéquation entre le jeu et l'action municipale**

Au-delà de cet écosystème, le principal constat que les entrevues nous ont permis de faire est celui d'une profonde inadéquation entre, d'une part, le jeu compris comme un phénomène large et multidimensionnel et, d'autre part, le cadre contraignant à partir duquel l'action municipale est sensée le favoriser (figure 2). Les

participants ont en effet souligné l'importance du jeu pour les enfants comme vecteur de socialisation, d'apprentissage, de développement, d'autonomie, comme source de bien-être, alors qu'il peut être omniprésent et se manifester de manières très différentes et changeantes. Or, la structure institutionnelle et organisationnelle qui détermine l'action municipale s'avère limitative. Sur le plan lexical, par exemple, les références au jeu chez l'enfant se limitent à des activités, des lieux et des moments bien spécifiques (« l'aire de jeu »), en utilisant un langage technique parfois hermétique, en ayant comme principal déterminant de l'action un ensemble de normes conçues pour contrer le risque d'accident. À cela, s'ajoute la rareté des ressources financières et les limites aux types de dépenses admissibles.

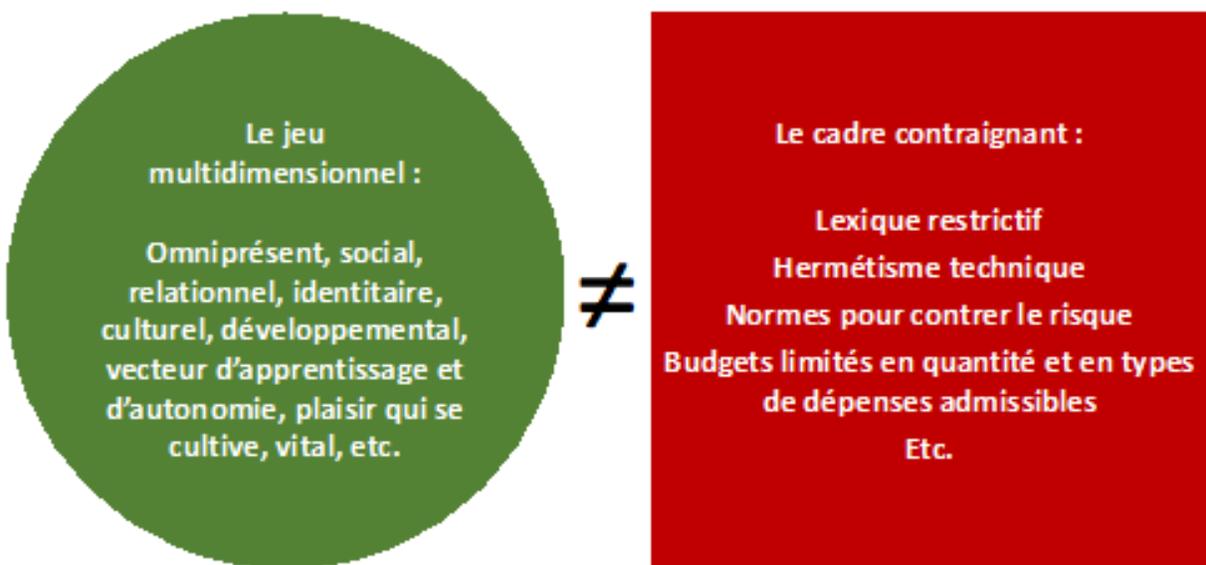


Figure 2. Inadéquation entre le jeu et le cadre d'action institutionnelle

« Le jeu en ville, le jeu en plein air, le jeu dehors en ville, c'est comme... l'apprentissage d'un citoyen. L'enfant apprend à être en ville. Ce sont ses premiers pas vers l'autonomie, par le transport actif, ses relations autonomes avec les voisins. [...] le jeu il est comme le langage de l'enfant, tout naturel, c'est son approche à la vie, il va jouer peu importe où il se trouve et donc, le fait de le faire dehors, ça permet aux enfants d'être pleinement des acteurs de la ville » [Participant 7]

« C'est du pur plaisir le jeu. C'est de découvrir ses intérêts, découvrir ses limites... c'est beaucoup d'apprentissage de soi et des autres, de la société » [Participant 9]

« Puis c'est aussi la façon de cultiver un rapport au bonheur » [Participant 10]

Cette inadéquation engendre de multiples frustrations car les actions qui en émanent semblent irrémédiablement insuffisantes, incompatibles avec l'idée du jeu comme une activité diversifiée et incapables de

satisfaire les besoins et les aspirations de la communauté. La frustration se fait sentir en particulier lors des démarches pilote, intersectorielles, qui comportent des actions en dehors des lieux et des types d'investissement habituels.

### **On perçoit plusieurs défis à une action municipale mieux adaptée au jeu**

Pour les participants, dont la plupart possède une longue expérience professionnelle au sein de la Ville, mieux arrimer l'action municipale à une vision plus riche du jeu chez les enfants est envisageable mais pas sans se heurter à plusieurs défis. Les plus importants seraient les suivants :

- Le manque de souplesse d'une structure municipale compliquée, compte tenu de son découpage sectoriel et hiérarchique, ainsi que du chevauchement territorial des structures (arrondissements vs services centraux) et leur variabilité (de ressources, d'approches, etc.)
- La spécialisation trop poussée des services, qui donne lieu à des actions sectorielles dans lesquelles le jeu est approché comme activité très limitée dans des espaces hyperprogrammés et peu polyvalents.
- Le caractère limité de l'espace urbain, en particulier des espaces publics, contestés et soumis à la pression de multiples usages et usagers, notamment en lien avec les déplacements motorisés.
- La persistance de stéréotypes et d'un manque de connaissances sur les multiples déclinaisons du jeu, les bénéfices du risque et les réalités vécues par des sous-groupes comme les adolescents.
- L'existence d'inégalités sociales, qui se traduisent non seulement par l'iniquité dans l'accès aux ressources sur le territoire, mais aussi par des écarts quant à la capacité de mobilisation des citoyens pour promouvoir des actions locales en faveur du jeu.
- La variabilité des ressources et des niveaux de sensibilité et d'intérêt au sein de la structure municipale.

### **Il y a d'importantes opportunités pour mieux agir en faveur du jeu**

Cela étant dit, si les défis sont importants, plusieurs opportunités ont aussi été identifiées pour rendre l'action municipale en faveur du jeu plus effective :

- La réalisation récente de projets pilotes, à Montréal et ailleurs, qui servent de vitrine pour démontrer la viabilité d'interventions différentes, tout en nous en apprenant sur les obstacles à leur réalisation et sur les manières de les contourner.

- La présence, dans plusieurs quartiers de Montréal, d'espaces ayant un grand potentiel d'intervention, comme les ruelles, dont le réaménagement pourrait donner lieu à des stratégies en faveur du jeu libre.
- La réalisation récente (et en cours) d'interventions pour l'apaisement de la circulation automobile, favorables à la présence des enfants dans les espaces publics et compatibles avec des interventions en faveur du jeu libre.
- La familiarité des acteurs de la structure municipale avec l'approche d'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+), bien implantée dans la culture professionnelle et favorable à la réalisation d'actions inclusives.
- Finalement, parmi les opportunités que nous avons pu relever, se trouve l'existence à Montréal d'un réseau associatif très développé et actif, ainsi que l'intérêt croissant et dans différents domaines (municipal, éducatif, de la santé, etc.) pour le jeu chez les enfants et pour l'action concertée en faveur du jeu et, plus largement, de l'enfance.

#### **En somme : l'engagement en faveur du jeu est attendu**

À la lumière de ces constats, nous pouvons conclure que, si une municipalité comme Montréal adhère au principe d'inclusion (Ville de Montréal 2021) et souhaite contribuer à l'épanouissement de ses plus jeunes résidents, elle doit maintenir, voire renforcer son engagement en faveur du jeu. La structure administrative en place se prête à la réalisation d'actions qui favorisent certaines formes bien spécifiques du jeu, mais elle est contraignante pour mettre en place des actions qui correspondent mieux à une expérience de jeu plus libre, plus accessible et plus stimulante. Plusieurs opportunités existent pour mettre en place un véritable agenda du jeu sur le territoire de la Ville, notamment dans le cadre d'actions en faveur d'une mobilité active. Saisir ces opportunités et en générer d'autres témoignerait d'une reconnaissance des enfants comme membres à part entière de la communauté, et du jeu comme activité légitime que ces enfants sont en droit de mener dans leur milieu de vie, en compagnie d'adultes ou de manière indépendante.

## **IV ... Retombées et recommandations**

Les résultats de notre recherche suggèrent plusieurs pistes pour agir de manière plus effective en faveur du jeu. Ces pistes concernent trois dimensions importantes : la création d'espaces pour jouer, l'animation dans les espaces pour faciliter le jeu, puis le soutien et la concertation des acteurs en faveur du jeu.

## Créer des espaces polyvalents pour jouer

### □ Le jeu dans la rue

En ce qui concerne la création d'espaces susceptibles d'accueillir les enfants et leurs jeux, il est utile de rappeler l'importance stratégique de la rue (Torres 2020) : d'une part, elle permet l'accès à des lieux spécifiques, comme les parcs, les places publiques, les terrains sportifs, etc. ; d'autre part, elle constitue un espace de jeu pour les enfants qui s'y installent temporairement ou qui y transitent. Évidemment, tant comme outil pour accéder à des espaces de jeu ou comme espace de jeu à part entière, l'utilisation de la rue par les enfants soulève un conflit d'usage important, entre les modes actifs de déplacement, compatibles avec la mobilité indépendante des enfants (la marche et le vélo principalement) et les modes motorisés, notamment l'automobile. Ce conflit d'usage est d'autant plus aigu que le nombre d'automobiles et de camions légers à Montréal a augmenté en moyenne de plus de 9 000 véhicules par année dans la dernière décennie, selon les données de la SAAQ. Cette augmentation, qui prendrait la forme d'une file d'une quarantaine de kilomètres de véhicules arrivant chaque année dans le réseau viaire, nécessite des actions importantes à l'égard de l'apaisement de la circulation et de la gestion du stationnement. En ce qui concerne l'apaisement de la circulation, la littérature scientifique a démontré que le nombre et la sévérité des blessures des enfants piétons sont tributaires du nombre de véhicules et de leur vitesse respectivement (Torres et Banville 2014). Les mesures implantées pour réduire le nombre et la vitesse des véhicules s'avèrent donc de plus en plus cruciales. En ce qui a trait au stationnement, il est important de prendre en compte qu'il peut entrer en compétition directe avec d'autres usages de la rue, comme le jeu, notamment dans des quartiers les plus denses et les moins bien desservis en espaces dédiés spécifiquement au jeu. Des démarches innovantes, comme la fermeture temporaire de rues au sein des quartiers pour offrir un espace et un temps de jeu aux riverains, sont prometteuses à cet égard (CÉUM 2020).

### □ Le jeu dans les actions reliées à d'autres domaines

Le caractère limité des espaces publics et les pressions auxquelles ceux-ci sont soumis (par la circulation motorisée, par une diversité d'usages et d'usagers) rendent le partage et la cohabitation à la fois nécessaires et difficiles. C'est dans ce sens qu'une piste d'action incontournable est celle de créer des espaces polyvalents, faciles à partager, et ce par une diversité de personnes. Bonne nouvelle : le jeu est une activité qui se manifeste de manières très variées, y compris dans le cadre d'autres activités, comme une dimension ludique de gestes quotidiens (se déplacer, étudier, visiter des commerces, etc.). Cette manière d'envisager le jeu se prête bien à la mise en place d'interventions d'une grande variété et susceptibles d'être arrimées à des démarches qui, de prime abord, ne sembleraient pas reliées. Nous pouvons évoquer par exemple la possibilité d'intégrer des démarches en faveur du jeu à des actions en matière de développement culturel, de sécurité alimentaire, d'accès au logement, de mobilité et de lutte contre les changements climatiques. Cette approche serait tout à fait conforme

à une compréhension plus large du jeu, le déconfinant des lieux spécifiquement dédiés et l'intégrant dans plusieurs sphères de la vie quotidienne et de l'expérience citoyenne des enfants montréalais.

### **Miser sur l'animation des espaces pour jouer**

Si l'accès à la rue et à d'autres espaces publics est fondamental pour offrir des opportunités de jeu, notre recherche nous permet aussi de mettre en évidence une autre dimension importante qui reste à investir : l'animation. L'animation d'un espace se traduit par la présence d'autres personnes qui contribuent à la création d'expériences de jeu stimulantes. Lorsqu'il s'agit de créer des espaces propices à une diversité de jeux, cette animation peut aussi être assurée par des personnes dont le rôle consiste spécifiquement à faciliter le jeu. Le développement des terrains d'aventure depuis le siècle dernier illustre bien l'importance du rôle des animateurs. D'autres expériences récentes montrent aussi l'utilité de la figure de facilitateur de jeu, pour activer des lieux, offrir un cadre large et souple, propice notamment au jeu libre et au partage d'espaces avec d'autres usagers, rassurer les parents, favoriser la démystification du risque, etc. Pourtant, l'animation par la présence de facilitateurs de jeu est rare. Les règles budgétaires municipales semblent rendre difficile l'allocation de ressources à ce type de poste, relié au fonctionnement des lieux plutôt qu'aux infrastructures ou à leur entretien. Pourtant, il nous paraît essentiel que la Ville puisse miser sur le réseau associatif et sur la créativité des citoyens pour faire de ce levier d'intervention un vecteur pour optimiser les espaces disponibles et pour innover dans la manière de soutenir l'enfance à travers le jeu.

### **Soutenir la concertation et l'innovation en faveur du jeu**

#### **□ Prioriser le soutien dans les milieux défavorisés**

Finalement, outre les espaces et l'animation, la troisième piste pour orienter les actions en faveur du jeu concerne le soutien et la concertation. Dans certains milieux, la mobilisation des parents et d'autres riverains a permis au fil du temps l'appropriation d'espaces publics et leur utilisation par les enfants pour des activités ludiques. Le développement des ruelles vertes en est un exemple. Or, d'autres milieux ne bénéficient pas d'une telle mobilisation, ce qui contribue à exacerber des injustices sociales et spatiales. C'est dans ce contexte que le soutien aux acteurs locaux, et en particulier aux familles dans les milieux défavorisés, s'avère importante dans une éventuelle stratégie de production d'opportunités de jeu.

Bien entendu, outre les parents et les enfants eux-mêmes, les acteurs qui peuvent contribuer à créer une ville pour jouer sont nombreux et aux rôles variés, comme en témoigne déjà la diversité de nos participants. Cette diversité d'acteurs rend nécessaire leur concertation, d'autant plus que le découpage organisationnel et territorial actuel peut rendre difficile le déploiement d'actions intersectorielles cohérentes et en synergie.

## □ Créer une communauté de pratique

L'idée de formaliser une communauté de pratique autour du jeu, qui contribuerait au développement d'actions innovantes, nous paraît très porteuse. Une telle communauté de pratique serait intersectorielle, reliant des acteurs du milieu municipal (ville centre et arrondissements) de différents services, ainsi que des acteurs d'autres instances du secteur public (ministères, universités) et du milieu communautaire œuvrant dans différents domaines (éducation, sécurité, santé publique, etc.). Cette communauté de pratique serait un forum utile pour la diffusion des connaissances reliées au jeu, pour soutenir la réalisation de projets intersectoriels partagés, ainsi que pour définir des orientations pour la production et le transfert de connaissances en soutien à des stratégies concrètes d'action. La constitution d'une communauté de pratique serait un élément clé dans une stratégie plus large de sensibilisation auprès de professionnels, d'élus et du grand public, au sujet du jeu, des environnements favorables au jeu et de leurs enjeux.

Ces trois dimensions pour l'action en faveur du jeu (création d'espaces, animation, puis soutien et concertation), se déclinent tant à l'échelle des services centraux de la municipalité qu'à celle des arrondissements.

Loin d'être exhaustive, notre liste de dimensions et d'actions est tributaire de la nature de notre étude et, plus précisément, de ses limites. Il est fort probable que répéter la démarche en élargissant le bassin de participants à des représentants d'autres secteurs (le logement, la santé publique, l'éducation, etc.) et d'autres structures (organismes du milieu associatif, gouvernement provincial et fédéral, etc.) donnerait lieu à d'autres pistes encore. Cela étant, les résultats que nous avons pu obtenir sont déjà utiles, ne serait-ce que pour justifier une plus grande attention à la thématique du jeu, aux enfants, à la politique de l'enfant de la Ville et à l'investissement collectif pour aménager une ville plus inclusive et misant sur le jeu.

## ∇ ... Pistes de recherche

Une meilleure compréhension des différentes manifestations du jeu et de leurs déterminants s'avère indispensable pour que la Ville puisse soutenir les enfants. Trois orientations de recherche pourraient contribuer de manière significative à cette compréhension :

- La première prendrait la forme d'une démarche participative, à travers laquelle des enfants aux profils divers (en termes d'âge, de genre, d'origines, de capacités, etc.) pourraient contribuer à la construction d'un outil pour évaluer et cartographier des espaces à l'égard de leur intérêt ludique. Les perspectives des enfants nous paraissent en effet indispensables et leur participation tout à fait viable et profitable, tant sur le plan de la pertinence des connaissances que de l'engagement et l'inclusion

- La deuxième orientation concerne la production de connaissances à partir de projets pilote et de démonstration. Dans la foulée de démarches en cours autour des rue ludiques et des « school street » (Frohlich 2021), il s'agirait de miser sur des interventions intersectorielles pour élaborer des prototypes, les évaluer et éventuellement les reproduire. Ces interventions pourraient mettre à contribution des secteurs comme la culture, l'habitation, le développement commercial, l'adaptation aux changements climatiques, etc.
- La dernière orientation de recherche miserait sur l'élargissement de la démarche ici présentée, pour atteindre un nombre et une diversité encore plus grande d'acteurs et, ce faisant, contribuer à les sensibiliser et à les mobiliser autour du jeu et, plus largement, de l'enfance en ville.

## VI ... Références et bibliographie

- Bryman A. (2012) *Social research methods*, Oxford : Oxford University Press.
- Brougère, G. (1991). Espace de jeu et espace public. *Architecture et comportement*, 7(2), 165-176.
- CÉUM – Centre d'écologie urbaine de Montréal (2020) Review of inspiring case studies. Play Streets and School Streets. Disponible en ligne: [https://www.outdoorplaycanada.ca/wp-content/uploads/2020/12/LTPF\\_-\\_Fostering-free-play-to-improve-the-well-being-of-children-and-restore-their-right-to-the-city.pdf](https://www.outdoorplaycanada.ca/wp-content/uploads/2020/12/LTPF_-_Fostering-free-play-to-improve-the-well-being-of-children-and-restore-their-right-to-the-city.pdf)
- Frohlich K. (2021) *Levelling the Playing Fields: Creating the conditions for free-play to emerge in cities*. Projet de recherche subventionné par les IRSC : [https://webapps.cihr-irsc.gc.ca/cris/detail\\_e?pResearchId=9317317&p\\_version=CRIS&p\\_language=E&p\\_session\\_id=1333597](https://webapps.cihr-irsc.gc.ca/cris/detail_e?pResearchId=9317317&p_version=CRIS&p_language=E&p_session_id=1333597)
- Huizinga J. (1988 [1938]), *Homo Ludens : Essai sur la fonction sociale du jeu*. Paris : Gallimard.
- Mayer R., Ouellet F., Saint-Jacques M-C., Turcotte D. (2000) *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville : Gaëtan Morin.
- MÉES – Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur du Québec. (2017). *À nous de jouer ! Jeu actif et jeu libre pour le développement de l'enfant*. Disponible en ligne : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3532166>
- Sutton-Smith, B. (1997). "Rhetorics of Child Play". In *The Ambiguity of Play*. Cambridge, Massachusetts : Harvard University Press [35-51].
- ONU – Organisation des Nations Unies (1989) *Convention relative aux droits de l'enfant*. Disponible en ligne : <https://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>
- Québec en forme (2013) *Le point sur le jeu libre extérieur et le plein air*. Québec. Disponible sur <http://bel.uqtr.ca/id/eprint/3340/>

Torres J. (2020) “Why Is It Important to Provide Child- and Youth-Friendly Streets?” Dans Loebach J. et al. (éds.) The Routledge Handbook of Designing Public Spaces for Young People. New York/London : Routledge [52-63].

UNICEF (2021) Child Friendly Cities Initiative – CFCI Framework. Disponible en ligne :  
<https://childfriendlycities.org/cfci-framework/>

UNICEF (2018) Shaping urbanization for children. A handbook on child-responsive urban planning. Disponible en ligne : <https://www.unicef.org/reports/shaping-urbanization-children>

Ville de Montréal (2021). Plan d'action solidarité, équité et inclusion 2021-2025. Disponible en ligne :  
[https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/plan\\_daction\\_solidarite\\_equite\\_et\\_inclusion.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/plan_daction_solidarite_equite_et_inclusion.pdf)

Ville de Montréal (2016). Politique de l'enfant. Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence. Disponible en ligne :  
[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d\\_social\\_fr/media/documents/politique\\_enfant\\_2016.pdf](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/politique_enfant_2016.pdf)



Axe 2 : La saine alimentation et la sécurité alimentaire

# La saine alimentation et la sécurité alimentaire des jeunes : Étude exploratoire sur le rôle et le mandat de la Ville de Montréal

Anna-Liisa Aunio, Coordinatrice, Pôle de recherche en justice et durabilité alimentaire  
Département de sociologie, Collège Dawson

Assistante de recherche :

Rachel Begg, Université Concordia

Partenaires :

Conseil-système alimentaire montréalais (C-SAM)  
NDG Community Council  
Verdun sans faim

- > *Photo reportage de Caroline Hayeur au Centre de ressources et d'action communautaire de La Petite-Patrie (CRACPP)*
- > *Ce travail est distribué sous une licence CC-BY-NC-ND 4.0. Pour obtenir des autorisations en dehors de cette licence, veuillez contacter : Anna-Liisa Aunio ([aaunio@dawsoncollege.qc.ca](mailto:aaunio@dawsoncollege.qc.ca))*



## I ... Contexte de la recherche

En juin 2016, la Ville de Montréal a lancé sa première Politique de l'enfant, intitulée « Naître, grandir et s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence ». Cette politique, dotée d'un budget de 25 millions de dollars sur cinq ans, cible cinq thématiques : 1) la sécurité et l'accessibilité des environnements urbains ; 2) la sécurité alimentaire et la saine alimentation ; 3) la persévérance scolaire et la réussite éducative ; 4) l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs ; 5) les familles et les communautés. Le deuxième axe d'intervention établissait un objectif visant à rendre une saine alimentation accessible et abordable pour tous les enfants montréalais. En 2020, cette approche a été révisée sous les auspices de la diversité et de l'inclusion sociale avec cette étude et ce rapport orientés vers l'objectif de « favoriser l'accès à une alimentation saine ». La sécurité alimentaire et la saine alimentation sont pour la Ville des « priorités d'interventions incontournables » (Ville de Montréal, 2016, p.11). Ce rapport (« Fonds diversité sociale en faveur des enfants et des familles vulnérables 2021-2022 ») identifie les principales préoccupations des communautés de la grande région de Montréal et de la Ville de Montréal quant au rôle que le gouvernement municipal peut jouer pour réduire l'insécurité alimentaire infantile et agir sur la saine alimentation et le bien-être nutritionnels des enfants de 0 à 17 ans.

La sécurité alimentaire et la saine alimentation sont identifiées comme des axes d'interventions préventives contre notamment les troubles d'apprentissage et de productivité, l'exclusion et les troubles de santé. Au Québec, la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale prévoit « favoriser pour les personnes et les familles en situation de pauvreté, l'accès, en toute dignité, à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif, à un coût raisonnable, de même qu'à une information simple et fiable qui leur permette de faire des choix alimentaires éclairés » (art. 9.4) Nous pouvons faire le constat, depuis ces 20 dernières années, d'une démarche gouvernementale qui reconnaît, d'une part, la sécurité alimentaire et la saine alimentation comme un enjeu intersectoriel incontournable dans une perspective de développement durable, et qui reconnaît, d'autre part, la nécessité d'une concertation des individus, des collectivités et des acteurs locaux pour assurer aux enfants et ménages les moyens d'accéder à une saine alimentation.

Les objectifs de cette étude étaient d'enquêter et de consulter des experts et des professionnels investis dans cet axe pour :

- Comprendre leurs perspectives et leurs préoccupations concernant l'état actuel des actions et des politiques en faveur des enfants ;
- Recueillir et synthétiser les idées de la communauté sur le rôle de la Ville dans la réduction de l'insécurité alimentaire et l'amélioration de l'alimentation saine pour les enfants ;

- Fournir un aperçu des pistes d'action potentielles qui contribuent aux objectifs liés à l'axe 2. Ce rapport présente une revue de la littérature en lien avec le contexte montréalais, les paramètres et la méthodologie de l'étude, ainsi que les principales conclusions afin de donner un aperçu des enjeux et des orientations possibles pour soutenir la politique alimentaire municipale pour les enfants. Le rapport commence par une revue de la littérature sur l'insécurité alimentaire et les aliments sains pour les enfants dans le contexte montréalais. Il décrit ensuite la méthodologie utilisée pour consulter les informateurs clés sur le contexte actuel, ainsi que les résultats des groupes de discussion et des entrevues qui ont eu lieu au cours de l'été 2021. Il rassemble ensuite les conclusions sur les principaux défis identifiés par les répondants et fournit un résumé des suggestions sur le rôle de la ville dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et l'alimentation saine pour les enfants, en mettant l'accent sur les populations vulnérables.

Enfin, le rapport se termine en identifiant les limites de l'étude ainsi que les conclusions à envisager pour l'avenir.

## II ... Le contexte montréalais

La région métropolitaine de Montréal présente plusieurs caractéristiques et tendances notables en matière d'insécurité alimentaire et d'habitudes alimentaires saines qui déterminent le contexte de la politique municipale. Premièrement, Montréal se distingue par des taux plus élevés de ménages à faible revenu. Comme le revenu demeure le facteur le plus important pour déterminer si un ménage est en situation d'insécurité alimentaire, il est d'abord important de noter que Montréal compte le plus grand nombre de quartiers à faible revenu de tout le Canada. En 2011, 35,8 % des quartiers à faible revenu du Canada étaient situés à Montréal, comparativement à 15,7 % et 7,1 % pour Toronto et Vancouver, respectivement [9]. En 2015, 16,4 % des enfants de moins de 18 ans et 37,3 % des enfants d'une famille monoparentale vivaient dans une situation de faible revenu. Corrélativement, Montréal représente la plus forte proportion d'insécurité alimentaire au Québec, avec environ 1 ménage du Grand Montréal sur 10 qui connaît une insécurité alimentaire modérée à sévère [10]. Ces taux se traduisent également par un besoin et un recours plus importants aux programmes d'aide alimentaire à l'échelle de la communauté et du quartier, où de nombreux enfants dépendent de l'aide des banques alimentaires pour satisfaire leurs besoins nutritionnels. Selon Banques alimentaires Canada, la région de Montréal se distingue par le plus grand nombre de bénéficiaires des programmes d'aide alimentaire, avec

[9] « Vital Signs. Greater Montreal's Children ». 2017. Disponible à partir de : <https://www.fgmtl.org/en/pdf/vitalsign2017S.pdf>. Statistique Canada définit un quartier à faible revenu comme « un quartier dans lequel 30 % ou plus de ses résidents ont un faible revenu », c'est-à-dire un revenu inférieur au seuil de la mesure de faible revenu après impôt.

[10] L'insécurité alimentaire est définie comme la consommation d'aliments en quantité ou en qualité insuffisantes.

environ 150 000 personnes aidées chaque mois. En 2016, près de 35 000 enfants de moins de 18 ans ont reçu mensuellement l'aide des programmes d'aide alimentaire de Moisson Montréal, Moisson Laval ou Moisson Rive-Sud. Bien que le recours aux banques alimentaires ait augmenté à travers le Canada au cours des dernières années, cela ne représente probablement qu'une fraction des ménages qui pourraient être desservis ou qui ont besoin de services. Par conséquent, à l'heure actuelle, les programmes d'aide alimentaire ne sont pas suffisants pour réaliser des progrès significatifs en vue de réduire l'insécurité alimentaire des enfants.

Deuxièmement, comme c'est le cas pour de nombreux enfants confrontés à une insécurité alimentaire modérée, les ménages qui s'inquiètent d'avoir suffisamment de nourriture pour se permettre de manger sainement finissent souvent par se rabattre sur des options alimentaires bon marché, transformées et moins nutritives pour les enfants. Seulement un tiers des élèves consomment le nombre minimal de portions de fruits et de légumes recommandé par le Guide alimentaire canadien. Selon l'Enquête québécoise sur la santé des élèves du secondaire réalisée en 2010-2011, 56 % des élèves du secondaire de Montréal ne prennent pas de petit-déjeuner avant l'école chaque matin.

### III ... Méthodologie

Étant donné le contexte, l'information disponible et le mandat unique associé à ce projet, les principales questions de cette étude sont traitées par une approche méthodologique qualitative. Cette approche implique l'utilisation de l'exploration, de la description détaillée et de l'analyse granulaire afin de comprendre et d'explorer de nouveaux phénomènes. Ainsi, bien qu'il existe des informations et des travaux sur les approches politiques municipales en matière d'insécurité alimentaire, d'aliments sains et de systèmes alimentaires en général, ce projet vise à comprendre les dimensions spécifiques de l'insécurité alimentaire et des aliments sains à Montréal et, en particulier, le rôle de la ville compte tenu du contexte local. De plus, les méthodes discutées dans cette section donnent l'occasion aux acteurs clés de fournir de nouvelles informations, de nouvelles idées et de discuter de leurs perspectives dans un format qui n'est pas contraint et donc plus susceptible de mener à des solutions novatrices.

Cette étude a débuté en mai 2021 par la mise en place d'un groupe de discussion avec des leaders et des informateurs clés de partout à Montréal, en collaboration avec le C-SAM (Conseil-système alimentaire montréalais). Les participants au groupe de discussion provenaient d'un certain nombre d'organisations montréalaises investies dans les politiques et les programmes alimentaires destinés aux enfants. Il s'agissait donc d'une approche intersectorielle et interorganisationnelle des politiques en général, dans le but de consulter ces organisations pour cette étude et d'identifier des sujets, des questions et des participants potentiels pour un engagement ultérieur. Ensuite, plusieurs entretiens ont été menés avec des informateurs clés sur la base des idées et des recommandations du groupe de discussion à l'échelle de la ville.

Les entretiens ont également été guidés par la géographie : en bref, les personnes interrogées ont été choisies dans plusieurs zones géographiques présentant une importance spécifique et particulière pour la politique. Deux facteurs ont guidé cette sélection : 1) l'accent mis sur l'inclusion des points de vue des personnes qui servent les populations vulnérables et 2) les zones prioritaires identifiées comme des quartiers présentant un intérêt pour le développement de la politique de l'enfant en général. Compte tenu de ces deux priorités, l'étude a privilégié les entretiens avec des informateurs de trois quartiers de Montréal : Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, Verdun, et Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Cependant, les taux de réponse et de participation étaient limités à Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et Verdun. Afin de compléter cette étude et d'aborder d'autres axes d'inégalité qui touchent potentiellement plusieurs quartiers par des organisations axées sur la vulnérabilité, la participation a également inclus des représentants d'organisations dont les programmes intègrent les quartiers sélectionnés, mais qui desservent également des quartiers non pris en compte dans les zones d'étude.

En raison de l'accent particulier mis sur les besoins des enfants et de la politique axée sur les enfants de 0 à 17 ans, ces méthodes comprenaient des questions et des répondants principalement liés aux écoles primaires et secondaires situées à Montréal. Il s'agissait à la fois d'administrateurs d'écoles et d'autres organisations et représentants qui travaillent avec les écoles sur les politiques et les programmes alimentaires. Une caractéristique clé de cette approche a permis de restreindre la portée de l'étude sur le plan géographique, mais aussi d'élargir le champ d'action pour inclure des organisations au-delà du milieu scolaire. Au cours de l'étude, cela a donné lieu à 11 entretiens semi-structurés qui ont eu lieu en août et septembre 2021. Enfin, ces entretiens ont été complétés par l'utilisation secondaire de données d'entretiens provenant de deux études réalisées par le Pôle de recherche justice et durabilité alimentaire au Collège Dawson (JDA). Au cours des trois dernières années, l'auteur principal de cette étude a dirigé deux initiatives de recherche sur la justice alimentaire qui comprenaient 44 entretiens avec des répondants de trois tables de sécurité alimentaire à Montréal : Notre-Dame-de-Grâce, Verdun et l'Ouest de l'île (TQSOI). Bien que ces entrevues ne soient pas exclusivement axées sur les politiques relatives aux enfants et sur les objectifs de ce projet, les questions d'insécurité alimentaire et d'enfants ont été abordées dans la grande majorité de ces entrevues avec des organisations qui s'investissent dans les politiques sur les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et les aliments sains au niveau local et qui touchent les ménages ayant des enfants âgés de 0 à 17 ans. C'est pourquoi elles sont incluses ici, le cas échéant.

Enfin, il convient de noter que cette étude et ce travail ont eu lieu durant l'été 2021, en plein milieu de la pandémie mondiale de COVID-19. Par conséquent, deux facteurs importants ont façonné la participation et les idées discutées ici : premièrement, alors que la pandémie entraînait des pertes d'emploi et des fermetures d'écoles à partir de 2020, le Pôle de recherche justice et durabilité alimentaire au Collège Dawson s'est orienté vers la facilitation du partage des connaissances et des discussions entre quartiers sur le thème de l'insécurité alimentaire. Ces discussions se sont poursuivies pendant plusieurs mois et ont contribué à une synthèse des enseignements tirés de la première vague ainsi qu'à une note d'orientation sur la collaboration en matière de

données, publiées respectivement par le C-SAM et le Pôle de recherche justice et durabilité alimentaire au Collège Dawson. La pandémie ayant recentré les efforts de nombreuses organisations et de la ville sur l'insécurité alimentaire au sens large, le présent rapport inclut des informations pertinentes issues de ce travail. En outre, la poursuite de la pandémie en 2021 a également présenté des défis uniques pour le format des discussions ainsi que pour la participation à l'étude. Ainsi, le groupe de discussion s'est déroulé sur Zoom et les entretiens ont été limités par les disponibilités et les besoins des répondants potentiels en plein milieu de la réponse à la pandémie. Ainsi, bien que cette étude comprenne d'importants éléments issus de ces méthodes et du projet en général, d'autres travaux sont nécessaires pour explorer, comprendre et évaluer les besoins et les perspectives en matière d'interventions et de programmes alimentaires pour les enfants vulnérables à Montréal. On trouvera ci-dessous un aperçu des participants au groupe de discussion et aux entretiens, ainsi qu'un résumé de leurs affiliations sectorielles.

Secteur de participants	Nombre
Enseignement	11
Gouvernemental	3
Non-gouvernemental	10
Partenaires (C-SAM, fondations, etc.)	6
Total	30

En commençant par le groupe de discussion en mai 2021, les questions suivantes ont guidé le groupe de discussion et les entretiens ultérieurs avec les intervenants :

- Quels sont les environnements propices au développement d'une politique de l'enfant qui assure la sécurité alimentaire et une saine alimentation selon la perspective des intervenants ?
- Dans quelles mesures les interventions en sécurité alimentaire dans l'arrondissement/la municipalité constituent une réponse aux problèmes d'insécurité alimentaire chez l'enfant ?
- De quelle manière la sécurité alimentaire et la saine alimentation peuvent-elles être encouragées parmi les acteurs œuvrant sur le terrain ?
- Quels sont les mécanismes de concertations susceptibles de permettre une meilleure intégration des interventions en matière de sécurité alimentaire de l'enfant ?

- En quoi la Ville peut-elle faciliter l'action en vue du bien-être de l'enfant en matière de sécurité alimentaire et d'alimentation ? Quels sont ses leviers ? À quels obstacles fait-elle face ? Comment peut-elle optimiser ses ressources ?

La session du groupe de discussion a été enregistrée en mai 2021 avec l'autorisation du groupe de travail sur l'insécurité alimentaire lié au C-SAM. Les entretiens ont évidemment été enregistrés avec l'autorisation des participants.

## IV ... Les résultats

L'analyse des données dans cette étude a été guidée par la théorie constructiviste fondée, une approche qui met l'accent sur le raisonnement inductif et le codage pour identifier les thèmes communs dans le but de construire une théorie (Charmaz 2003). La clé de cette approche est la nécessité de respecter les définitions des problèmes par les répondants, leur interprétation de la réalité, et la co-création de sens dans la compréhension de la réalité sociale (Mills, Benner & Francis 2006). À cet égard, ce projet s'est concentré sur l'interprétation de l'insécurité alimentaire pour les enfants, la compréhension par les répondants du rôle que la Ville joue actuellement dans la politique, et la définition ainsi que la construction d'une alimentation « saine » dans l'environnement et le comportement des enfants au sein des contextes sélectionnés. Les principaux défis du contexte actuel sont d'abord identifiés ci-dessous, suivis des avantages et des recommandations au niveau local ainsi que du rôle que la Ville peut jouer pour faire avancer les objectifs politiques.

## V ... Les principaux défis

Dans l'ensemble, trois grands défis sont apparus dans le portrait de l'insécurité alimentaire et de l'alimentation saine des enfants :

### **Niveaux multiples de légitimité, d'autorité, de gouvernance et d'efficacité**

Le défi le plus important identifié dans le contexte actuel est de loin lié aux difficultés associées à la gestion et à l'administration des programmes dans les écoles et sur les terrains scolaires. Presque tous les répondants (9 sur 11, soit 81 %) associés aux milieux scolaires, en particulier, ont fait écho à cette préoccupation : de nombreux programmes visant à améliorer l'insécurité alimentaire proviennent de diverses sources, sont financés et gérés par différents paliers de gouvernement et exigent un investissement de la part des écoles pour gérer la multitude d'options et de ressources potentielles à fournir aux élèves. En principe, de nombreuses écoles sont financées par

le gouvernement provincial pour leurs besoins nutritionnels. Bien que les écoles identifiées comme étant défavorisées et donc admissibles au programme de lait gratuit bénéficient d'un soutien supplémentaire pour les enfants suivant ces motifs, ces derniers ne répondent souvent pas aux besoins de la population scolaire actuelle. Il faut donc que les administrateurs des écoles, au minimum, administrent, suivent, mettent en œuvre et défendent la cause des options saines, abordables et accessibles pour leurs élèves. Il est certain que plusieurs ressources, en plus du financement et du soutien provincial, sont à la disposition des écoles, en particulier dans les quartiers où une grande partie de la population atteint le seuil de faible revenu et de soutien supplémentaire pour les élèves défavorisés. Cependant, les conditions d'admissibilité à ces programmes, ainsi que les informations divergentes sur la consommation d'aliments sains fournies par le gouvernement fédéral dans le nouveau Guide alimentaire canadien, rendent le contexte plus difficile et plus confus pour les administrateurs, surtout s'ils sont nouveaux et/ou inexpérimentés. En bref, les écoles qui s'investissent dans la fourniture ou l'élargissement de l'accès à des déjeuners sains et abordables et à d'autres options alimentaires pour les enfants sont confrontées à une multitude d'exigences en matière de rapports, de qualifications qui posent des défis aux éducateurs et aux administrateurs pour comprendre et gérer des programmes efficaces. Ceci indépendamment du rôle joué par l'école au déjeuner et sur le terrain de l'école pour la population étudiante avant, pendant et après les heures de classe.

### **Information, collaboration en matière de données et soutien communautaire**

Au sein du secteur des communautés et des ONG, les organisations locales ont massivement exprimé leurs préoccupations quant à la disjonction des informations, des données et des obstacles au renforcement des liens et des connexions avec les écoles. Parmi les participants aux discussions du projet, 90 % des répondants ont identifié la relation avec les écoles comme un domaine clé à améliorer. C'est particulièrement le cas lorsque l'on considère les défis associés à l'insécurité alimentaire ; alors que de nombreux enfants aux niveaux primaire et secondaire comptent régulièrement sur des interventions dans l'environnement scolaire, il y a peu de partage d'information entre les écoles et les organisations communautaires, et encore moins de liens pour aborder la relation entre les environnements scolaires et les communautés locales. Il s'agit, en partie, d'un aspect de la nature multi-juridictionnelle de la politique de l'enfant en général. Selon un répondant, il s'agit d'une fonction de la structure des services aux enfants ; il n'y a pas une seule « agence » ou institution responsable du développement d'une approche cohérente et holistique de la politique. Ceci malgré le fait qu'il existe déjà une politique de l'enfant pour Montréal au niveau municipal mais qui, selon certains participants, est moins axée sur la coordination que sur des programmes spécifiques pour l'allocation de fonds et de ressources.

Cela est particulièrement mis en évidence par l'expérience récente de la pandémie de COVID-19 dans de nombreux quartiers de Montréal, où la fermeture des écoles et la transition vers l'apprentissage en ligne ont souligné l'impact des obstacles au partage de l'information et à la coordination. Tout d'abord, la fermeture des écoles et la transition vers l'apprentissage en ligne ont démontré à quel point de nombreux enfants dépendent

des programmes et des interventions alimentaires en milieu scolaire pour améliorer l'insécurité alimentaire et offrir des options alimentaires saines aux élèves vulnérables. Dans le contexte d'un changement soudain d'apprentissage et d'un manque d'accès aux programmes scolaires, les administrateurs ont dû relever le défi d'essayer à la fois de partager des informations avec les parents et de fournir des ressources aux enfants pour une aide alimentaire d'urgence et une alimentation saine lorsqu'ils ne sont pas dans l'enceinte de l'école. Dans le cadre d'une première approche, les écoles ont envoyé des lettres à la maison aux parents pour les encourager à accéder au 211, une ligne téléphonique, et au site web, tous deux gratuits, pour chercher et trouver des services pour leurs familles. Cette ressource, financée par Centraide, représente une avenue prometteuse pour permettre aux citoyens d'accéder à une meilleure information sur les services sociaux au sens large. Cependant, il est apparu très clairement dans le contexte de la pandémie que de nombreux résidents ne connaissaient pas ou ne pouvaient pas accéder à l'information par le biais du 211 lorsque la ressource et le site web ont connu une panne directement après la distribution de l'information aux parents.

Cette disjonction a également posé des problèmes aux organisations locales, qui ont été mises à rude épreuve par l'afflux de demandes et de besoins dans l'urgence. Il s'agissait notamment de nombreux ménages en situation d'insécurité alimentaire dans les quartiers qui comptent normalement sur les ressources des écoles. Cependant, en raison des zones de recrutement et de l'inadéquation entre l'emplacement des écoles et les quartiers, les écoles disposant de ressources n'ont pas la capacité d'orienter ou de fournir facilement des informations aux étudiants et/ou aux organisations disposant de leurs ressources pour soutenir les enfants lors de leur retour dans leur environnement familial. Ceci en dépit du fait qu'elles disposaient de nourriture et d'autres ressources, en particulier pour les élèves vulnérables. Comme indiqué dans une note d'orientation co-rédigée par le Pôle de recherche justice et durabilité alimentaire au Collège Dawson et le C-SAM, une administration a pu partager ses coordonnées avec une organisation communautaire afin que celle-ci puisse contacter les familles et leur offrir son soutien. Notamment, il s'agissait d'une exception dans le paysage intersectoriel, car la plupart des écoles et des organisations n'ont pas partagé d'informations. Bien que cela soit important, compte tenu des préoccupations en matière de protection de la vie privée, l'incapacité de le faire a présenté des défis particuliers dans un contexte d'urgence. La communication entre les écoles et les communautés locales, l'orientation vers des organisations communautaires spécifiques et le redéploiement des ressources scolaires étaient nécessaires pour identifier et servir les élèves les plus nécessiteux, mais étaient limités par le manque de connexion et de coordination entre les établissements d'enseignement, les communautés locales et les organisations communautaires.

Si ces obstacles ont été mis en évidence de manière frappante pendant la pandémie, ils ont également reflété et souligné le défi que représente le partage de l'information et des ressources entre les secteurs, tant pour l'insécurité alimentaire que pour une alimentation saine pour les enfants en général. Pour les enfants des écoles primaires, plusieurs répondants ont noté que les programmes de sécurité alimentaire au niveau des écoles s'arrêtent pendant les mois d'été, ce qui laisse de grandes lacunes pour les ménages en situation d'insécurité

alimentaire tout au long de l'année. Enfin, certains répondants ont également noté que le manque de connaissances sur les environnements alimentaires locaux et de liens avec ceux-ci a également un impact sur la consommation d'aliments sains. Par exemple, les élèves du secondaire sont plus susceptibles d'avoir accès à des aliments malsains pendant le déjeuner dans les quartiers où les écoles sont entourées de points de vente d'aliments malsains et lorsque ces endroits sont facilement accessibles pour les élèves. Enfin, et dans le même ordre d'idées, deux répondants ont indiqué qu'il s'agissait d'une préoccupation particulière des parents, car les magasins d'aliments sains et les épiceries ne savaient pas ou ne voulaient pas donner ou fournir des aliments sains aux initiatives para-académiques locales, mais le faisaient pour les initiatives alimentaires régionales.

### **Les défis de l'inclusion et de la diversité pour les familles et les communautés culturelles**

Bien que les réponses varient quant à l'importance accordée aux défis de la diversité et de l'inclusion, de nombreux participants ont identifié les défis de la diversité et les vulnérabilités comme importants dans le contexte actuel. Trois défis majeurs qui limitent l'impact des objectifs d'inclusion et de diversité pour soutenir les populations vulnérables sont apparus au cours de l'étude :

- L'accès à une alimentation saine pour les communautés et les élèves défavorisés : les études sur l'insécurité alimentaire des ménages à travers le Canada démontrent que les familles les plus vulnérables qui connaissent l'insécurité alimentaire s'inquiètent surtout de ne pas avoir les ressources financières suffisantes pour acheter des produits d'épicerie qui répondent aux besoins nutritionnels de leurs enfants. Cependant, lorsqu'ils sont confrontés à la perspective de ne pas avoir assez d'argent pour acheter de la nourriture ou à la rareté des ressources pour équilibrer les coûts de la nourriture par rapport aux autres besoins essentiels de base, la plupart des ménages retardent le paiement du loyer, empruntent de l'argent à des amis et à la famille, retardent le paiement des factures ou renoncent à d'autres services pour acheter de la nourriture (Loopsra et Tarasuk, 2013). Pour les familles à faible revenu qui connaissent une insécurité alimentaire marginale ou modérée, les familles peuvent ne pas disposer de fonds suffisants pour acheter des aliments sains et frais pour les enfants. C'est le cas même lorsque les programmes alimentaires communautaires sont disponibles comme ressources. Plusieurs répondants ont parlé de l'expérience de vulnérabilité et d'exclusion sociale associée à l'insécurité alimentaire, où les enfants éprouvent de la honte et des stigmates corrélés au modèle de charité associé à la plupart des aides alimentaires. Ceci en dépit du fait que les ménages jugent adéquatement s'ils pourraient être admissibles à ces services et au soutien social en général. La stigmatisation reste le plus grand obstacle à l'accès à l'aide alimentaire, les parents suggérant que la peur de remplir les conditions de revenu pour recevoir l'aide et/ou la stigmatisation perçue associée au fait d'être bénéficiaire de cette aide sont des facteurs importants pour éviter ces programmes. Ceci est lié à l'accès à des aliments sains, les parents et les programmes percevant une augmentation du coût associé aux aliments frais et sains,

ce qui a un impact sur leurs décisions d'achat et donc sur le régime alimentaire des enfants d'âge scolaire.

- Ces considérations sont liées à la disponibilité relative d'aliments sains pour les enfants dans les dîners scolaires et les programmes alimentaires scolaires accessibles à tous les enfants. De multiples intervenants communautaires et éducatifs ont fait part de leurs préoccupations concernant l'inégalité et l'exclusion au sein des écoles et se sont concentrés sur la caractérisation de leurs écoles comme étant défavorisées et, plus précisément, sur cette désignation en fonction du calcul de l'indice de défavorisation produit par le gouvernement provincial pour déterminer l'Indice de milieu socio-économique (IMSE) et l'Indice du seuil de faible revenu (SFR) annuellement. Le regroupement de ces écoles par décile dépend, dans cette optique, de données et d'informations qui, très souvent, ne reflètent pas les réalités et les besoins locaux, en particulier au niveau de l'école primaire. Dans les deux zones étudiées dans le cadre de ce rapport, les organisations communautaires se sont principalement préoccupées de ce point, car le calcul se traduisait par une désignation qui, selon la communauté, ne reflétait pas les réalités des élèves sur le terrain. Dans un quartier en particulier, tous les répondants communautaires (5 sur 5) ont fait remarquer que l'indice ne tenait pas compte de manière appropriée des inégalités au sein des quartiers et des écoles. Ainsi, bien que l'indice ait pu refléter les circonstances moyennes des loyers et des coûts de logement pour le quartier, il ne rendait pas compte de manière adéquate de la réalité selon laquelle l'école desservait un large éventail d'élèves issus de milieux socio-économiques variés, comprenant à la fois des élèves très pauvres et des élèves plus favorisés. La perception du rôle de cette désignation étant très importante dans les quartiers, les personnes interrogées ont soulevé à plusieurs reprises la question de la mesure alimentaire en milieu scolaire et du lien entre l'indice et la mesure.
- Enfin, les organismes communautaires ont soulevé les questions d'exclusion sociale et d'insécurité alimentaire liées à l'ethnicité et à l'immigration afin d'aborder d'autres facteurs de vulnérabilité en matière d'accès à des aliments sains. Bien que cette question n'ait pas été explicitement soulevée dans le contexte de cette étude pendant la période des entrevues, elle a été soulevée de façon constante dans les entrevues pré-pandémiques comme un facteur pour plusieurs tables de quartier à Montréal. Les parents, les familles et les organismes communautaires ont régulièrement discuté soit de la nourriture elle-même comme obstacle à la satisfaction des besoins culturels de leur famille en tant qu'options alimentaires, soit de la méconnaissance des aliments dans les programmes de paniers alimentaires comme obstacle à l'aide. Dans le contexte de la pandémie et durant la période de cette étude, les organisations communautaires ont soulevé la question des paniers de provisions comme étant un sujet de préoccupation. Soit ces paniers ne comportaient pas d'options alimentaires diversifiées répondant à des besoins culturels spécifiques, soit, dans le cadre du processus de rationalisation et de réponse à la demande accrue lors de la pandémie, ils ont supprimé des options auparavant diversifiées qui

respectaient les besoins des différentes communautés culturelles pour faire face à l'urgence. Par exemple, les régimes alimentaires halal et d'autres besoins religieux et culturels des familles ont été supprimés ou fortement réduits dans l'urgence. Trois répondants ont parlé de ce problème comme d'une préoccupation spécifiquement liée à la pandémie, bien qu'il ait été lié à une préoccupation plus large pour de nombreux participants. Tous les organismes communautaires de la période d'étude ont soulevé la question de la prestation de services aux populations les plus vulnérables de leur communauté. « Nous ne savons tout simplement pas si nous atteignons les personnes les plus vulnérables du quartier et, si ce n'est pas le cas, pourquoi pas », a fait remarquer une organisation communautaire. La langue et l'immigration étaient spécifiquement liées à ce commentaire.

La demande d'aide alimentaire d'urgence, l'attention accrue portée à l'insécurité alimentaire et les besoins des enfants en particulier dans le contexte de la crise ont amené la grande majorité des répondants à se demander si les interventions répondaient aux besoins des personnes les plus vulnérables à Montréal.

## VI ... Recommandations

Compte tenu du contexte montréalais, ainsi que des discussions sur les défis et les perspectives en matière d'insécurité alimentaire et d'alimentation saine dans le cadre de cette étude, plusieurs suggestions des participants ainsi que les implications de l'analyse fournissent une feuille de route utile pour faire avancer un rôle constructif et significatif pour la ville de Montréal dans la réduction de l'insécurité alimentaire et la promotion d'une alimentation saine pour les enfants. Cinq recommandations majeures émergent de ces résultats. Elles visent à soutenir les parents et les communautés locales dans leurs relations avec les écoles primaires et secondaires, ainsi qu'à offrir aux programmes la possibilité de s'attaquer à l'insécurité alimentaire dans le cadre des options d'aliments sains généralement offertes dans les environnements scolaires.

### **Recommandation #1 : Créer un point d'information afin de combler le fossé entre les secteurs et les agences**

La première recommandation qui sort de cette analyse découle de la question de la déconnexion entre les établissements d'enseignement et la nature gouvernementale et multisectorielle à plusieurs niveaux des programmes alimentaires destinés aux enfants. Afin de combler le fossé entre les secteurs, les agences et les administrations que les écoles rencontrent lorsqu'elles tentent de subvenir aux besoins des populations étudiantes, de nombreux informateurs de haut niveau de cette étude ont directement communiqué le besoin d'un « point d'entrée » ou d'un « point d'information » clair et unique pour coordonner le soutien aux enfants dans ces politiques. La ville peut jouer un rôle dans l'établissement d'une ressource ou d'un point d'action central

pour l'information sur ce qui est maintenant caractérisé comme un cadre d'action confus et qui se chevauche, ainsi que pour le compléter.

Une deuxième étape, plus intensive, consiste pour la Ville à fournir un soutien et des ressources sous la forme d'un « accompagnement » aux administrateurs et au personnel des écoles afin de les guider dans les qualifications, les demandes et l'utilisation des ressources pour lutter contre l'insécurité alimentaire et les programmes d'alimentation saine dans les écoles. Il s'agit d'une recommandation particulièrement forte pour soutenir les nouveaux administrateurs, ainsi que le personnel nouveau ou en difficulté dans l'évaluation de leurs approches actuelles et la révision de leurs politiques et programmes. De plus, ceci s'applique à l'introduction de politiques et de programmes de mesure alimentaire en milieu scolaire nouveaux ou changeants, car le nombre et la structure complexe de ceux-ci font en sorte que les écoles ne sont pas familières avec les nouvelles exigences et ne dépensent donc pas les ressources ou les fonds alloués sur cette base par crainte de ne pas les utiliser de manière appropriée. La capacité de la Ville à fournir une expertise dans ce contexte pour simplifier, communiquer et guider les écoles à travers ce processus aurait un impact direct et immédiat sur leur capacité à utiliser ces ressources ainsi qu'à les utiliser plus efficacement pour atteindre les objectifs tant pour les enfants souffrant d'insécurité alimentaire que pour les programmes d'alimentation saine.

Cette mesure pourrait également porter sur le lien entre les environnements scolaires et extrascolaires afin d'établir une approche plus homogène pour les enfants, en complément aux recommandations 2 et 5 ci-dessous.

### **Recommandation #2 : Faciliter le partage des informations et des données**

La deuxième grande recommandation d'action porte sur le rôle de la Ville dans la gestion, la promotion et la facilitation de l'information à travers Montréal. C'est particulièrement le cas à la lumière des défis spécifiques associés à l'urgence, où la Ville a joué un rôle important dans la collecte et la diffusion de l'information sur l'aide alimentaire d'urgence en général. Cela dit, il y a encore de la place pour l'engagement et un rôle continu dans l'expansion de la capacité des autorités municipales à faire le lien entre les secteurs mentionnés ci-dessus. Ainsi, malgré la réponse immédiate et efficace de la Ville dans la rationalisation de l'aide alimentaire d'urgence, ce travail et le besoin persistant de trouver, partager et comprendre les multiples niveaux de données et d'informations à travers Montréal prouvent le rôle central de la Ville en tant qu'architecte principal dans la promotion du partage de données et d'informations pour la Politique de l'enfant en général.

En ce qui concerne l'insécurité alimentaire et les options d'alimentation saines pour les enfants, ce rôle et ce mandat peuvent faciliter le partage des données et la collaboration entre les écoles et les organisations locales afin de combler le fossé entre l'école-été et l'école, et la communauté en matière de ressources et de soutien. Le rôle du 211 en tant que ressource pour les communautés et les citoyens en matière de services sociaux revêt une importance particulière. Au fur et à mesure que la Ville renvoyait les citoyens vers le 211 au cours de l'année

écoulée, ces derniers étaient de plus en plus conscients de l'existence de cette ressource et l'utilisaient pour trouver un accès aux services sociaux au sens large. Cela dit, les organismes communautaires n'ont souvent pas mis à jour leurs informations et n'utilisent pas fréquemment le 211 comme outil de première intervention. L'expansion du rôle de la Ville en tant que plaque tournante du partage de l'information et des données entre les organisations permettrait non seulement de combler les lacunes mentionnées ci-dessus, mais aussi d'offrir une avenue utile pour établir la confiance entre les quartiers et entre les organisations communautaires et les écoles qui sont essentielles au partage de l'information et des données pour soutenir la planification.

Un ensemble de recommandations et d'objectifs spécifiques mentionnés par les répondants de cette étude se concentre sur le rôle du C-SAM dans cet effort, car les plans du groupe pour développer un « espace cuisine » et une plateforme en ligne pour le partage d'idées et d'informations entre les quartiers est potentiellement un lien utile et significatif pour mieux connecter les agences municipales avec le conseil de la politique alimentaire. L'investissement dans cette infrastructure numérique renforce la capacité des écoles à accéder aux informations appropriées et à les filtrer en fonction de leurs besoins, rationalise les opportunités et les ressources qui s'étendent aux commissions scolaires, et peut servir de lieu de partage des meilleures pratiques ainsi que des informations dont tous les citoyens ont besoin pour trouver des options alimentaires fraîches, saines et abordables pour les enfants.

### **Recommandation #3 : Mieux utiliser les données**

La troisième recommandation issue de cette analyse porte sur le rôle de la Ville dans la communication des données relatives émises par le gouvernement provincial et dans l'arrimage des modes d'utilisation. Ce faisant, cette recommandation souligne le rôle de la Ville dans la défense et le soutien des écoles de Montréal en particulier. La nécessité de défendre l'évaluation annuelle de l'indice de défavorisation et la capacité d'aider les écoles à comprendre, et donc à aider les élèves dans le besoin, sont des préoccupations spécifiques, et donc importantes. Bien que cela soit déterminé au niveau provincial, comme nous l'avons vu plus haut, la Ville est bien placée pour évaluer les impacts de l'indice et pour soutenir les communautés locales dans son utilisation afin de répondre de manière plus appropriée aux besoins et aux problèmes locaux qui reflètent les défis des conseils scolaires et des communautés locales. Une majorité écrasante d'organisations communautaires locales et d'informateurs clés des conseils scolaires ont indiqué qu'il s'agissait d'une préoccupation constante pour les communautés. La « crainte » de perdre l'admissibilité aux programmes sur la base de cette désignation pour les écoles qui desservent des élèves à faible revenu et vulnérables ainsi que l'utilisation de la désignation pour l'admissibilité au soutien des programmes alimentaires scolaires continueront d'être un problème si cette question n'est pas abordée. Cette question a été soulevée lors d'une série d'entretiens, les répondants ayant fait part de leur surprise de « perdre » la désignation et du processus délicat, difficile et long pour faire appel de la désignation sur la base de l'indice. Dans ce cas précis, la Ville joue un rôle en communiquant de manière

proactive avec les écoles et en leur apportant son soutien lorsque ces évaluations sont publiées, afin d'aider les communautés locales à réagir à la désignation et à la qualification des programmes.

Un élément important du calcul de l'indice et des communautés à faible revenu est l'accent mis sur les dépenses des ménages pour les familles. Il porte sur le coût des besoins de base, notamment la nourriture, le logement et les vêtements. Dans ce contexte, ce calcul peut changer de manière significative en peu de temps en fonction de l'augmentation des coûts dans ces trois catégories. Cependant, le logement reste de loin le défi le plus important, car l'embourgeoisement et l'augmentation des coûts du logement ont un impact sur la capacité d'une famille à disposer des fonds nécessaires pour se payer une alimentation saine. Ainsi, bien que le lien entre le logement et l'insécurité alimentaire soit discuté et reconnu dans la documentation sur l'insécurité alimentaire au Canada, le fait de mettre l'accent sur la réduction des coûts de logement en investissant dans des logements abordables a une incidence sur l'indice ainsi que sur la vie et les moyens de subsistance des enfants en général.

#### **Recommandation #4 : Réduire la stigmatisation et l'exclusion sociale**

La quatrième recommandation majeure associée à cette étude porte sur le rôle des programmes généraux et l'accès à ces programmes dans la mesure où ils bénéficient aux populations vulnérables et aux écoliers les plus pauvres. Comme nous l'avons vu, le facteur le plus important ayant une incidence sur l'insécurité alimentaire des enfants est lié au fait de disposer d'un revenu suffisant pour pouvoir acheter des aliments sains et abordables. Pourtant, lorsque les programmes sont spécifiquement liés au modèle de don de charité et qu'ils ciblent les besoins sur cette base, les familles et les enfants en particulier sont beaucoup moins susceptibles d'accéder à ces services en raison de la stigmatisation associée aux programmes sous condition de ressources. À ce titre, la Ville peut jouer un rôle important dans la promotion d'alternatives qui réduisent la stigmatisation associée à l'insécurité alimentaire et favorisent des options alimentaires saines pour les enfants. Bien que plusieurs exemples de tels programmes aient été mentionnés par les répondants, ceux-ci ne sont pas largement accessibles à tous les élèves et enfants, indépendamment du quartier ou des circonstances. Dans ce contexte, lier ces options à l'éducation nutritionnelle et diététique pourrait permettre d'atteindre les objectifs de réduction de l'insécurité alimentaire et de promotion d'habitudes alimentaires saines pour les enfants. Ces objectifs seraient encore renforcés en reliant les options universelles dans l'environnement scolaire aux communautés locales et aux camps de jour. Les recommandations spécifiques discutées dans l'étude comprennent des options permettant aux élèves de demander des cartes de cantine et/ou un financement qui n'exige pas la démonstration du besoin pour les élèves ainsi qu'une éducation pour les enfants qui va au-delà de l'aide alimentaire d'urgence et établit des options saines et culturellement pertinentes pour les enfants. À cet égard, la Ville peut mettre l'accent sur le lien entre les environnements alimentaires scolaires, les déjeuners et l'éducation à une alimentation saine en classe. Enfin, pour réduire la stigmatisation, les communautés locales et les écoles doivent également offrir aux communautés culturelles et aux enfants la possibilité de participer pleinement à ces programmes. Cela dit, un élément clé pour assurer une approche diversifiée et inclusive pour tous les enfants

doit intégrer des options alimentaires qui reflètent les besoins religieux ou culturels des élèves dans ces programmes. Que la Ville se concentre sur le soutien de ces options alimentaires pour les enfants, quel que soit leur quartier à Montréal, ou qu'elle subventionne ces options pour les élèves dans leur environnement scolaire, les objectifs de diversité et d'inclusion de ce projet soulignent qu'il s'agit d'un aspect important de tout programme alimentaire visant à lutter contre la vulnérabilité tout en respectant des environnements alimentaires sains et inclusifs.

### **Recommandation #5 : Offrir des options gratuites pour tous les enfants**

Un aspect de cette étude a soulevé la question des déjeuners scolaires universels comme étant une proposition que la Ville doit comprendre et soutenir. Cependant, il n'y a pas suffisamment de données à l'heure actuelle pour fournir une recommandation spécifique sur cette proposition. L'analyse présentée ici met toutefois en évidence une recommandation globale significative pour soutenir de potentielles options gratuites pour les élèves. La cinquième et dernière recommandation de ce rapport est une réponse à deux volets à la question de l'accès : 1) premièrement, que les programmes nouveaux ou révisés visant à réduire l'insécurité alimentaire ne doivent pas être ciblés sur une communauté ou un groupe d'enfants en particulier comme point d'appui ; 2) deuxièmement, que les programmes alimentaires doivent tenir compte à la fois de l'insécurité alimentaire et des aliments sains pour atteindre les objectifs de la politique de l'enfant. En effet, l'accès universel est important pour maintenir un soutien à long terme et donc un financement adéquat pour une meilleure politique alimentaire en général ; les programmes sous condition de ressources, à cet égard, ont tendance à être beaucoup plus contestés et à recevoir progressivement moins de soutien au cours de leur durée de vie car ils n'incluent pas tous les élèves. En outre, ce n'est que par ce type d'accès que le lien entre la réduction de l'insécurité alimentaire et la promotion d'environnements sains peut être réalisé. Dans le contexte de l'insécurité alimentaire, le modèle dominant consistant à fournir des aliments transformés et bon marché aux familles pauvres a été constamment identifié comme un obstacle aux objectifs de lutte contre l'obésité et de promotion de meilleures pratiques de santé pour les citoyens. Toutefois, pour résoudre le paradoxe « faim/obésité », les investissements dans la Politique de l'enfant ne devraient pas renforcer le compromis entre sécurité alimentaire et alimentation saine, mais faire en sorte que toute politique se concentre sur les deux options. Bien que cela exige manifestement plus d'attention et d'investissements à court terme, les avantages à long terme d'une modification des environnements alimentaires en faveur d'une alimentation plus saine et abordable, ainsi que l'obtention de meilleurs résultats en matière de santé pour tous les résidents, ne peuvent être sous-estimés.

## **VII ... Les limites de cette recherche**

Cette étude reflète les perspectives et les idées de 30 informateurs clés aux niveaux municipal et local à Montréal. Cela dit, il s'agit d'un petit échantillon représentatif des personnes investies dans les politiques

alimentaires pour les enfants en général. Par conséquent, la généralisation de cette analyse, ainsi que les recommandations, peuvent ne pas représenter toutes les communautés, tous les quartiers et toutes les expériences des Montréalais touchés par ces questions. Plus précisément, les personnes contactées et incluses dans ce projet représentent un échantillon représentatif d'organisations et d'institutions dont les programmes sont liés aux écoles primaires et secondaires et n'incluent pas les garderies ou les programmes pour enfants qui touchent les enfants de 0 à 5 ans. De plus, cette étude n'inclut les réflexions que de quelques parents, et seulement de manière incidente en fonction des informateurs clés qui se trouvaient être également des parents. Enfin, elle ne contient aucune information sur le point de vue des enfants touchés par la politique. D'autres recherches sont nécessaires pour comprendre le rôle de ces politiques dans la mesure où elles ont un impact sur les jeunes enfants, leur rôle dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et l'alimentation saine au-delà de la portée des environnements scolaires, et plus largement en ce qui concerne les expériences des familles lorsqu'elles naviguent dans le paysage des options et des ressources potentielles à Montréal en général.

## **VIII ... Piste de recherche**

Une direction majeure de la recherche se concentre sur le rôle que les propositions d'alimentation scolaire universelle ont sur les objectifs de cette politique ; ceci est devenu un point principal des campagnes et de la défense des enfants en général au Canada. Comprendre l'impact des options d'alimentation scolaire universelle sur la santé et le bien-être des enfants est une direction importante lorsqu'on considère les objectifs de ces programmes et les impacts qu'ils auraient à Montréal. En outre, le nouveau Guide alimentaire canadien et son impact nutritionnel sur les options d'alimentation saine pour les enfants constituent une orientation importante pour les recherches futures. De nombreuses propositions et de nouveaux programmes considèrent le guide alimentaire comme une mesure de la qualité des programmes alimentaires. Chercher à savoir si et comment cela pourrait être une norme pour aborder les options d'aliments sains pour la politique de l'enfant est une contribution significative pour aborder les aspects complexes et parfois incompris de la satisfaction des besoins nutritionnels des enfants.

## **IX ... Références et bibliographie**

- Aunio, A.-L. & Dube, L. (2021). On the front lines in food policy: Assessing the role of neighbourhoods for food systems transformation in the Montreal food polity. *Canadian Food Studies/La Revue canadienne des études sur l'alimentation*, 2021. 8(2).
- Aunio, A., Aubert, A., & Begg, R. (2021). Nourishing smart city solutions: Data collaboration and food policy, M.C.S. Network.

- Bergeron, P. et Paquette M.C. (2014). Les mesures de repas scolaires subventionnés et leurs impacts sur l'alimentation et le poids corporel des jeunes  
[https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1952\\_Repas\\_Scolaires\\_Subventionnes\\_Impact.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1952_Repas_Scolaires_Subventionnes_Impact.pdf).
- Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal. 2018. Carte de la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans. En ligne : <https://www.cgtsim.qc.ca/fr/documents-site-web/463-carte-fr-2018/file>.
- Charmaz, K. (2003). Grounded theory: Objectivist and constructivist methods. In N. K. Denzin, & Y. S. Lincoln (Eds.), *Strategies for qualitative inquiry* (2nd ed., pp. 249-291). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Desrosiers, H. & Tétreault, K. « Caractéristiques démographiques, socioéconomiques et résidentielles des enfants vulnérables à l'entrée à l'école ». Institut de la statistique du Québec. *Portraits et trajectoires*, No 14.
- Montréal, Métropole en santé. (2019). Le Plan d'action intégré 2020-2022 du Conseil du Système Alimentaire Montréalais. <https://csam.ca>.
- Robitaille, E. et al (2015) L'environnement alimentaire autour des écoles publiques et la consommation de malbouffe le midi par des élèves québécois du secondaire  
[https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2050\\_environnement\\_alimentaire\\_ecoles\\_publicques.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/2050_environnement_alimentaire_ecoles_publicques.pdf).
- Bergeron, P. et Paquette M.C. (2014) Les mesures de repas scolaires subventionnés et leurs impacts sur l'alimentation et le poids corporel des jeunes.  
[https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1952\\_Repas\\_Scolaires\\_Subventionnes\\_Impact.pdf](https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1952_Repas_Scolaires_Subventionnes_Impact.pdf).



### Axe 3 : La persévérance scolaire et la réussite éducative

# Volet 1 — Favoriser la réussite éducative et la persévérance scolaire des jeunes issus de la diversité : Rôles complémentaires possibles de la Ville de Montréal

Équipe de recherche :

Isabelle Archambault, professeure titulaire, FAS, École de psychoéducation

Sophie Pascal, conseillère de recherche, FAS, École de psychoéducation

Laurent Fahrni, agent de recherche, FAS, École de psychoéducation

Sarah Fraser, professeure agrégée, FAS, École de psychoéducation

Établissement gestionnaire de la subvention :

**Université de Montréal**

Remerciements :

*Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce projet, et plus spécifiquement les acteurs montréalais impliqués en matière de persévérance et de réussite éducative qui ont accepté de participer aux entrevues de groupe. Merci aux équipes du ministère de l'Éducation, aux organismes régionaux et communautaires, aux représentants de la Ville de Montréal, ainsi qu'aux représentants des trois centres de services scolaires francophones de l'Île de Montréal qui ont pris part à cette recherche. Merci aussi au Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises de nous avoir confié ce mandat et à la Ville de Montréal pour son intérêt à mieux comprendre son rôle pour soutenir le bien-être, la réussite et la persévérance des jeunes issus de la diversité. Enfin, merci à tous les jeunes montréalais issus de la diversité qui sont au cœur des réflexions de ce rapport et qui, par leur présence et leurs réussites, contribuent au quotidien à enrichir la Métropole.*

- > [Photo reportage de Caroline Hayeur au sein de l'organisme communautaire Baobab Familial.](#)
- > [Ce travail est distribué sous une licence CC-BY-NC-ND 4.0. Pour obtenir des autorisations en dehors de cette licence, veuillez contacter : Isabelle Archambault \(\[isabelle.archambault@umontreal.ca\]\(mailto:isabelle.archambault@umontreal.ca\)\)](#)



## I ... Le contexte de la recherche

### Le contexte

La Charte de la Ville de Montréal (2000) affirme que la Ville « relève des défis uniques au Québec en matière d'accueil, d'intégration et de francisation de la population immigrante » et « doit veiller à ce que des logements abordables, sociaux, familiaux et de qualité soient accessibles à tous ses résidents, notamment les jeunes familles, les ménages à revenu modeste et les nouveaux arrivants ». Dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités (2017), « contrat social qui prévoit l'engagement concret de la Ville de Montréal et de tout son personnel dans l'amélioration constante des services à la population », la Ville présente une série de principes et de valeurs (p. ex. dignité, égalité, inclusion, participation et épanouissement des citoyens, culture), de droits et de responsabilités sur divers plans, incluant la vie économique et sociale. À cet effet, la Ville de Montréal « s'engage à prendre des mesures adéquates, avec l'appui des partenaires, pour favoriser le développement physique, mental, spirituel, moral et social de chaque enfant ». Les responsabilités de la Ville touchent aussi la vie culturelle, le loisir, l'activité physique et le sport, ainsi que la sécurité.

En 2016, la Ville de Montréal est en quelque sorte passée à l'action par la mise en place de sa Politique de l'enfant (Ville de Montréal, 2016), dont les principes directeurs, comme la prise en compte des réalités locales et le travail en partenariat, guident les actions autour de cinq axes d'intervention : 1) la sécurité et l'accessibilité des environnements urbains, 2) la saine alimentation et la sécurité alimentaire, 3) la persévérance scolaire et la réussite éducative, 4) l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs et 5) les familles et les communautés. Cette Politique (2016-2021), qualifiée d'audacieuse et d'ambitieuse, invitait les acteurs de la vie municipale à « agir, mais également faciliter, accompagner, soutenir et concerter les efforts de tous » afin de permettre « aux enfants de naître, grandir et s'épanouir à Montréal ».

C'est dans ce contexte que le Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises (CRIEM) a reçu le mandat de former un comité consultatif et de diriger une série de recherches participatives pour aider la Ville à mieux définir son rôle auprès des enfants. Le présent rapport s'inscrit ainsi dans l'axe 3 de la Politique de l'enfant. Il s'intéresse plus spécifiquement aux rôles de la Ville et aux interventions à prioriser en contexte montréalais pour favoriser la persévérance et la réussite éducative des jeunes issus de la diversité et assurer leur participation active à la vie de leur communauté.

### La problématique

La diversité ethnoculturelle est définie de multiples façons. Elle est toutefois généralement conçue comme une construction sociale qui dépend des rapports qui se créent entre les individus ou les groupes minoritaires ou majoritaires d'une société (Conseil des relations interculturelles, 2007, Ministère d'Immigration, de la diversité

et de l'inclusion, 2015). La diversité culturelle renvoie aussi à différents marqueurs — tels l'origine, la langue et la religion — qui contribuent aux dynamiques d'identification et de stratification sociales ainsi qu'aux représentations que la société se fait des individus ou des groupes qui y sont représentés (Amiriaux, 2018). Il s'agit donc d'une composante inhérente de presque toutes les sociétés modernes qui contribue aux rapports de pouvoir complexes et souvent inégalitaires qui existent entre les personnes. Au Canada, certains groupes de minorités religieuses ou « racisés » subissent ce type de rapports inégalitaires, bien que la diversité ethnoculturelle soit souvent ramenée aux populations immigrantes (Archambault et al., 2018).

Les populations immigrantes sont en augmentation croissante au Canada (Statistique Canada, 2017). Un cinquième de ces populations au pays vivent d'ailleurs dans la province de Québec et Montréal est leur principale destination. En 2019, 25,6% de la population scolaire à Montréal était ainsi constituée d'élèves de première génération (i.e. nés à l'étranger de parents nés à l'étranger), alors que 41,7% était composée d'élèves de deuxième génération (i.e. nés au Canada dont un moins un parent est né à l'étranger). Dans les dernières années, les membres de groupes « racisés » sont aussi largement représentés dans la ville, surtout les Noirs, les Arabes et des Latino-Américains, qui représentent 21 % de la population montréalaise (Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion, 2016).

Par ailleurs, les réalités sociales et scolaires des jeunes issus de la diversité à Montréal sont difficilement comparables. Il existe en effet des différences importantes entre les individus et les groupes en termes de réussite éducative et de persévérance scolaire. Selon une synthèse des études québécoises réalisées par Mc Andrew et al. en 2015, les jeunes issus de l'immigration réussissent généralement bien, et même mieux que leurs pairs nés au Canada de parents nés au pays. Néanmoins, certains jeunes, notamment ceux issus de certaines régions spécifiques du monde, sont plus nombreux à présenter des retards et moins nombreux à obtenir un diplôme d'études secondaires. Dans ce sens, une étude récente indique qu'à Montréal, dans les écoles publiques où la proportion d'immigrants de première génération est élevée, la réussite des élèves est généralement plus faible (Archambault et al., sous presse). Cette tendance semble toutefois surtout s'expliquer par le fait que ces écoles sont plus souvent situées en milieux défavorisés et qu'elles accueillent une proportion plus importante de jeunes qui arrivent au pays en cours de scolarité secondaire et souvent, présentent des retards scolaires importants. Une fois ces retards pris en compte, les différences entre les écoles deviennent en effet non significatives.

En somme, en raison de la forte proportion de jeunes issus de la diversité et du défi que représentent la persévérance scolaire et la réussite éducative pour certains d'entre eux, les institutions et les décideurs sont de plus en plus soucieux de mettre en place des moyens efficaces pour faciliter leur intégration et leur réussite dans les villes, et Montréal ne fait pas exception. Toutefois, le rôle que peut jouer la Ville en soutien à la réussite éducative des jeunes n'est pas clairement établi. La mission d'instruire, socialiser et qualifier les jeunes est clairement celle de l'école (LIP, 2020) et de ses partenaires communautaires de proximité (Vatz Laaroussi et al.,

2008), mais qu'en est-il du rôle complémentaire de la Ville à cet égard ? La réponse à cette question demeure entière. Ce rôle s'inscrit toutefois dans un écosystème complexe où plusieurs instances, dont les écoles, les organismes communautaires et des instances régionales, sont déjà à pied d'œuvre pour soutenir la persévérance et la réussite éducative des jeunes issus de la diversité.

### **Le but et les objectifs de recherche**

La recherche proposée s'intéresse aux rôles complémentaires de la Ville de Montréal pour soutenir la persévérance et la réussite éducative des jeunes issus de la diversité ethnoculturelle sur son territoire. Le but est de comprendre la perspective d'acteurs-clés (organismes communautaires et régionaux, arrondissements, partenaires ministériels, etc.) quant aux rôles complémentaires actuels ou potentiels de la Ville et quant aux mécanismes qui facilitent ou entravent les collaborations entre la Ville et ses partenaires. Cette étude vise également à présenter une série de recommandations pour soutenir la Ville dans ses efforts en matière de réussite éducative des jeunes issus de la diversité ethnoculturelle.

## **II ... Méthodologie**

### **L'échantillon**

Six entrevues de groupe (réunissant au total 25 répondants) ont été animées auprès de divers acteurs montréalais impliqués en matière de persévérance et de réussite éducative. La composition des groupes se décline comme suit :

- G1 : Représentants d'un organisme régional œuvrant en persévérance scolaire ;
- G2 : Représentants d'une direction et d'une équipe professionnelle relevant du ministère de l'Éducation ;
- G3 et G4 : Représentants d'organismes communautaires dont les mandats visent la persévérance scolaire ou le soutien aux personnes issues de l'immigration ;
- G5 : Représentants de la Ville de Montréal (arrondissements) ;
- G6 : Représentants des trois centres de services scolaires francophones de l'Île de Montréal.

## **Le processus analytique**

Les entrevues ont été intégralement transcrites et codées à partir d'un arbre thématique (Paillé & Mucchielli, 2012) élaboré selon un processus inductif et itératif s'inspirant de la théorisation ancrée (Glaser & Strauss, 1967). Cette analyse a permis de mettre en lumière le point de vue des acteurs rencontrés sur la collaboration et les rôles complémentaires de la Ville de Montréal par rapport à ses partenaires (p. ex. le ministère de l'Éducation, les centres de service scolaire, les partenaires régionaux et communautaires, etc.) pour soutenir la persévérance et la réussite scolaire des jeunes issus de la diversité ethnoculturelle. Les thèmes découlant de ces analyses couvrent les perceptions des acteurs consultés concernant : les rôles adoptés par les différents partenaires, les pratiques gagnantes pour favoriser la persévérance et la réussite éducative, les irritants de la collaboration entre la Ville et ses partenaires en matière de persévérance et de réussite éducative, la collaboration « réelle » et « souhaitée » avec la Ville, ainsi que les améliorations potentielles. Le présent rapport propose une synthèse des constats découlant des propos recueillis pour chacun de ces thèmes et en présente les limites.

## **III ... La synthèse des résultats**

### **Les rôles de la ville et de ses partenaires pour favoriser le bien-être et la réussite éducative**

Selon l'ensemble des acteurs rencontrés, la Ville de Montréal joue un rôle « périphérique » ou un rôle « de soutien » (plutôt qu'un rôle direct) en matière de réussite et de persévérance scolaire, dans la mesure où, contrairement aux écoles, aux centres de services scolaires (CSS) ou au Ministère de l'éducation, cet objet n'est pas son mandat premier. Cela dit, la persévérance scolaire des jeunes constitue un enjeu important du point de vue des représentants de la Ville. À cet égard, ils soulignent qu'il est essentiel que les projets en matière de persévérance scolaire soient ancrés dans les besoins des jeunes au sein des arrondissements.

En termes de collaboration entre la Ville et le milieu scolaire (p. ex. écoles, centres de services scolaires), les répondants soulignent que dans certains arrondissements, il n'existe pas ou peu de liens formels et spécifiques. Ainsi, la qualité et la nature de la collaboration entre la Ville et le milieu scolaire varient d'un quartier à l'autre et reposent sur les acteurs en place ou sur des initiatives isolées dans certains arrondissements, donnant lieu à une importante hétérogénéité sur le territoire montréalais. Les répondants des arrondissements reconnaissent par ailleurs que les centres de services scolaires, notamment, font des progrès importants pour favoriser la persévérance scolaire des élèves issus de la diversité ethnoculturelle à Montréal, bien qu'une poursuite des réflexions leur apparaisse nécessaire.

Les répondants des arrondissements reconnaissent aussi que le mandat d'intervenir, entre autres auprès des parents pour faire connaître la « société d'accueil » ainsi que le milieu scolaire aux familles issues de la diversité,

relève avant tout des organismes communautaires, bien que ces mandats se font parfois en collaboration avec la Ville. Les représentants des arrondissements se perçoivent ainsi avant tout comme assurant la liaison entre les différents partenaires (communautaires, régionaux, notamment) afin de favoriser l'organisation ou la coordination des activités, services et programmes sur leur territoire. Ce rôle « d'agent de liaison » est toutefois peu présent dans le discours des partenaires qui œuvrent en persévérance scolaire sur le territoire (partenaires communautaires, représentants des CSS, (notamment). Selon ces partenaires, le rôle de la Ville pour favoriser la persévérance et la réussite éducative est surtout indirect, c'est-à-dire que la Ville peut poser des actions touchant plusieurs sphères du développement des jeunes et du bien-être des familles, et qui vont au-delà des apprentissages scolaires. Ce rôle s'opère par le financement, le soutien à différentes infrastructures ou via l'offre de différents services ou programmes, tels que, par exemple : les activités à la bibliothèque de quartier (développer la littératie des jeunes et des parents, etc.), l'offre culturelle, l'organisation d'activités parascolaires, le financement de camps d'été de francisation / d'immersion pour les immigrants nouvellement arrivés, les activités du Carrefour Jeunesse Emploi, ainsi que les maisons de jeunes subventionnées par la Ville.

### **Les pratiques gagnantes pour favoriser le bien-être et la réussite**

Les répondants ont été invités à relever des pratiques qu'ils jugent gagnantes pour soutenir les jeunes issues de la diversité et favoriser leur bien-être, leur réussite éducative et leur persévérance scolaire.

Certaines des pratiques mentionnées par les répondants n'impliquent pas spécifiquement une contribution de la Ville de Montréal. Ainsi, par exemple, la pertinence d'initiatives coordonnées par les milieux scolaires, telles les activités visant à une meilleure compréhension du système scolaire destinées aux personnes immigrantes (ateliers d'information, de préparation, etc.), celles visant à faciliter les transitions scolaires (maternelle-primaire, primaire-secondaire), les programmes de Pairs-Aidants (élèves de 2e cycle du secondaire qui s'impliquent à titre de pairs aidants auprès des élèves de secondaire 1) ou encore les initiatives impliquant une collaboration entre la santé publique et les centres de services scolaires, est soulignée. Les répondants rapportent aussi le rôle important des agents de liaison école-famille- communauté, des intervenants communautaires scolaires interculturels, des agents de liaison ou de développement, ou encore des agents de transition au moment de l'entrée à l'école, qui connaissent bien le quartier, les familles ainsi que les ressources disponibles. À cet égard, les communautés de pratiques, c'est-à-dire des « groupes de personnes qui partagent un intérêt ou une passion pour ce qu'ils font et apprennent à le faire mieux en interagissant sur une base régulière » (Wenger, 2011), sont des pratiques prometteuses mises en place notamment par des intervenants communautaires scolaires qui prennent de l'ampleur dans certains arrondissements. Enfin, certains répondants d'organismes communautaires rapportent parmi les pratiques gagnantes l'intérêt d'intégrer les jeunes au sein des instances décisionnelles (telles les conseils d'administration) pour mieux connaître et tenir compte de leurs besoins.

Par ailleurs, bien que rarement responsable de leur déploiement direct, la Ville de Montréal joue un rôle dans la mise en place de plusieurs pratiques gagnantes relevées par les répondants pour soutenir les jeunes issus de la diversité et favoriser leur bien-être, leur réussite et leur persévérance scolaire. Dans la mise en place de ces pratiques, les rôles de la Ville sont variés (p. ex. donner un soutien financier, favoriser l'accès à certaines infrastructures, être responsable de coordonner ou mettre en place certains services, etc.). Voici quelques-unes de ces pratiques gagnantes dans lesquelles la Ville est impliquée et qui sont reconnues par les acteurs rencontrés comme soutenant la persévérance et la réussite éducative :

- Les initiatives qui visent la sécurité alimentaire des jeunes et des familles (p. ex. déjeuners scolaires) au sein des arrondissements ;
- Les activités et services offerts par les secteurs des bibliothèques et de la culture (p. ex. découverte de la culture, soutien à l'apprentissage du français, accompagnement des parents à l'heure du conte, activités de médiation culturelle, etc.) ;
- Les activités parascolaires, incluant les activités sportives, destinées aux enfants et aux familles ;
- Les activités visant l'intégration des familles et jeunes issus de la diversité (groupes de discussion ou de soutien pour les parents, camps de jours et camps d'été de francisation pour les jeunes) ;
- Les activités, services et programmes offerts dans les centres de pédiatrie sociale (p. ex. activités de stimulation parent-enfant, démarches pour favoriser l'accès à des services de gardes subventionnés pour les enfants sans statut) ;
- Les initiatives de valorisation de la persévérance scolaire, telles les bourses et les attestations de félicitations pour avoir réussi une formation ;
- Les efforts mis en œuvre par la Ville pour rendre les informations sur les services ou programmes offerts par la Ville accessibles aux familles et aux jeunes issus de la diversité ethnoculturelle (p. ex. traduction, diffusion), incluant les informations qui concernent le milieu scolaire ;
- Les efforts mis en œuvre par la Ville pour assurer une stabilité du personnel (à la Ville ou dans les organismes communautaires), facilitant les collaborations avec les partenaires scolaires (p. ex. par l'établissement de relations entre les partenaires, la connaissance de leurs réalités, rôles et enjeux mutuels) ;

- Les initiatives de collaboration entre les arrondissements et entre les centres de services scolaires autour d'enjeux communs ou de projets spécifiques ;
- Les initiatives de concertation à l'échelle du territoire, comme la Table montréalaise sur la réussite éducative ou Horizon 0-5 ;
- Les plans d'action spécifiques mis en œuvre dans plusieurs arrondissements, tels les « Plans d'action intégrés » en développement social, ou encore le plan d'action « Priorité Jeunesse » (0-29 ans) ;
- Le « Forum jeunesse de l'Île de Montréal », lieu de rassemblement et d'échange pour les organisations montréalaises œuvrant auprès des jeunes ;
- Le programme estival de formations qualifiantes avec stage « Ma première expérience de travail », destiné aux 14-15 ans (p. ex. animateurs de camps) ;
- Les initiatives du type « Intégration jeunesse du Québec » et « Carrefour jeunesse emploi », qui soutiennent les jeunes dans leur recherche d'emploi (et certains projets spécifiques tels les brigades de déneigement) ;
- Le programme TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée), une alternative à la judiciarisation des jeunes qui pratiquent des métiers de la rue, qui comporte un volet d'accompagnement psychosocial ;
- Le « Passeport jeunesse », qui permet aux jeunes et aux familles de découvrir les activités offertes par les organismes communautaires de leur arrondissement tout au long de l'année ;
- Les initiatives de soutien aux familles et aux jeunes pour favoriser la persévérance scolaire en période de pandémie, telles les troussees scolaires ou encore les haltes Wi-Fi gratuites dans les installations des arrondissements (bibliothèques, édifices municipaux, etc.).

Le déploiement de ces activités, services et programmes qui impliquent une collaboration entre la Ville de Montréal et les partenaires scolaires, communautaires et régionaux œuvrant pour soutenir les jeunes et favoriser leur bien-être et leur réussite éducative, comporte des défis. La prochaine section présente brièvement les irritants relevés par les répondants consultés, alors que la dernière section de ce rapport présente les améliorations souhaitées par les partenaires.

## Les irritants de la collaboration en matière de bien-être et de réussite

L'ensemble des partenaires rencontrés (Ville, CSS, organismes communautaires, DILEI) mentionnent des irritants dans leurs collaborations avec la Ville, limitant la capacité de chacun à soutenir la persévérance et de la réussite éducative. En voici quelques-uns :

- Les répondants mentionnent que le fait que les interactions entre les acteurs s'inscrivent fréquemment dans un contexte d'urgence ne favorise pas la collaboration. Il est notamment fait mention que ces interactions se déroulent souvent en cas de situation problématique et qu'il n'y a pas de tradition de communauté éducative.
- Les collaborations intra-arrondissements sont aussi à géométrie variable. Les partenaires des centres de services scolaires et des organismes communautaires mentionnent notamment que leur collaboration avec la Ville de Montréal passe surtout par les arrondissements et que cette approche décentralisée est à géométrie variable selon les arrondissements (p. ex. dans certains arrondissements, les centres de services scolaires sont impliqués dans le choix des projets à financer, alors que dans d'autres, ils ne le sont pas).
- À cet effet, la multiplication des politiques propres aux arrondissements ne favorise pas une collaboration harmonieuse entre la Ville et les partenaires scolaires, communautaires et régionaux (p. ex. : certains arrondissements ont leurs propres politiques de l'enfance, leurs propres priorités jeunesse, etc.).
- Un manque d'arrimage dans les collaborations supra- et intra-arrondissements est également souligné. Un irritant majeur soulevé concerne notamment le « parachutage » (selon les termes des répondants) des projets régionaux dans les arrondissements sans consultation des milieux. Dans certains cas, les projets soutenus par les organismes touchant plusieurs arrondissements sont vus comme démultipliant les services déjà en place localement (i.e. au sein de l'arrondissement). À titre d'exemple, il existe une multitude de petits projets en réussite éducative qui se spécialisent dans l'aide aux devoirs.
- Par ailleurs, la centration des ressources autour de projets similaires (p. ex. se spécialisant dans l'aide aux devoirs) peut donner l'impression que la réussite des élèves passe avant tout par leurs résultats scolaires, alors que le concept de réussite éducative est beaucoup plus large (touche plusieurs sphères du développement) et profondément multifactoriel.

- Les répondants soulignent aussi le manque d'espaces réels pour la collaboration entre la Ville et ses partenaires, ce qui nuit, par exemple à la collaboration entre les partenaires et certaines instances de la Ville, dont le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) ;
- Le fait que la Ville ne finance que les services directs aux jeunes et aux familles et ne finance pas les activités de concertation des instances en place (p. ex. Horizon 0-5) est nommé comme un irritant. Les répondants soulignent que cet arrimage entre les partenaires pour l'offre d'activités, de services et de programmes est une nécessité, considérant la nature multifactorielle de la réussite éducative et la diversité des partenaires impliqués.
- Enfin, l'un des irritants majeurs à la collaboration est d'ordre financier. En effet, le financement des projets est un aspect mentionné par une diversité de répondants comme source de nombreux irritants, notamment : la lourdeur des démarches pour l'obtention du financement, le fait que les enveloppes soient contraignantes (p. ex. enveloppes thématiques) et limitées dans le temps (p. ex. problème de récurrence des fonds, absence de pérennité – les projets sur une seule année ne permettent pas de créer de liens), ainsi que les délais imposés (très difficiles à respecter pour les organismes). Cette situation est difficile pour les partenaires, qui ont l'impression de constamment être en recherche de financement, ce qui affecte leur capacité à focaliser sur leur mission première.

### **La collaboration « souhaitée » entre la ville et les divers partenaires**

Cette section fait état de la collaboration « souhaitée » ou des améliorations possibles à la collaboration « réelle » entre la Ville et les partenaires consultés dans cette recherche, et ce, à travers le regard de l'ensemble des acteurs rencontrés. Les points-clés ici présentés sont également repris dans la section portant sur les recommandations.

#### **□ Sur les processus de collaboration de façon générale**

Dans un premier temps, les répondants suggèrent que la Ville améliore certains processus de collaboration avec les partenaires scolaires, communautaires et régionaux en matière de bien-être et de réussite des élèves issus de la diversité ou qu'ils les maintiennent/renforcent dans les arrondissements où ils sont en place. À cet effet, il est suggéré que la Ville s'assure de :

- Prendre en compte les besoins des milieux (ainsi que leurs spécificités) au niveau local, tout en adoptant une vision plus « générale », à l'échelle de la Ville, qui permette notamment de ne pas dédoubler les acteurs/organismes travaillant sur les mêmes projets ;

- D'adopter une approche globale/holistique du bien-être et de la réussite des élèves (soutenir ou offrir des activités touchant différentes sphères du développement, dans la continuité, de l'individuel au collectif) ;
- De favoriser la collaboration entre les arrondissements pour le partage de ressources et/ou expertises sur des projets ou des enjeux particuliers (p. ex. les armes à feu).

#### □ **Sur les collaborations de niveau supra-arrondissements**

En ce qui concerne les collaborations au niveau supra-arrondissements, les représentants des arrondissements expriment le souhait de s'impliquer davantage pour développer une collaboration avec les milieux scolaires, notamment pour favoriser les relations mutuelles et le travail en cohérence. Les partenaires scolaires, communautaires et régionaux rencontrés abondent d'ailleurs dans le même sens, soit vers la mise en place d'une collaboration supra-arrondissements, avec notamment des espaces officiels de collaboration entre la Ville et les divers partenaires. L'idée n'est pas de créer de nouvelles instances, mais d'utiliser celles qui existent et d'assurer la participation active et systématique de la Ville et de ses partenaires. Selon certains répondants, la Ville-centre pourrait avoir un rôle plus défini dans cette collaboration supra-arrondissement, pour soutenir, conseiller et assurer une continuité dans les projets, services, etc., entre les arrondissements. Elle pourrait, par exemple, s'impliquer à titre de conseiller en matière de financement (i.e. sur la façon dont l'argent devrait être distribué dans les arrondissements pour soutenir la persévérance et la réussite des jeunes, sur la base de quels critères ou priorités, etc.).

Il apparaît également important aux yeux des répondants que chaque partenaire soit au courant de ce qui se fait ailleurs dans la Ville, dans les tables sectorielles (petite enfance ou jeunesse), par le biais de diverses vitrines (site web, page Facebook, plateforme d'échanges, etc.). Les représentants de la Ville souhaitent également un meilleur partage des bons coups entre les arrondissements en matière de persévérance scolaire (via, p. ex., la table d'échanges des conseillers en arrondissements). Il existe en effet de fructueuses initiatives locales dans les arrondissements et la collaboration supra-arrondissements pourrait permettre une réflexion sur la transférabilité de certaines de ces initiatives.

Enfin, les partenaires consultés pour cette recherche estiment que la Ville peut favoriser le bien-être et la réussite éducative des jeunes issus de la diversité en assurant une présence dans tous les quartiers via son rôle central en matière de sécurité alimentaire, de loisirs, d'aménagement urbain, de climat, d'aménagement du territoire et d'environnements sécuritaires. De surcroît, plusieurs acteurs rencontrés ont mentionné que par la tenue de camps d'été proposant un volet de francisation, la Ville peut aussi contribuer à prévenir la « glissade d'été » (perte d'acquis scolaires) et favoriser l'intégration scolaire des jeunes nouvellement arrivés au pays. La Ville peut aussi contribuer à réduire la fracture numérique par un soutien à des organismes communautaires offrant des outils

ou du matériel informatique aux familles à faible revenu dont plusieurs sont issues de la diversité ethnoculturelle. La Ville a également un rôle majeur à jouer pour favoriser l'accès à la culture et à la lecture, deux importants facteurs associés à la réussite éducative et à l'intégration des élèves issus de la diversité. Les répondants suggèrent que la Ville soutienne les arrondissements et leurs capacités d'agir dans l'ensemble de ces domaines.

Il apparaît néanmoins important que la Ville et les partenaires scolaires, communautaires et régionaux s'assurent de mener une réflexion commune pour mieux définir les besoins des jeunes issus de la diversité et de leurs familles (p. ex. tant les jeunes nouvellement arrivés que ceux dont les familles sont présentes sur le territoire depuis de nombreuses générations). Ensemble, ils doivent également travailler à offrir des activités, services et programmes spécifiques pour répondre à ces besoins de manière adaptée (p. ex. des places réservées dans les camps, la création de lieux dédiés aux jeunes, où ils peuvent faire entendre leur voix et exprimer leur créativité, etc.). En ce sens, il est proposé que la Ville, en partenariat avec les organismes communautaires et le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM), accompagne les arrondissements qui font face à des changements démographiques afin de connaître les caractéristiques de leur population et répondre aux besoins changeants.

#### **Sur les collaborations de niveau intra-arrondissements**

Il est également souhaité par plusieurs répondants que la Ville en fasse davantage, en matière de financement et d'organisation ou de coordination des activités, services et programmes destinés aux jeunes et aux familles issus de la diversité. Les répondants disent aussi souhaiter que la Ville adopte un « leadership mobilisant » pour la mise en place de services qui gravitent autour des jeunes issus de la diversité. À ce niveau, de manière générale, les partenaires souhaitent une approche « milieu de vie » qui permettrait une plus grande intervention auprès de ces jeunes.

#### **Sur le maillage des collaborations supra- et intra-arrondissements**

Enfin, il apparaît selon plusieurs acteurs rencontrés qu'un bon équilibre entre une approche « milieu de vie/quartier » qui tient compte des particularités et des besoins spécifiques des arrondissements ainsi qu'une concertation plus large, permettant le partage des bons coups inter-arrondissements et une répartition plus équitable et consensuelle des ressources, semble être la solution voulue pour favoriser la collaboration entre la Ville et les divers partenaires en matière de soutien à la persévérance et à la réussite des jeunes. En outre, il est attendu que la Ville se donne les moyens pour favoriser cette dite collaboration, en libérant, par exemple, le personnel pour les concertations, en remplaçant rapidement les postes lorsque ceux-ci se libèrent, et en jouant un rôle actif au sein des instances de concertation déjà existantes.

## Les limites de cette recherche

Quelques limites associées à la méthodologie adoptée dans le cadre de cette recherche sont à souligner, et celles-ci concernent d'abord et avant tout le nombre et la diversité des acteurs rencontrés. En effet, certains acteurs importants de la collaboration pour soutenir les familles et favoriser le bien-être et la réussite des jeunes n'ont pas pu être rencontrés, tels que, par exemple, les partenaires de réseau scolaire anglophone et du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM). Leurs perceptions auraient certainement enrichi cette recherche ainsi que les constats et recommandations qui en découlent.

## IV ... Retombées et recommandations

### Préambule

La Charte de la Ville de Montréal (2000), la Charte montréalaise des droits et responsabilités (2017) et, plus concrètement, la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal (2016), attestent toutes d'une préoccupation importante de la Ville à l'égard des jeunes et des familles.

Ceci étant, le bien-être et de réussite des jeunes est perçu par les acteurs rencontrés dans la recherche comme se situant avant tout au cœur de la mission des centres de services scolaires, des écoles, des organismes communautaires et des partenaires régionaux œuvrant auprès des jeunes et de leurs familles, dont ceux issus de la diversité.

En ce sens, il n'est pas attendu, selon les acteurs rencontrés, que la Ville de Montréal agisse à titre d'expert ou adopte un rôle de leader en matière de persévérance et de réussite scolaire, bien que les représentants de la ville souhaitent développer des liens plus étroits avec les écoles et les partenaires scolaires, communautaires et régionaux.

L'enjeu est donc ici davantage d'identifier des principes et des pistes d'action afin d'orienter la Ville dans son souhait de mieux définir son rôle dans le contexte des collaborations avec les instances dont la mission première est la réussite éducative des jeunes issus de la diversité.

Mentionnons enfin que les différents répondants rencontrés adoptent tous une définition large de la réussite éducative, qui est perçue comme « une visée du développement total ou global des jeunes : soit au niveau physique, intellectuel, affectif, social, moral (spirituel) » (Potvin et Pinard, 2012, p. 137). Cette définition se base sur une vision holistique des besoins des jeunes et des familles dans leur milieu, c'est-à-dire qu'elle reconnaît la diversité des besoins des jeunes et l'importance d'agir sur différents déterminants et facteurs de protection

associés à la réussite et ce, dans la continuité (i.e., de la naissance à l'âge adulte et à la parentalité). Cette définition reconnaît donc et valorise les rôles de chacun des partenaires incluant celui de la Ville pour soutenir les familles et favoriser le bien-être et la réussite éducative des jeunes issus de la diversité, qui ne se limite pas à leurs résultats scolaires, mais touche leur plein épanouissement.

Nous proposons maintenant quelques recommandations, ainsi que les constats desquels elles découlent, sur la base de l'analyse des données recueillies dans la recherche.

## **Constats et recommandations #1 et #2**

### **□ Constats**

Selon les répondants consultés :

- L'implication de la Ville de Montréal en matière de bien-être et de réussite des élèves, dont ceux issus de la diversité, apparaît à géométrie variable d'un arrondissement à l'autre, en termes d'ampleur et de fréquence. Par exemple, la Ville est présente de façon systématique et joue un rôle actif dans les tables jeunesse de certains arrondissements, mais moins dans d'autres.
- Les activités, services et programmes proposés pour soutenir les familles et favoriser le bien-être et la réussite éducative des jeunes, dont ceux issus de la diversité, sont variables d'un arrondissement à l'autre. Notamment, plusieurs mentionnent que l'équité en matière d'offre ou d'accès aux activités, services et programmes au sein de la Ville pourrait être améliorée.

À ces égards :

- Il apparaît important pour la Ville de maintenir et d'enrichir les collaborations qu'elle entretient avec ses partenaires à deux niveaux, soit au niveau supra-arrondissements (niveau macro) et au niveau des quartiers (niveau micro, l'approche par quartier).
- Selon les acteurs rencontrés, les rôles que la Ville est appelée à jouer pour soutenir les familles et favoriser le bien-être et la réussite des élèves issus de la diversité devraient s'inscrire dans ces deux niveaux de collaborations qui se doivent d'être complémentaires, concomitants et concertés. L'implication de la Ville dans ces collaborations doit également s'inscrire dans continuité et la pérennité plutôt qu'en fonction des urgences du moment.

- Une présence systématique des représentants de la Ville aux rencontres des instances de collaborations qui existent à ces deux niveaux (supra-arrondissements et intra-arrondissements) apparaît favorable à la consolidation du rôle de la Ville pour favoriser le bien-être et la réussite éducative des jeunes issus de la diversité.

#### □ **Recommandation #1 : Implication de la Ville de Montréal au niveau supra-arrondissements**

Il apparaît important que la Ville participe, soutienne et enrichisse la collaboration au niveau supra-arrondissements de manière à contribuer, avec tous ses partenaires, à la continuité, à la cohérence et à l'équité des activités, services et programmes proposés pour soutenir les familles et favoriser le bien-être et la réussite éducative des jeunes issus de la diversité dans tous ses arrondissements.

- En participant de manière continue aux instances déjà en place au niveau supra-arrondissements offrant des espaces de collaboration entre les organismes communautaires, les partenaires régionaux et les centres de services scolaires, etc. (p. ex. Coalition montréalaise des Tables de quartier), la Ville pourrait contribuer avec ses partenaires à assurer la continuité et la cohérence dans l'offre d'activités proposées (p. ex. parascolaires, sportives, culturelles et d'enrichissement, de services et de programmes d'aide, etc.). Cela permettrait notamment d'éviter la redondance ou la démultiplication des projets, l'offre en silos ou les initiatives qui ne répondent pas aux besoins des jeunes et des familles issues de la diversité.
- En participant de manière continue aux instances au niveau supra-arrondissements, la Ville aidera aussi à assurer que les activités parascolaires, sportives, culturelles et d'enrichissement ainsi que les services et programmes d'aide (p. ex. aide aux devoirs, etc.) soient non redondants, proposés de manière équitable dans les différents arrondissements et accessibles à tous, incluant aux jeunes et aux familles issues de la diversité. L'accessibilité pourrait notamment être favorisée en proposant des gratuités ou activités à faibles coûts, en facilitant les processus d'inscription, en donnant accès aux informations sur les activités dans plusieurs langues, etc.

#### □ **Recommandation #2 : Implication de la Ville de Montréal au niveau intra-arrondissement**

Il apparaît important que la Ville participe, soutienne et enrichisse la collaboration au niveau intra-arrondissements qui privilégie une approche par quartier, de manière à veiller à ce que le choix d'activités, de services et de programmes proposés pour soutenir les familles et favoriser le bien-être et la réussite éducative des jeunes issus de la diversité soit guidé par la réalité propre à chaque arrondissement en matière de besoins des jeunes et des familles.

- En participant, dans chaque quartier, aux instances déjà en place au niveau intra- arrondissements offrant des espaces de collaboration entre les organismes communautaires, les partenaires régionaux et les centres de service scolaire (p. ex. les tables famille et jeunesse), la Ville pourrait jouer un rôle avec ses partenaires dans l'établissement d'un portrait de situation et d'identification des besoins prioritaires des jeunes et des familles issus de la diversité spécifiques à chaque arrondissement.
- En participant, dans chaque quartier, aux instances déjà en place au niveau intra- arrondissements, la Ville pourrait aussi favoriser la mise en place d'activités, services et programmes pour soutenir le bien-être et la réussite éducative des jeunes issus de la diversité qui répondent aux besoins prioritaires établis communément et les adapter à la réalité de l'arrondissement.
- Enfin, la participation de la Ville aux instances intra-arrondissements pourrait également permettre d'assurer une plus grande cohérence et coordination entre les activités, services et programmes proposés dans les quartiers et ceux proposés au niveau supra- arrondissements, tout en tenant compte du contexte local de l'arrondissement. Tel que souhaité par certains représentants des arrondissements, cela permettrait un plus grand partage des meilleures pratiques ayant fait leurs preuves dans certains quartiers.

### Constats et recommandations #3

#### Constat

Dans certains arrondissements ou pour certains répondants, les différents rôles que peut jouer la Ville en matière de bien-être et de réussite éducative des jeunes issus de la diversité sont ambigus ou mal compris.

#### **Recommandation #3 : Mieux définir le rôle de la Ville de Montréal**

- En lien avec les pratiques reconnues pour favoriser les collaborations école-famille- communauté (Portelance et al., 2011), les représentants de la Ville/des arrondissements sont invités à définir le niveau de collaboration qu'ils peuvent et souhaitent établir avec les instances en place (p. ex. Tables de concertation, etc.) de manière à ce que (a) les attentes des partenaires envers la Ville et de la Ville envers ses partenaires soient connues de tous, et que (b) les partenaires aient une meilleure compréhension des différents rôles que peut jouer la ville (p. ex. conseiller en développement communautaire, bailleur de fonds, etc.).

- Les collaborations entre la Ville et ses partenaires peuvent prendre différentes formes (consultation et information mutuelle, concertation et coordination, partenariat et coopération, fusion et cogestion).
- Il est néanmoins essentiel que les modalités et les attentes de chacun soient clairement définies a priori, en respect des expertises de part et d'autre, et ajustées au fur et à mesure qu'évoluent les collaborations (Larivée et al., 2019).

#### Constats et recommandations #4

##### Constats

Selon les répondants consultés :

- Plusieurs activités, services et programmes soutenus par la Ville (financièrement ou autre) apparaissent, selon les répondants consultés, comme jouant un rôle positif sur le bien-être et la réussite éducative des jeunes issus de la diversité.
- Les besoins et intérêts des jeunes ne sont toutefois pas systématiquement pris en compte dans le choix des activités, services et programmes.
- La connaissance de ces activités, services et programmes et leur accessibilité pour les familles et les jeunes issus de la diversité constitue un défi.

##### **Recommandation #4 : Développer, maintenir, étendre ou favoriser l'accessibilité aux activités, services et programmes en soutien à la persévérance et à la réussite éducative des jeunes issus de la diversité**

- Plusieurs activités, services et programmes déjà soutenus par la Ville (totalement ou en partie ; financièrement, au plan des infrastructures, etc.) méritent maintenus ou étendus. Par exemple : maintenir, étendre et soutenir les activités, services et programmes extra-scolaires visant :

- Le bien-être (p. ex. sports) ;
- L'accès à la culture (p. ex. activités ou livres multilingues dans les bibliothèques ou les maisons de la culture) ;

- La socialisation ou la réussite scolaire (p. ex. programmes linguistiques, camps d'été de socialisation et de francisation pour les jeunes nouveaux arrivants avec services aux parents, programmes d'aide aux devoirs, etc.) ;
- Le soutien aux familles (p. ex. aide alimentaire, services de garderies communautaires, programmes d'aide pour favoriser l'accès aux technologies de l'information et des communications).
- Il est néanmoins souhaitable que le choix d'activités, services et programmes mis en place par la Ville pour favoriser la persévérance et la réussite éducative des jeunes issus de la diversité tienne compte des besoins et intérêts des jeunes concernés et que leur avis soit systématiquement sollicité à cet égard (p. ex. en participant à des conseils d'administration, groupes de travail, etc.). Le point de vue des partenaires scolaires, régionaux et communautaires dans le choix des activités et des besoins auxquels il faut répondre doit également être pris en compte.
- Pour faciliter l'accessibilité des services et activités offerts en soutien direct ou indirect à la réussite éducative et à persévérance scolaire, il est nécessaire que les documents informatifs et les différents portails présentant les activités, services et programmes proposés aux jeunes et aux familles soient largement diffusés (notamment dans les bibliothèques, les écoles (ex. les classes d'accueils, les organismes communautaires, etc.) et disponibles dans les diverses langues parlées par les familles.

## Constats et recommandations #5

### Constats

- Les données recueillies mettent en lumière plusieurs tensions dans la collaboration entre la Ville, les arrondissements et leurs partenaires qui sont directement liées aux processus de financement lors d'appel de projets.
- Le financement de projets par la Ville est vu par certains partenaires ou dans certains arrondissements comme ne reflétant pas une bonne compréhension des besoins du milieu ou dédoublant des efforts déjà existants.
- Il importe donc de s'assurer que le financement d'activités, services et programmes mis en place par la Ville reflète une vision holistique et multifactorielle de la persévérance et de la réussite éducative. Ainsi, au-delà de donner accès à des trousseaux ou d'offrir de l'aide aux devoirs, les initiatives devraient encourager le développement du bien-être physique et psychologique des jeunes à travers une offre

d'activités parascolaires, activités sportives, activités culturelles accessibles (en termes de coûts, lieu des activités et leur diffusion, etc.). Il s'agit d'une vision déjà partagée par les représentants de la Ville et les partenaires rencontrés, mais qui devrait systématiquement être prise en compte dans l'appel de projets visant la persévérance et la réussite éducative.

#### □ **Recommandation #5 : réviser et clarifier les processus de financement**

- Pour faciliter les collaborations et minimiser les irritants, les processus de sélection par la Ville des projets à financer en soutien à la persévérance et à la réussite éducative doivent être transparents, définis par des critères clairs.
- La participation de la Ville aux instances de collaboration supra- et intra-arrondissements (recommandations 1 et 2) pourrait favoriser une meilleure compréhension des enjeux et des besoins généraux ou propres à chaque arrondissement et assurer que les projets financés ne dédoublent pas ce qui existe déjà.
- Un financement pluriannuel doit être privilégié de manière à réduire la répétition et la multiplication des démarches de demandes de fonds.
- La Ville doit s'assurer que les financements reconnaissent et valorisent les compétences et initiatives des organismes communautaires ou régionaux par des mesures non- prescriptives (en termes de durée, de thématiques, de moyens d'actions, etc.).
- Les délais et le calendrier pour soumettre une demande de fonds doivent être mieux adaptés à la réalité des organismes communautaires, régionaux ou partenaires soumissionnaires (ressources limitées, nombre et diversité de leurs activités) et, en ce sens, prolongés.

## V... Pistes de recherche

En continuité avec les résultats qui émergent de la présente recherche, voici quelques pistes susceptibles d'orienter les recherches futures quant à la place de la Ville pour soutenir la réussite des jeunes issus de la diversité ethnoculturelle :

- Mieux comprendre (i.e. identifier, décrire, via un portrait de situation mis à jour périodiquement) les caractéristiques et les besoins des jeunes issus de la diversité ethnoculturelle en fonction des contextes propres à chaque arrondissement. Cela permettrait de mieux identifier les activités, services et

programmes susceptibles de favoriser leur bien-être et leur réussite éducative selon une vision exhaustive et multifactorielle ;

- Répertoire et cartographier les activités, services et programmes destinés aux jeunes et soutenus ou offerts par la Ville de Montréal (i.e. la Ville-centre et ses arrondissements) ainsi que par les partenaires scolaires, communautaires et régionaux favorisant la réussite éducative dans chaque arrondissement. Cela permettrait d'éviter le dédoublement des efforts et de s'assurer de répondre aux besoins des jeunes, selon une perspective holistique de la réussite éducative (activités touchant différentes sphères du développement) ;
- Sur la base d'une cartographie des activités, services et programmes soutenus ou offerts par la Ville de Montréal (i.e. la Ville-centre et ses arrondissements) ainsi que par les partenaires scolaires, communautaires et régionaux dans chaque arrondissement, identifier des moyens pour en améliorer l'accessibilité plus spécifiquement pour les jeunes issus de la diversité ethnoculturelle.

## VI ... Références

- Archambault, I., Janosz, M., Pascal, S., & Dupéré, V. (sous presse). 21st Century Skills in Montreal: The Role of Individual and School Characteristics. In S. Lamb & R. Rumberger. Inequality in cognitive, social, and emotional skills: An international comparison of policy and practice. American Educational Research Association Book Series.
- Archambault, I., Mc Andrew, M., Audet, G., Borri-Anadon, C. et al. (2018). Vers une conception théorique multidimensionnelle du climat scolaire interculturel. *Alterstice*, 8(2), 103-134.
- Publications Québec. (2000). Chapitre C-11.4 : Charte de la ville de Montréal, métropole du Québec. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showDoc/cs/C-11.4?&digest=>
- Ville de Montréal. (2017). Charte montréalaise des droits et responsabilités. [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/charte\\_montréalaise\\_en\\_français\\_.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/charte_montréalaise_en_français_.pdf)
- Ville de Montréal. (2016). Politique de l'enfant. <https://montreal.ca/diversite>
- Conseil des relations interculturelles (2007). Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle. Québec : Conseil des relations interculturelles.
- Ministère d'Immigration, de la diversité et de l'inclusion. (2015). Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion. [https://cdn-contenu.quebec.ca /cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/politiques/PO\\_ensemble\\_quebec \\_MIDI.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca /cdn-contenu/adm/min/immigration/publications-adm/politiques/PO_ensemble_quebec _MIDI.pdf)
- Immigration Refugees and Citizenship Canada. (2017a). Statistique Canada : Permanent Residents – Monthly IRCC Updates. [http://open.canada.ca/data/en/dataset/f7e5498e-0ad8-4417-85c9-9b8aff9b9eda?\\_ga=2.98559131.582204194.1513616346-640053866.1503087394](http://open.canada.ca/data/en/dataset/f7e5498e-0ad8-4417-85c9-9b8aff9b9eda?_ga=2.98559131.582204194.1513616346-640053866.1503087394)

- Immigration Refugees and Citizenship Canada. (2017b). Statistique Canada : Asylum Claimants – Monthly IRCC Updates., [http://open.canada.ca/data/en/dataset/b6cbcf4d-f763-4924-a2fb-8cc4a06e3de4?\\_ga=2.139830455.582204194.1513616346-640053866.1503087394](http://open.canada.ca/data/en/dataset/b6cbcf4d-f763-4924-a2fb-8cc4a06e3de4?_ga=2.139830455.582204194.1513616346-640053866.1503087394).
- Glaser, B., & Strauss, A. (1967). *The discovery of grounded theory: Strategies for qualitative research*. Aldine.
- Larivée, S. J., Ouédraogo, S., & Fahrni, L. (2019). La collaboration école-famille-communauté au sein d'une école privée efficace: Quels types de relation et de soutien sont privilégiés ? *Of Sociétés et Jeunesses En Difficulté*, 22. <https://journals.openedition.org/sejed/9777#illustrations>
- Publications Québec. (mise à jour 2020). Chapitre I-13.3 : loi sur l'instruction publique. <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/i-13.3>
- Mc Andrew, M., Balde, A., Bakhshaei, M., Tardif-Grenier, K., Armand, F., Guyon, S. & Rousseau, C. (2015). *La réussite éducative des élèves issus de l'immigration : dix ans de recherche et d'intervention au Québec*. Montréal, Québec : Les presses de l'Université de Montréal.
- Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion (2016). *Immigrants selon la catégorie d'immigrants, Québec, 1980-2015*. <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/immigrants-selon-la-categorie-dimmigrants-quebec>
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. A. Colin.
- Portelance, L., Pharand, J., & Borges, C. (2011). Mieux comprendre la collaboration pour mieux collaborer. In L. Portelance, C. Borges, & J. Pharand (Eds.), *La collaboration dans le milieu de l'éducation: Dimensions pratiques et perspectives théoriques* (pp. 215–224). Presses de l'Université du Québec.
- Vatz Laaroussi, M., Kanouté, F., & Rachédi, L. (2008). Les divers modèles de collaborations familles immigrantes-écoles: de l'implication assignée au partenariat. *Revue des sciences de l'éducation*, 34(2), 291-311.
- Wenger, E. (2011). *Communities of practice: A brief introduction*. STEP Leadership Workshop, University of Oregon, 20 October 2011. <https://scholarsbank.uoregon.edu/xmlui/bitstream/handle/1794/11736/A%20brief%20introduction%20to%20CoP.pdf>



Axe 3 : La persévérance scolaire et la réussite éducative

## Volet 2 — Soutenir la persévérance scolaire chez les jeunes des Premiers Peuples : Repenser le rôle de la Ville de Montréal

Équipe de recherche :

Sarah Fraser, professeure agrégée, FAS, École de psychoéducation  
Sarah-Lee Huard, FAS, École de psychoéducation  
Isabelle Archambault, professeure titulaire, FAS, École de psychoéducation  
Héloïse Vézina-Levreault, FAS, École de psychoéducation  
Dominique Gaulin, FAS, École de travail social

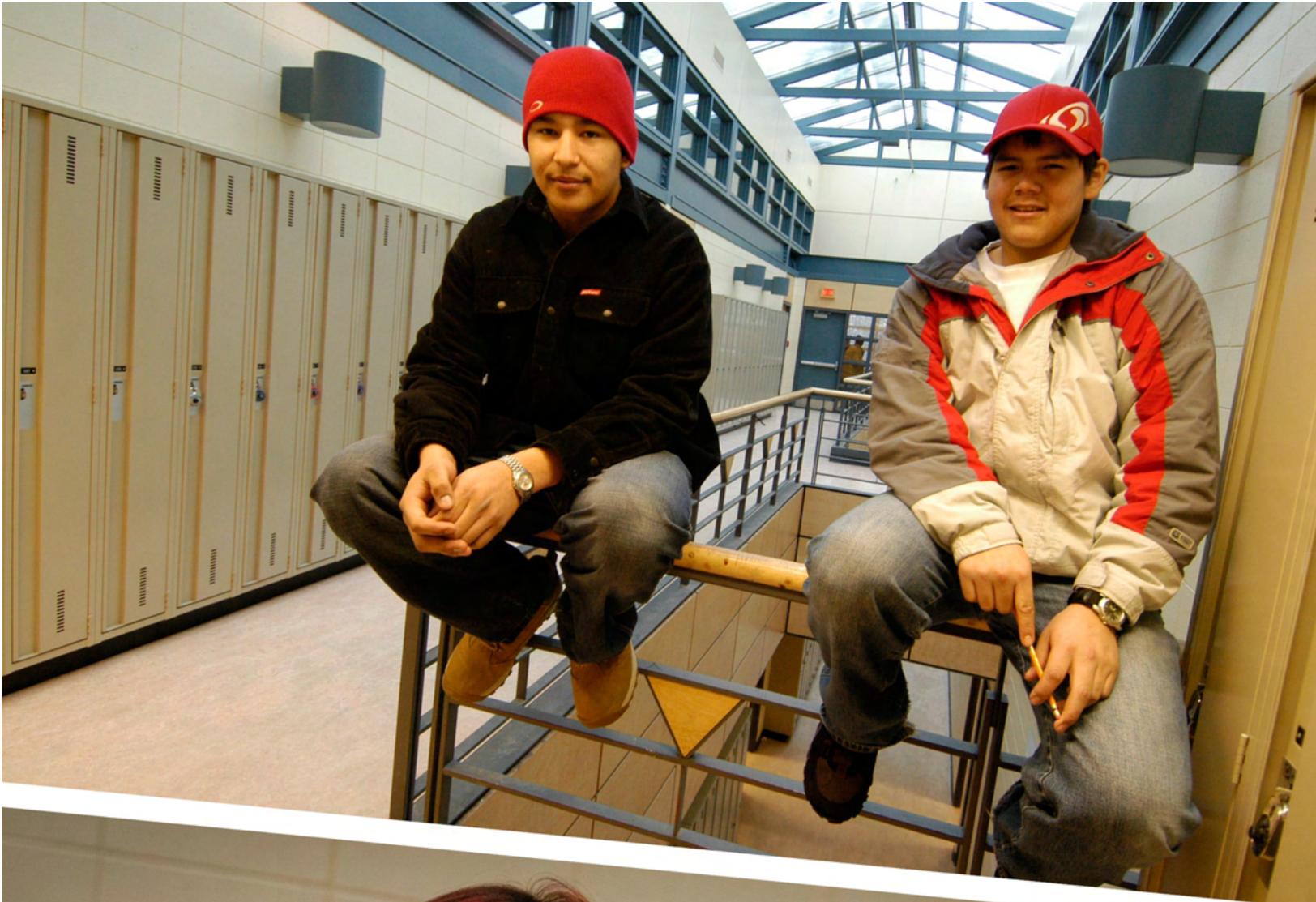
Établissement gestionnaire de la subvention :

**Université de Montréal**

Remerciements :

*Nous souhaitons remercier le Regroupement des centres d'amitiés autochtones du Québec, Montréal Autochtone et Southern Quebec Inuit Association pour leur contribution, incluant une fine lecture du rapport pour validation de la revue de la littérature et de la sensibilité culturelle du rapport.*

- > *Photo reportage de Caroline Hayeur à Montréal et archives photos de Caroline Hayeur*
- > *Ce travail est distribué sous une licence CC-BY-NC-ND 4.0. Pour obtenir des autorisations en dehors de cette licence, veuillez contacter : Sarah Fraser ([sarah.fraser.1@umontreal.ca](mailto:sarah.fraser.1@umontreal.ca))*



## I ... Contexte et problématique

Ce rapport s'inscrit dans une ère de réconciliation à la suite de la publication du Rapport final de la Commission de vérité et réconciliation [11]. Suite aux recommandations de la Commission, le gouvernement du Canada s'est engagé à renouveler les relations avec les Premiers Peuples [12], relation basée sur la reconnaissance de leurs droits, le respect, la coopération et le partenariat (Ministère de la Justice, 2021). Tout comme le gouvernement, les administrations municipales ont également été invitées à participer au processus de réconciliation en réfléchissant aux moyens qui peuvent être mis en place pour améliorer ces relations (Vizina et Wilson, juin 2019). La ville de Montréal a donc mis sur pied une stratégie de réconciliation avec les Premiers Peuples dans une optique de « reconnaissance de [leur] présence passée, présente et future dans la grande région de Montréal et dans le respect des droits des autochtones au Canada » (Ville de Montréal, 2020). Nous nous sommes intéressés ici au croisement entre la politique de l'enfant de la Ville de Montréal et la stratégie de réconciliation avec les Premiers Peuples afin d'explorer comment la Ville pourrait mieux soutenir les organismes autochtones dans leur offre de services auprès des jeunes et des familles, plus spécifiquement en lien avec la persévérance scolaire.

Néanmoins, comme il en sera question ci-dessous, il importe de préciser que le concept et les politiques de réconciliation sont contestés et nécessitent une réflexion critique et constructive à partir des besoins et expériences des Premiers Peuples (Duchesne, 2018). Nous proposons donc un regard critique à partir d'une analyse des écrits, ainsi qu'une analyse d'entrevues menées auprès d'experts sur le terrain, dans le but de définir les politiques et pratiques adoptées par la Ville, qui permettraient de soutenir les organisations et les citoyens des Premiers Peuples vivant en région urbaine.

### Les Premiers Peuples à Montréal

Dix Premières Nations ainsi que la Nation Inuit vivent depuis des siècles sur le territoire maintenant nommé le Québec (ICEA, 2019). Selon les données présentées par Statistiques Canada, les membres des Premiers Peuples, généralement inclus sous le terme d'« identité Autochtone », représentent environ 2,3 % de la population québécoise (statistique Canada, 2018) ou environ 1,4%, une statistique plus conservatrice qui comprend uniquement les personnes s'identifiant aux Premières Nations et aux Inuit (et donc excluant les Métis, à cause d'une terminologie complexe pouvant fausser les statistiques) (Lévesque et al., 2019).

[11] Cette Commission a été mise sur pied afin de mettre en lumière les expériences des enfants des Premiers Peuples dans le système des pensionnats canadiens (Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015).

[12] Dans ce présent rapport, le terme « Premiers Peuples » sera utilisé pour nommer les Premières Nations, les Inuit et les Métis.

La présence des membres des Premiers Peuples dans les villes, aussi nommée l'autochtonie urbaine (Regroupement des centres d'amitiés autochtones du Québec, 2018), est un phénomène relativement nouveau, grandissant et complexe (Regroupement des Centres d'Amitié Autochtones du Québec, 2016). Au Québec, plus de la moitié de la population des Premiers Peuples, soit 53,1 %, habitent dans les villes du Québec (Lévesque et al., 2019). L'île de Montréal, territoire des Premiers Peuples non cédé, est la ville québécoise où on retrouve le plus de personnes des Premiers Peuples (Landry, 2020, Lévesque et al., 2019). Entre 1996 et 2016, selon les données recueillies par Statistique Canada, une croissance rapide de la population des Premiers Peuples à Montréal a été observée. Cependant, il importe de préciser que cette croissance n'est pas seulement liée à un exode des communautés. Elle inclut également les personnes des Premières Nations et du Peuple Inuit (PN-PI) qui habitaient déjà dans les villes ou encore qui ont acquis leur statut d'Indien [13] (Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, 2016).

En ce qui a trait l'âge de la population des Premiers Peuples à Montréal, elle serait plus jeune que l'ensemble de la population montréalaise (Landry, 2020). En 2016, le nombre d'enfants d'âge scolaire s'élevait au total, à 2 689 enfants : 770 enfants pour les 0-4 ans, 579 enfants pour les 5-9 ans, 635 enfants pour les 10-14 ans, et 705 enfants pour les 15-19 ans (Statistique Canada, 2018) [14].

Selon une participante interviewée, il importe toutefois d'interpréter les données de recensement avec prudence, et ce pour plusieurs raisons :

*Les données urbaines générales, c'est sûr que là on parle des gens dont le lieu de résidence permanent [est] déclaré dans Statistiques [Canada] [alors] on parle des résidents, mais [Nom de l'organisme] va aussi desservir des étudiants qui ont une adresse permanente sur leurs communautés [et] qui viennent juste passer une session, des gens qui sont en situation précaire, des gens qui sortent d'une maison d'hébergement, qui sortent de détention, qui viennent juste pour accompagner un proche [ou qui viennent] temporairement en ville à Montréal [...].*

De plus, les Centres d'amitié autochtones mentionnent que la population des Premiers Peuples qu'ils desservent dépasse largement le nombre recensé par Statistiques Canada (Lévesque et al., 2012, cité dans Regroupement des Centres d'amitié Autochtones du Québec, 2016).

Il existe également une grande hétérogénéité en termes de parcours et de réalités des Premiers Peuples à Montréal. Certains ont grandi dans la région urbaine. D'autres se sont déplacés vers les villes de façon occasionnelle ou transitoire (raisons médicales, travail, études/formations, etc.), sous la contrainte (pour s'éloigner, des conditions difficiles présentes dans les communautés), involontaire (décision légale comme le

[13] Le terme Statut d'Indien fait référence à une identité légale, il s'agit d'un statut fédéral.

[14] À interpréter avec prudence, car ces statistiques incluent les personnes s'identifiant comme étant Métisse.

placement d'un enfant dans une famille d'accueil, la sortie de prison, etc.) ou encore de façon volontaire ou définitive (Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, 2018).

### **Conditions de vie des Premiers Peuples en milieu urbain**

En général, et malgré une grande hétérogénéité, le statut socio-économique des Premiers Peuples en milieu urbain est inférieur à celui de la population allochtone (Landry, 2020). Bien que le taux de chômage soit similaire entre les personnes PN- PI et allochtone dans l'ensemble du Québec, la population des Premiers Peuples montréalais disposerait d'un revenu médian plus faible que l'ensemble des personnes des Premiers Peuples au Québec et que l'ensemble des Montréalais. Les membres des PN- PI vivraient aussi dans des conditions d'habitation moins bonnes que le reste de la population allochtone montréalaise (Landry, 2020). Selon Montréal Autochtone, « les difficultés de se loger convenablement à coût raisonnable compromettent les chances de trouver la stabilité et la sécurité » pour les membres de Premiers Peuples vivant en milieu urbain (Montréal Autochtone, 2017, cité dans Landry, 2020).

En ce qui concerne la situation familiale, le taux de monoparentalité serait plus élevé chez les familles des Premiers Peuples comparativement à l'ensemble des familles montréalaises. Effectivement, plus de 40 % des enfants PN-PI vivraient dans une famille monoparentale comparativement à 28 % de l'ensemble des enfants montréalais (Landry, 2020).

Pour la situation géographique, il n'y aurait enfin pas un endroit spécifique sur l'île de Montréal où tous les membres des PN-PI vivraient. Malgré tout, certains endroits stratégiques à Montréal abriteraient une plus grande proportion des personnes des Premiers Peuples (ex. Verdun).

### **Fréquentation scolaire**

L'état de la fréquentation scolaire des jeunes des Premiers Peuples aux préscolaire, primaire et secondaire présenterait d'importantes variations entre les écoles situées au sein des communautés et celles hors communautés. Selon les données officielles, on estimerait que plus du tiers des enfants autochtones fréquenterait une école du réseau public urbain québécois (Lévesque, 2019). Il n'existe cependant, à ce jour, aucune donnée précise. De plus, cette estimation pourrait être vue à la hausse considérant le fait que la plupart des élèves des premiers peuples qui fréquentent le système scolaire québécois ne sont pas « déclarés comme tels » de façon systématique (Ministère de l'Éducation, 2021). Il n'y a en effet, à ce jour, aucune façon d'identifier de façon systématique l'identité culturelle d'un élève de niveau primaire ou secondaire. Par exemple, pour les écoles de la Ville de Montréal, il semblerait qu'aucune des centaines d'écoles, primaires et secondaires, de la ville ne soit en mesure de dénombrer précisément combien parmi leurs élèves sont issus des PN-PI.

Pour le niveau de non-diplomation, le taux de personnes PN-PI à Montréal ne possédant aucun diplôme s'élèverait à 18 %. Ce pourcentage est, quant à lui, inférieur à l'ensemble de la population des Premiers Peuples au Québec, pour qui ce taux serait de 27 %. Il est cependant supérieur à celui de l'ensemble de la population montréalaise, où le taux se situerait à 11 % (Landry, 2020). En ce qui concerne le taux lié à l'obtention d'un diplôme universitaire, l'écart est aussi plus important entre les personnes des Premiers Peuples à Montréal et l'ensemble des Montréalais. Le taux de diplomation universitaire des personnes PN-PI vivant à Montréal serait en effet de 25 % comparativement à 40 % pour la population montréalaise (Landry, 2020). Ce pourcentage est nettement plus élevé que celui de la population des Premiers Peuples au Québec. En effet, « seulement 7,8 % des Premières Nations et 2,0 % des Inuit [...] détiennent un diplôme universitaire au Québec (RCAAQ, 2020). De ce fait, il est possible de constater que les études post-secondaires semblent être un motif d'établissement à Montréal. Néanmoins, toutes ces données doivent être interprétées avec prudence, étant donné que ces statistiques considèrent seulement les PN et PI disposant d'une adresse permanente à Montréal et qui ont été sélectionnés, de façon aléatoire, pour remplir le formulaire de Statistiques Canada.

### **Organisation scolaire**

Pour les écoles se trouvant dans les communautés des Premières Nations et Inuit, le gouvernement fédéral et provincial se partagent les coûts de fonctionnement et d'investissements (Ministère de l'Éducation, 2021). Les communautés des Premiers Peuples sont desservies par des commissions scolaires des Premières Nations et de la Nation Inuit (CEPN, Tshakapesh, Cree School Board, Kativik Ilisarniliriniq). Ces commissions scolaires sont responsables d'administrer les écoles sur le territoire (Ministère de l'Éducation, 2021). Dans de telles écoles, le curriculum scolaire est souvent ajusté afin de favoriser la maîtrise de la langue et la transmission de savoirs traditionnels et culturels.

Pour les élèves des Premiers Peuples vivant hors communauté, qui ont soit fait le choix d'étudier hors de leur communauté, qui ont été placés par la Direction de Protection de la Jeunesse (DPJ) en famille d'accueil ou en Centre Jeunesse à Montréal, ou encore qui ne comptent sur aucune présence d'école secondaire et/ou primaire sur leur territoire comme c'est le cas à Montréal, leur scolarité se fait dans le système scolaire provincial au sein des centres de services scolaires francophones ou anglophones de l'Île (Ministère de l'Éducation, 2021; Fast et al., 2019). Dans ce contexte urbain, les jeunes des Premiers Peuples font face à de plus grands risques de discrimination et de perte linguistique et culturelle, considérant le fait qu'ils se trouvent en minorités (RCAAQ, 2020).

### **Objectif du rapport**

C'est dans ce contexte que nous nous sommes intéressés aux spécificités du soutien aux jeunes des Premiers Peuples en milieu urbain par rapport à la persévérance scolaire. À partir d'entrevues semi-dirigées auprès

d'informateurs clés ciblés pour leur expertise, soit en persévérance scolaire ou en soutien aux familles des Premiers Peuples, nous avons exploré les réalités écosystémiques qui viennent influencer l'offre de service des organisations et les besoins de ces mêmes organisations. L'objectif est de soutenir la Ville de Montréal et ses arrondissements dans le développement des pratiques et politique municipales qui pourront être au service de ces mêmes organisations, et par ricochet, aux familles qu'elles desservent.

## II ... Méthode

Les détails de la méthode de recherche se trouvent dans le rapport : Favoriser la réussite éducative et la persévérance scolaire des jeunes issus de la diversité : Rôles complémentaires possibles de la ville de Montréal. Un total de 27 personnes ont été rencontrées pour une entrevue individuelle ou de groupe. Cinq de ces participants ont spécifiquement été sollicités pour leur expertise et leur mandat de soutien à des organismes ou des familles des Premières Nations ou Inuit dans la région de Montréal. Les rencontres ont duré entre une et deux heures. Alors que tous les participants ont été questionnés en lien avec la collaboration et le soutien à la persévérance scolaire des jeunes des Premières Nations et des Nations Inuit, seuls les invités spécialisés auprès des Premiers Peuples ont pu répondre à ces questions. Le rapport est donc écrit à partir de leurs réponses et appuyé par la littérature sur le sujet en question. Les résultats ont également été validés de concert avec les participants qui en ont exprimé le souhait, en cohérence avec les principes et lignes d'action du Cadre de référence en recherche par et pour les Autochtones en milieu urbain au Québec (RCAAQ, 2021).

Les résultats présentés dans cette section du rapport mettent en perspective les défis et enjeux reliés à la persévérance scolaire chez les jeunes des Premiers Peuples à Montréal et aux rôles pouvant être joués par la Ville pour améliorer la situation. Ces résultats sont préliminaires et ne peuvent en aucun cas être généralisés à la situation de tous les jeunes des Premiers Peuples à Montréal dont les réalités sont multiples. Somme toute, ils permettent de mettre en lumière certaines réalités et certains enjeux auxquels sont confrontés les jeunes et les familles des Premiers Peuples ainsi que les défis que rencontrent les organismes ayant comme mandat d'appuyer la réussite scolaire des jeunes de ces communautés.

## III ... Résultats

Les résultats se déclinent autour de trois grands sujets : les réalités structurelles, géographiques et culturelles, les réalités organisationnelles, et les défis reliés au financement et l'accès à l'infrastructure.

## Réalités structurelles, géographiques et culturelles

Dans un premier temps, les participants ont nommé différents enjeux structurels, géographiques et culturels qui viennent directement influencer l'offre de service des organisations :

- Tout d'abord les jeunes des Premiers Peuples sont généralement dispersés à travers la grande région urbaine. Cette dispersion contribue à rendre encore plus « invisibles » ces jeunes et leurs besoins et amplifie l'impact des lacunes de nos systèmes scolaires.
- Il existe une grande hétérogénéité de jeunes et de familles des Premiers Peuples en région urbaine et donc des besoins multiples.
- Le système scolaire n'est pas adapté aux Premiers Peuples. Le personnel et les acteurs des systèmes scolaires manquent de connaissance et de compréhension culturelle, ce qui mène à des difficultés de communication et à la discrimination. Il manque d'intégration, de matériel et d'approches pédagogiques qui pourraient favoriser une construction identitaire positive et la persévérance scolaire des élèves des Premiers Peuples dans le système scolaire. Bien que cette réalité soit vraie à travers le Québec, elle a un impact unique dans un contexte où un jeune pourrait être le seul Autochtone dans sa classe, voire dans son école.
- Les relations entre les familles des Premiers Peuples et les systèmes scolaires peuvent être tendues tant pour des raisons historiques que contemporaines, limitant ainsi la capacité des écoles et des parents à soutenir les jeunes dans leurs apprentissages. Il importe de souligner que les groupes ayant vécu de la discrimination, de la violence ou encore de l'oppression ont un taux de scolarisation et de compétences plus bas que la population en général (ICEA, 2019). De plus, des études ont mis de l'avant que le racisme, l'oppression et les traumatismes intergénérationnels engendrés par les pensionnats ont atténué la confiance entre les familles PN-PI et les établissements d'enseignement publics. Cette relation de confiance doit impérativement être rétablie si on souhaite la réussite scolaire des élèves originaires des Premiers Peuples (Ives et Sinha, 2016).
- Plusieurs familles vivent des situations socio-économiques précaires qui peuvent grandement influencer la capacité de réussite des jeunes à l'école et la capacité des parents à participer aux apprentissages scolaires. On pense notamment ici à l'insécurité alimentaire et aux problèmes de logement que peuvent vivre certaines familles.

## Réalités des organisations

Les différentes organisations offrant des services aux communautés des Premiers Peuples sont directement influencées par les réalités nommées plus haut. Cinq grands thèmes émergent des entrevues, soit les moyens de rejoindre la clientèle, l'adaptation de l'offre de service à la clientèle, les défis du développement et de la décolonisation des services, l'impact sur le personnel des organisations et les demandes des institutions.

- La dispersion de la clientèle, le fait que les tables de concertations en persévérance scolaire s'organisent par arrondissement, et que les écoles ont de la difficulté à identifier les jeunes des Premiers Peuples, et, enfin, que ces écoles ne connaissent pas toujours les ressources pour les jeunes ; tout cela fait en sorte que les organisations doivent adapter les stratégies pour être mieux connues à travers la grande région de Montréal, tant par les familles que par les institutions.
- Les organismes doivent adopter une approche holistique et collaborative avec les familles qu'ils desservent afin de répondre à leurs multiples besoins multi- et intersectoriels et ainsi assurer une relation dans le temps auprès de ces familles qui ont besoin d'eux. Ils doivent prioriser les besoins réels des familles :

*« Tout doit être pensé en fonction des stratégies ciblées [et non par] [des] formes de stratégies grand public [...]. Ce que je veux dire par stratégies ciblées, c'est se dire qu'est-ce qu'humainement on est capable de faire pour rejoindre directement des enfants autochtones concrètement et les connaître par leur prénom puis leur nom de famille. »*

Cela signifie aussi travailler directement avec les parents. En effet, plusieurs parents se sentent surchargés et trouvent le système d'éducation provincial complexe. Ils ne se sentent pas suffisamment outillés pour supporter leur enfant à l'école et considèrent que l'offre de services pour du tutorat ou d'autres supports scolaires est limitée. L'offre de service requiert également une approche collaborative, telle que la mise en œuvre d'un plan d'action entre les intervenants et les navigateurs de services qui communiquent avec l'équipe-école.

- Le développement d'une organisation pour et par les Premiers Peuples avec des valeurs autochtones et une approche décolonisante est en soi une innovation complexe qui requiert beaucoup d'énergie, d'adaptation, de soutien et de ressources.
- Les réalités du terrain rencontrées par les intervenants, ainsi que leur propre vécu traumatique, rend le travail particulièrement lourd sur un plan personnel et organisationnel. Le personnel travaille avec une clientèle ayant des réalités complexes et des traumatismes personnels et collectifs. Cette réalité sur le terrain peut être particulièrement lourde à porter pour le personnel organisationnel.

- Les organisations détenant une expertise peuvent être interpellées pour faire des actions qui dépassent leurs capacités en termes de ressources humaines. De plus, tentant de sensibiliser la population québécoise aux enjeux des Premiers Peuples, et de faire des consultations pour l'évaluation de besoins dans divers projets et domaines, les organisations se font énormément solliciter afin d'offrir des conférences et des ateliers, et pour participer aux séances de consultation. Tout ceci dépasse souvent le mandat premier des organisations et mobilise des ressources humaines :

*« [...] Des fois, il y a souvent plus [de] valeur à ces partenaires-là [organisations travaillant pour la population générale] à s'associer avec nous pour qu'on leur trouve des participants, plutôt qu'ils nous fournissent soit des participants ou sinon des ressources ou de l'expertise. »*

### Défis reliés au financement et à l'accès à l'infrastructure

Malgré ces spécificités des organisations des Premiers Peuples, et l'urgence d'agir afin d'assurer une équité en matière de persévérance scolaire, des réalités institutionnelles limitent la capacité d'action des organisations, augmentant la charge de travail du personnel et limitant la capacité de concentration de leurs efforts sur leur mission première.

- Le financement offert par la ville de Montréal fonctionne souvent par arrondissement. Toutefois, plusieurs organismes desservent plusieurs arrondissements afin de répondre aux besoins d'un maximum de familles possibles. Cette réalité complique leurs recherches de financement, mais également leur offre de service et leur capacité à rejoindre la clientèle (ex. les camps de jour ou le développement de matériel des Premiers Peuples dans les bibliothèques) :

*« [La bibliothèque] est sous-utilisée parce qu'une bibliothèque, c'est complexe en soi. [Alors] en plus de tout ce qu'on offre, notre staff voulait offrir un service de bibliothèque, mais évidemment il faut gérer les entrées, sorties, il faut mobiliser les gens pour qu'ils comprennent qu'elle existe cette bibliothèque-là. Ça serait la même problématique au niveau d'une offre de services publics, il n'y a aucun arrondissement qui a une majorité de populations autochtones. Il y a 700 personnes à Verdun puis en soi ça veut juste dire qu'il y a une couple de personnes par-ci, par-là. »*

- Le financement provenant de bailleurs de fonds, incluant la Ville, est trop souvent orienté vers l'assimilation, plutôt que vers la mise sur pied de programmes entièrement adaptés aux réalités des Premiers Peuples.
- Il existe des barrières institutionnelles dans les protocoles d'appels d'offre et de subvention. Des défis incluent notamment la langue de soumission des appels, les moments offerts.

- Les montants sont souvent modiques pour les besoins, à court terme, et pour des enjeux très ciblés contrairement aux besoins intersectoriels et sur le long terme. Les demandes se multiplient et le personnel se trouve à mettre beaucoup de temps dans ces appels de propositions.
- Il y a un manque de connaissance des réalités des Premiers Peuples, ce qui rend difficile l'accès aux infrastructures. Une fois un projet établi, les organisations peuvent avoir de la difficulté à accéder aux infrastructures tels les parcs municipaux, les bibliothèques et les espaces physiques pour se rencontrer. Les organisations doivent souvent expliquer au personnel des arrondissements les droits que les organisations ont.

### **L'absence des Premiers Peuples au sein des programmes de persévérance scolaire**

Il est important de rappeler que tous les autres participants rencontrés pour cette étude ont nommé l'importance de soutenir les Premiers Peuples au niveau de la persévérance scolaire, mais ont également nommé ne pas connaître d'organismes Autochtones, ni offrir de services pour jeunes et familles des Premiers Peuples.

Les spécialistes des Premiers Peuples rencontrés ont tous la persévérance scolaire à cœur, mais doivent adopter des approches holistiques multiniveau et ne peuvent actuellement pas répondre à tous les besoins en lien avec la scolarisation des jeunes à cause d'une multitude de réalités structurelles.

Il importe donc de réfléchir aux manières dont ces ressources humaines, financières et en termes d'expertise pourraient possiblement contribuer aux missions des organismes spécialisés. Or, il pourrait s'avérer problématique que ces organismes tentent d'adapter une programmation sans en avoir l'expertise et les relations de confiance avec les familles des Premiers Peuples. Il serait intéressant de consulter les organismes spécialisés auprès des Premiers Peuples afin de déterminer quels pourraient être les contributions possibles des organisations en persévérance scolaire. Par exemple, ces ressources pourraient agir à titre de liaison entre les écoles, les familles et les organisations spécialisées afin de faire connaître les organisations spécialisées et leur programmation.

### **L'implication de la Ville de Montréal : Repenser la réconciliation**

En somme, quel peut être le rôle de la Ville dans le soutien à la persévérance scolaire des jeunes des Premiers Peuples à Montréal ?

Selon Coulthard, une réelle réconciliation ne peut avoir lieu que lorsque les événements traumatiques vécus par une population opprimée ont pris fin. En considérant que le système colonial canadien est toujours présent, pour plusieurs, la réconciliation demeure bien souvent un « discours pacificateur » qui ne cherche qu'à apaiser la

culpabilité du colonisateur, d'une part, et à décharger le gouvernement fédéral de son devoir de transformer la relation coloniale entre les nations [des Premiers peuples] et le Canada » (Coulthard, 2018 cité dans Duchesne, 2019). D'ailleurs, une participante explique :

*« I really dislike this term of reconciliation, I'm like we never had a good relationship. Stop pretending we did, it was always unequal. Let's just work on having a good relationship at this point. It mean if you have to put a term on it, I guess you have to, but I just think dialogue [...]. »*

Selon les participants, il importe que la ville de Montréal se penche sur les enjeux liés à la réconciliation et, possiblement, qu'elle réfléchisse à ce que la réconciliation peut représenter à l'échelle de ce que la Ville peut accomplir concrètement. Voici quelques pistes :

*« Se doter de ressources suffisantes pour activer [la] politique de la réconciliation [...] parce que ce n'est pas aux organisations autochtones qui desservent la population à aller faire de la sensibilisation dans les conseils de quartiers [...]. »*

En d'autres termes, participer à un réel processus de réconciliation nécessite une transformation de l'offre de soutien afin qu'elle puisse répondre aux besoins des organisations et des communautés des Premiers Peuples. Il importe de s'assurer que tout le personnel de la Ville de tous les arrondissements connaît les organisations et les droits de ces organisations en termes d'accès aux infrastructures pour réduire les barrières d'accès et réduire l'intensité des tâches de type « enseignement » ou « sensibilisation » que doivent accomplir les organisations autochtones, en plus de leur réel mandat. De ce fait, l'arrimage possible entre la politique de réconciliation et, par exemple, la Politique de l'enfant, permettrait, entre autres, d'obtenir des résultats concrets sur le terrain à travers des possibilités de financement décloisonnées pour les organisations des Premiers Peuples.

- Diffuser les informations relatives aux Premiers Peuples de l'Île de Montréal à travers les arrondissements pour s'assurer que chaque arrondissement ait un portrait des réalités et besoins des Premiers Peuples sur le territoire en question.
- Créer des mécanismes pour éviter la sur-sollicitation des mêmes organismes (ex. certains organismes sont sollicités pour faire de la sensibilisation auprès de la population ou d'organisations, ce qui leur prend du temps et les freine dans leur vraie mission) ; ou penser à des financements spécifiques pour ces organismes afin qu'ils puissent embaucher du personnel ayant le mandat d'éduquer la population en général.

*« Assurer une meilleure liaison entre les organismes et la Ville afin que les organismes sachent à qui transmettre leurs demandes (la Ville ou l'arrondissement). [...] De vraiment développer ce réflexe autochtone qui fait qu'à la base on va accepter qu'il va falloir travailler différemment pour*

*vraiment pouvoir atteindre les objectifs de réconciliation. C'est-à-dire si [...] la politique de l'enfance a un objectif d'améliorer la persévérance scolaire [...] on ne peut pas juste fonctionner avec un appel d'offres puis en espérant que les organismes appliquent. Il faut faire dans l'autre sens en disant comment on peut améliorer la persévérance scolaire pour la population autochtone. »*

*« C'est vraiment d'accompagner, de voir les enjeux structurels puis de les faire cheminer dans le besoin qui est identifié [et] qui n'est pas répondu par exemple par les critères structurels qui ont été identifiés. »*

- Adapter les processus d'offre et de subvention afin que le financement soit plus substantiel, récurrent et holistique, et ainsi diminuer le nombre de demandes à effectuer.
- Assurer des espaces concrets pour l'offre de services auprès des Premiers Peuples, incluant des espaces de travail ou d'étude dans un contexte où certaines familles vivent dans des maisons surpeuplées et où il y aurait accès à des ordinateurs et internet.

*« You know, there's a component where overall there is a need for a safe space for people to go to be able to do their work where they can be supported. And I say safe space because we don't all have homes where we have space. This is a luxury, we are still in overcrowded homes in the South, so we don't have our personal space to sit quit and to [...] work. [...] [Also], we don't all have technology. [...] Because there is this idea that we are teaching computer literacy at home [...] there is not a device for all children, so our children fall behind cause we don't have the proper technologies [...] »*

- Offrir plus de services aux étudiants postsecondaires (ex. Logement abordable) puisque les jeunes des Premiers Peuples ont bien souvent un réseau social et de soutien plus pauvre que les jeunes allochtones, qui eux n'ont pas nécessairement eu à quitter leur communauté pour s'instruire. Rappelons que plusieurs jeunes doivent se déraciner pour accéder à l'éducation, notamment postsecondaire, ce qui les place en situation de plus grande précarité face aux jeunes allochtones.
- Encourager les organisations allochtones à explorer les avenues en termes de soutien aux organisations des Premiers Peuples si ces mêmes organisations le souhaitent.

Il s'agit plus précisément de développer un réflexe de travail se basant sur les besoins réels des organismes et des Premiers Peuples plutôt que de demander aux organismes de répondre aux critères imposés dans les différents programmes conçus de manière compartimentée. Les organismes dénoncent en effet le fait de devoir répondre aux besoins externes au lieu des besoins de la clientèle.

En somme, selon les différentes réponses données par les acteurs interviewés, il est possible de constater que le soutien à la persévérance scolaire passe par l'amélioration de l'environnement non seulement scolaire, mais

aussi familial et communautaire. Il passe également par un meilleur appui aux organismes qui se donnent comme mission de soutenir les Premiers peuples. Pour les acteurs, cette amélioration est possible en contrant les obstacles liés à l'éducation et à la réconciliation, en modifiant les façons de financer des programmes et de lier les familles de Montréal à ces programmes existants. Il est nécessaire que la Ville devienne un espace accueillant pour les enfants et les familles des Premiers Peuples et qu'elle tienne compte des différentes réalités culturelles des communautés PN-PI afin d'offrir des services répondant réellement à leur besoin.

## IV ... Recommandations

À la suite des différentes entrevues réalisées, plusieurs recommandations sont ressorties du lot. Les personnes interviewées ont cependant eu de la difficulté à mettre de l'avant des recommandations s'adressant uniquement à la Ville de Montréal. Cela découle de la difficulté que peuvent avoir ces personnes à départager les rôles de la Ville et ceux des gouvernements fédéraux et provinciaux :

### Spécifiquement pour la Ville de Montréal

#### Tenir compte du contexte historique dans les actions portées par la Ville de Montréal

En faisant preuve d'une compréhension culturelle :

- Sensibiliser la population générale aux réalités des Premiers Peuples ;
- Sensibiliser l'ensemble du personnel de la Ville de Montréal aux réalités des Premiers Peuples ainsi qu'aux besoins et droits des organismes autochtones ;
- Se pencher sur les enjeux de discrimination et de racisme systémique ;
- Assurer une visibilité des langues et cultures autochtones dans les lieux publics que fréquentent les familles (centres communautaires, parcs, piscines, bibliothèques).

En mettant en œuvre de réelles actions de réconciliation :

- Assurer la transversalité de la politique de réconciliation ;
- Actualiser les droits des Premiers Peuples ;

- Assurer l'équité au sein des services ;
  - Développer un site culturel naturel sur l'île de Montréal réservé aux Premiers Peuples (développement d'un camp de jour en milieu naturel) ;
  - Désigner une bibliothèque ciblée qui travaillerait en collaboration avec les organismes pour avoir un éventail de littérature des Premiers Peuples en français et en anglais ;
  - Mettre sur pied des stratégies ciblées au lieu de faire des stratégies grand public (offrir des financements spécifiques pour les organisations autochtones qui œuvrent auprès des familles) ;
  - Réaliser des changements dans les protocoles de financement afin d'inclure le plus d'arrondissements possible (pour les camps de jour par exemple) ;
  - Reconnaître l'expertise unique des organisations autochtones pour répondre aux besoins sur le terrain et les consulter en amont.
- Travailler en réseau pour soutenir la persévérance scolaire**

Par l'arrimage des structures :

- Établir des ponts/liaisons entre les différentes structures (gouvernements provincial et fédéral, Ville de Montréal, organismes communautaires, parents, école).

En assurant un continuum des services offerts aux familles des Premiers Peuples :

- Continuum dans les soins offerts ;
- Continuum dans les services externes et internes.

En favorisant la collaboration :

- Établir une relation de collaboration entre les écoles et les organismes ;
- Établir une relation de collaboration entre les organismes et la ville de Montréal ;
- Créer des opportunités de collaboration.

## V ... Références

- Commission de vérité et réconciliation du Canada. Honorer la vérité, réconcilier pour l'avenir : Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.  
[http://www.trc.ca/assets/pdf/French\\_Executive\\_Summary\\_Web.pdf](http://www.trc.ca/assets/pdf/French_Executive_Summary_Web.pdf)
- Direction des indicateurs et des statistiques, Direction générale des statistiques, de la recherche et de la géomatique et Secteur des territoires, des statistiques et de l'enseignement privé. (2021). Bulletin statistique : l'éducation des populations scolaires des communautés autochtones du Québec en 2017.  
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4229278>
- Fast, E., Nakuset, Boldo, V., Miller, M., Philips, A.D., Lefebvre, M. et Lamore, L. (2019, novembre). One step forward, two steps back: child welfare services for indigenous clientele living in Montreal.  
[https://www.aptnnews.ca/wp-content/uploads/2019/11/One-step-forward-two-steps-back-\\_FINAL-REPORT-2019.pdf](https://www.aptnnews.ca/wp-content/uploads/2019/11/One-step-forward-two-steps-back-_FINAL-REPORT-2019.pdf)
- Gouvernement du Canada. (2021, juin). Commission de vérité et réconciliation du Canada. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1450124405592/1529106060525>
- Institut de coopération pour l'éducation des adultes. (2019). Les peuples autochtones : des réalités méconnues à tout point de vue. <https://icea-apprendreagir.ca/les-peuples-autochtones-des-realites-meconnues-a-tout-point-de-vue/#:~:text=Il%20s'agit%20des%20Ab%C3%A9nakis,%20Mohawks%20Naskapis%20et%20Inuits>.
- Ives, N. et Sinha, V. (2016). Exploring the intersection of education and Indigenous status from a social determinants of health perspective: Parent and Family engagement in secondary school in Nunavik. *International Indigenous Policy Journal*, 7(4). <https://doi.org/10.18584/iipj.2016.7.4.4>
- Landry, M. (2020). La santé des populations autochtones à Montréal : un portrait réalisé par la Direction régionale de santé publique de Montréal. Gouvernement du Québec.  
[https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user\\_upload/Uploads/tx\\_assmpublicati ons/pdf/publications/2020\\_Portrait-Populations-Autochtones.pdf](https://santemontreal.qc.ca/fileadmin/user_upload/Uploads/tx_assmpublicati ons/pdf/publications/2020_Portrait-Populations-Autochtones.pdf)
- Ministère de la justice. (2021, janvier). Principes régissant la relation du Gouvernement du Canada avec les peuples autochtones. Gouvernement du Canada. <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/principes-principles.html>
- Statistique Canada. (2019, juin). Profil de la population autochtone, 2016, (produit n° 98-510-X2016001). Statistique Canada. [https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/abpopprof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2466023&Data=Count&SearchText=Montr%C3%A9al&SearchType=Begins&B1=All&SEX\\_ID=1&AGE\\_ID=1&RESGEO\\_ID=1](https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/abpopprof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=2466023&Data=Count&SearchText=Montr%C3%A9al&SearchType=Begins&B1=All&SEX_ID=1&AGE_ID=1&RESGEO_ID=1)
- Vizina, Y. et Wilson, P. (2019). La réconciliation avec les peuples autochtones : une approche holistique : guide pratique pour des municipalités inclusives au Canada et ailleurs dans le monde. Commission canadienne pour l'UNESCO. <https://publications.gc.ca/site/eng/9.874738/publication.html>

- Lévesque, C. (2019). L'éducation scolaire chez les Premières Nations et les Inuit du Québec : refaire nos devoirs, construire la réconciliation. Communication présentée à la Conférence de consensus : la mixité sociale et scolaire, mixité ethnoculturelle, Québec, Québec.
- Lévesque, C., Gagnon, M., Desbiens, C., Apparicio, P., Cloutier E. et Tanya Sirois. (2019). Profil démographique de la population des Premières Nations et du Peuple Inuit dans les villes du Québec, 2001 à 2016. Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec. <https://reseaudialog.ca/wp-content/uploads/2020/07/CahierODENA-2019-03-Profildepopulation-VF.pdf>
- Duchesne, É. (2018). Peau rouge, masques blancs. Contre la politique coloniale de la reconnaissance, Glen Sean Coulthard. Lux éditeur, Montréal, 2018, 368 p. Recherches amérindiennes au Québec. Érudit. <https://www.erudit.org/fr/revues/raq/2018-v48-n3-raq04765/1062140ar/#:%7E:text=Dans%20ce%20contexte%2C%20Coulthard%20affirme,217>
- Regroupement des centres d'amitiés autochtones du Québec. (2018, 30 octobre). Autochtonie urbaine. <https://www.rcaa.qc.ca/info/lautochtonie-urbaine/>
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (2018). Les Autochtones en milieu urbain et l'accès aux services publics. Portrait de la situation au Québec. Wendake, RCAAQ.
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (2021). Cadre de référence en recherche par et pour les autochtones en milieu urbain au Québec. Wendake, RCAAQ.
- Ville De Montréal, V. (2020, 4 novembre). Stratégie de réconciliation avec les peuples autochtones 2020–2025. Ville de Montréal. <https://montreal.ca/articles/strategie-de-reconciliation-avec-les-peuples-autochtones-2020-2025-7760#:~:text=Strat%C3%A9gie%20de%20r%C3%A9conciliation%20avec%20les%20peuples%20autochtones%202020%2D2025,-Mis%20%C3%A0%20jour&text=mettre%20en%20place%20un%20plan,de%20l'E%2080%99%C3%AEle%20de%20Montr%C3%A9al>



Axe 4 : L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs

# Volet 1 — L'inclusion des jeunes a besoins particuliers dans les camps de jour montréalais : Un état de la situation pour guider l'action

Responsable :

Suzanne Laberge, Ph. D., professeur titulaire, Responsable du laboratoire de sociologie du sport et de promotion de l'activité physique, École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique, Université de Montréal

Assistante de recherche :

Véronique Gosselin, M. Sc. Candidate au doctorat en sciences de l'activité physique, École de kinésiologie et des sciences de l'activité physique, Université de Montréal

Partenaires :

Maude Poulin-Lemieux, Sport et loisir de l'île de Montréal

Elsa Lavigne, AlterGo

Annie Lafrenière, PALIM

Louise-Michel Laurence, Service de la diversité et de l'inclusion sociale

- > *Photo reportage de Caroline Hayeur à Montréal et archives photos de Caroline Hayeur*
- > *Ce travail est distribué sous une licence CC-BY-NC-ND 4.0. Pour obtenir des autorisations en dehors de cette licence, veuillez contacter : Suzanne Laberge ([suzanne.laberge@umontreal.ca](mailto:suzanne.laberge@umontreal.ca))*



## I ... Contexte de la recherche

La présente recherche s'inscrivait, à l'origine, dans l'Axe 4 de la Politique de l'enfant (2016) de la Ville de Montréal dont l'objectif était de « faciliter l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs », lequel visait plus précisément à « [p]réserver et enrichir une offre de services culturels, sportifs et de loisirs dans les quartiers et à l'échelle métropolitaine afin que tous profitent des mêmes opportunités, développent diverses habiletés et de saines habitudes de vie ». En 2020, la Politique de l'enfant a été révisée par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale; cette révision a mené à la création du « Fonds Diversité et inclusion sociale en faveur des enfants et des familles vulnérables 2021-2022 ». Notre recherche rejoint l'objectif « Favoriser l'accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs » de ce nouveau Fonds.

Les camps de jour estivaux constituent non seulement un contexte privilégié d'accès à la culture, aux sports et aux loisirs pour les jeunes, mais aussi un contexte optimal pour l'inclusion des jeunes à besoins particuliers pour un meilleur vivre-ensemble. Ces camps sont des lieux cruciaux pour le développement global des enfants (physique, intellectuel, affectif et social) et constituent une offre de services incontournable pour les parents. Étant donné leurs rôles clés pour les familles, s'assurer de la qualité de l'offre des camps de jour pour tous les enfants sur un territoire devrait faire partie des priorités de toute municipalité. Ce milieu de vie se trouve d'ailleurs interpellé par la 2e orientation du Plan stratégique Montréal 2030 : Renforcer la solidarité, l'équité et l'inclusion. À ce jour, il n'existe aucune documentation sur l'état de la situation en matière d'inclusion des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour offerts par les arrondissements. Privé de ces données, il est difficile de mettre en place des plans d'action pertinents et efficaces pour atteindre les objectifs d'accessibilité de tous les enfants aux activités de loisirs et de sports.

L'analyse de la situation des camps de jour de l'île de Montréal apparaît ainsi nécessaire pour permettre à la Ville de remplir son rôle en ce qui a trait au développement de tous les enfants en matière d'activités physiques et de loisirs. En ce sens, les objectifs de ce projet de recherche sont de :

- Documenter l'état de la situation au regard de l'inclusion des enfants à besoins particuliers dans les camps de jour estivaux offerts par les arrondissements ;
- Explorer en quoi la Ville peut servir de catalyseur d'action en faveur de l'inclusion de ces jeunes; plus précisément, il s'agit d'identifier quels sont ses leviers ainsi que les stratégies possibles en vue d'optimiser ses ressources et ses interventions.

Le projet de recherche vise notamment à répondre aux questions suivantes :

- Les arrondissements reçoivent-ils des demandes pour l'inscription d'enfants ayant des besoins particuliers dans leur camp de jour estival ? Quelle est l'ampleur de ces demandes ? Sont-ils en mesure d'y répondre adéquatement ?
- Quelles sont les mesures prévues (en termes de formation, de collaboration, d'accompagnement, de matériel, etc.) par les camps de jour pour inclure les jeunes ayant différents besoins particuliers ?
- Quelles sont les principales difficultés vécues par les arrondissements et leurs organismes partenaires en matière d'inclusion des jeunes ayant des besoins particuliers dans les camps de jour ?
- Quels sont les facteurs susceptibles de faciliter l'inclusion des jeunes ayant des besoins particuliers dans les camps de jour ?
- Quels seraient les besoins des arrondissements auxquels la Ville centre pourrait répondre pour les aider dans l'inclusion de jeunes ayant des besoins particuliers ?

## II ... Méthodologie

### Approche méthodologique

L'utilisation d'une approche qualitative a été jugée le plus appropriée par les partenaires de la recherche, en l'occurrence la Ville de Montréal (le Service de la diversité et de l'inclusion sociale, le Programme d'accompagnement en loisir de l'île de Montréal – PALÎM, l'organisme Sport et loisir de l'île de Montréal (SLIM) et l'organisme AlterGo. Vu l'absence de données et la nature exploratoire de l'étude, ce type d'approche laissait une plus grande ouverture pour identifier des dimensions non pré-déterminées.

Des entretiens individuels semi-dirigés ont été réalisés auprès de responsables de camps de jour (désignés selon divers vocables : agents de développement, agents de loisir, conseillers en développement ou autre) de cinq (5) arrondissements.

### Échantillon

L'échantillon des arrondissements retenus pour l'étude a été déterminé en collaboration avec les responsables de la Ville et les partenaires et a tenu compte de la relative représentation sociodémographique et structurelle/organisationnelle des camps. Les critères de sélection des camps ont été les suivants : avoir au sein des participants de l'étude :

- Au moins un arrondissement pour lequel le(s) camp(s) de jour est (sont) administré(s) en régie interne [15] ;
- Au moins un arrondissement pour lequel le(s) camp(s) de jour est (sont) administré(s) en partenariat ;
- Au moins un arrondissement présentant une concentration importante de personnes en situation de défavorisation sur son territoire (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal, 2018) ;
- Pour fin de comparaison, au moins un arrondissement présentant une concentration faible de personnes en situation de défavorisation sur son territoire (Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal, 2018) ;
- Une distribution géographique des arrondissements retenus afin de représenter l'est, l'ouest, le centre, le sud et le nord de l'île de Montréal.

### Outil de collecte de données

Un guide d'entretien a été élaboré en collaboration avec l'ensemble des partenaires. Les thèmes abordés dans le guide visaient à répondre aux questions de recherche et étaient les suivants : 1) Le volume (nombre) approximatif et l'ampleur des demandes reçues et leur capacité à y répondre ; 2) Les types de besoins particuliers auxquels il leur est plus facile ou plus difficile de répondre ; 3) Les processus d'évaluation des besoins des enfants et de détermination des besoins en accompagnement, soins, etc. ; 4) Les mesures actuellement prévues dans leur camp pour favoriser l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers ; 5) Les besoins de leur arrondissement et des organismes partenaires pour répondre adéquatement aux demandes en matière d'inclusion (en évaluation, accompagnement, formation, recrutement de personnel, installations et équipements, collaboration ou concertation, etc.) ; 6) Les situations critiques vécues dans le passé ; 7) Les principaux obstacles à l'inclusion, tels que perçus dans leur milieu ; 8) Les facteurs facilitants l'inclusion, tels que perçus dans leur milieu.

[15] Il existe deux principaux types de gestion des camps de jour au sein des arrondissements montréalais. Le premier type est le mode de gestion en régie interne ; il consiste en une prise en charge directe du camp de jour par l'arrondissement. Dans ce cas, les entretiens ont été réalisés auprès du responsable du camp de jour. Le second type de gestion, en partenariat, consiste en une délégation de responsabilités de l'arrondissement à des organismes communautaires sans but lucratif. Ces derniers sont alors responsables des processus de gestion des camps de jour, incluant les processus d'inscription et les démarches relatives à l'inclusion des enfants à besoins particuliers. Dans ce cas, les entretiens ont été réalisés auprès des responsables de camp de jour travaillant au sein des organismes communautaires partenaires.

Un pré-test a été réalisé en juin 2020 afin de valider le guide d'entretien (compréhension des questions et durée). Aucune modification n'a été jugée nécessaire à la suite du pré-test et il a été décidé de conserver les données de cet entretien pour l'analyse; en conséquence, le nombre d'arrondissements retenus dans l'échantillon est de six (plutôt que cinq). Le Comité d'éthique de la recherche clinique de l'Université de Montréal a approuvé le projet de recherche.

### **Réalisation de la collecte de données**

Au total, sept (7) entretiens individuels ont été effectués, ciblant six (6) différents arrondissements; deux entretiens ont été réalisés dans un arrondissement qui fonctionnait en partenariat avec des OBNL. Les six (6) entretiens s'ajoutant au pré-test ont été réalisés en mai 2021. Conformément aux directives de la santé publique en contexte de pandémie, les entretiens ont été réalisés à distance, via la plateforme de visioconférence Zoom. Les participants ont été informés des objectifs du projet de recherche. Leur participation était entièrement libre et volontaire et tous ont été informés qu'ils pouvaient y mettre fin à tout moment sans aucun risque de représailles.

### **Analyse des données**

L'approche inductive générale a été utilisée comme méthode d'analyse (Blais et Martineau, 2006). Cette méthode consiste à condenser les données brutes dans un format résumé, à établir des liens entre les objectifs de recherche et les catégories découlant de l'analyse des données brutes et à développer un cadre de référence à partir des nouvelles catégories émergentes, s'il y a lieu.

## **III ... Résultats**

Quel est l'état de la situation en matière d'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers dans les camps de jour estivaux offerts par les arrondissements de la Ville de Montréal ?

Les répondants estiment qu'environ 25 % des enfants inscrits dans leur camp de jour ont des besoins particuliers. Ces enfants ont une condition qui fait que leur développement (en matière de motricité, langage, comportement, socialisation et/ou gestion des émotions) est différent de celui de l'ensemble des enfants de leur âge (Deslauriers, 2018). Ces conditions, auxquelles sont confrontés les responsables des camps, incluent notamment le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), le trouble du spectre de l'autisme (TSA), les déficiences intellectuelles, les déficiences motrices, les limitations auditives, les limitations du langage, les troubles de comportement, les déficiences visuelles et les troubles de santé mentale (par ex. l'anxiété). Les répondants utilisent davantage l'expression « enfants ayant des besoins particuliers » que «

enfants ayant une limitation fonctionnelle » (davantage utilisé par les organismes spécialisés) et ils ont indiqué que le nombre d'enfants ayant ces conditions est en augmentation dans leurs camps de jour depuis quelques années. Une certaine proportion de ces enfants (dont les besoins particuliers sont plus importants) nécessitent un accompagnement davantage individualisé pour intégrer les camps de manière sécuritaire. Cet accompagnement est actuellement une des pierres angulaires de l'inclusion de ces enfants. Il est effectué par des personnes ayant une formation spécialisée et sont embauchées par les camps, en addition aux moniteurs « réguliers ». La fonction de ces accompagnateurs est de favoriser l'inclusion d'un ou de quelques enfants ayant des besoins particuliers au sein d'un groupe d'enfants neurotypiques de leur âge. Les répondants estiment qu'entre 3 et 8 % des enfants inscrits dans leurs camps de jour ont des besoins particuliers et nécessitent un accompagnement. Selon la grosseur du camp, cela représente environ entre 5 et 40 enfants par camp, par été. En guise de comparaison, les statistiques scolaires québécoises indiquent que 20,5 % des enfants d'âge scolaire sont en situation de handicap, ou trouble de comportement, ou encore en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. De ce 20,5 %, 4,6 sont diagnostiqués situation de handicap ou trouble de comportement [16] (Banque de données des statistiques officielles sur le Québec, 2020). Ces statistiques officielles se rapprochent de celles rapportées par les répondants, attestant d'une certaine manière la validité de leurs estimations.

Il est intéressant de noter que certains camps reçoivent peu de demandes de la part de parents d'enfants ayant des besoins particuliers, ou encore ne reçoivent que des demandes pour des cas considérés légers. Il est possible que certains parents ne soient pas au courant des possibilités d'inclusion au sein des camps de jour. Une répondante a suggéré que des dépliants soient développés et distribués dans le but d'informer les parents de cette possibilité pour leur enfant. Une meilleure collaboration entre les camps de jour et les secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux pourrait également permettre de rejoindre davantage de familles et d'inclure davantage d'enfants ayant ces conditions au sein des camps. Ce dernier point sera abordé plus en détail dans la section Recommandation de ce rapport.

En ce qui concerne les mesures actuellement en place dans les camps, nos données révèlent que les arrondissements et leurs organismes partenaires ont usé de leur créativité et ont développé, au fil du temps, un vaste éventail de mesures pour favoriser l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers (voir Tableau 1). Ces mesures permettent aux camps de collecter des informations pertinentes sur les besoins des enfants, de les évaluer et de déterminer comment le camp peut répondre à leurs besoins, ainsi que de former des équipes en vue de faciliter, sur le terrain, l'inclusion de ces enfants.

[16] Les autres enfants (15,9 %) n'ont pas de catégorie officielle (de diagnostic) mais ont un plan d'intervention en milieu scolaire.

Tableau 1. Mesures actuellement mises en place pour inclure les enfants à besoins particuliers dans les camps de jour

Mesure	Proportion de camps qui ont cette mesure en place	Extraits des entretiens (à titre d'exemple)
Formulaires d'inscription qui permettent de détailler les besoins des enfants et d'évaluer comment le camp peut y répondre	4 (sur 7)	<p>« On a un bon formulaire avec une zone "besoins et particularités de l'enfant". Les parents indiquent les besoins et des trucs pour leur enfant dans le formulaire. »</p> <p>« Les parents doivent remplir un formulaire avec toutes les informations de l'enfant et on demande aussi le nom des intervenants ou spécialistes qui suivent l'enfant à l'école. Les parents doivent signer l'autorisation pour que le responsable du camp puisse communiquer avec ces intervenants. Avant, c'était interdit de communiquer avec les écoles. Maintenant, on peut le faire avec l'autorisation du parent. »</p> <p>« Les parents qui indiquent que leur enfant a un besoin particulier ont des formulaires plus complets à remplir (quels sont les indicateurs qu'une crise s'en vient, quels jouets l'enfant devrait-il apporter, etc.). Dans le formulaire, on demande si l'enfant est suivi par un spécialiste. Si oui, le camp demande la permission de contacter ces spécialistes (CLSC ou école). »</p>
Mise sur pied de petits comités chargés d'évaluer les besoins des enfants et sur lequel siège au moins une personne ayant des connaissances dans le domaine	5 (sur 7)	<p>« Nous avons une TES (technicienne en éducation spécialisée) qui va faire l'étude de cas avec la responsable pour déterminer les besoins en accompagnement (un jeune par accompagnateur ou jumelage). »</p> <p>« Nous formons un petit comité composé du responsable du camp, un coordonnateur et une TES, qui est notre spécialiste en intervention. Le comité analyse les dossiers, contactent les parents et l'école et, s'il y a un doute sur l'analyse d'un dossier, ils rencontrent les parents et l'enfant. »</p>
Rencontres pré-camp avec les parents et les enfants ayant des besoins particuliers	5 (sur 7)	<p>« Notre formulaire d'inscription permet d'identifier les enfants dont on aimerait rencontrer les parents pour questionner comment ça se passe à l'école, demander la routine à l'école et à la maison, on demande s'il y a des intervenants à l'école ou au CLSC et si on peut les contacter, etc. »</p> <p>« On travaille avec une bénévole qui siège sur le CA qui a une formation dans le domaine. Elle rencontre des parents avec nous, ça permet d'évaluer quels sont les besoins et comment on peut soutenir l'enfant, et si l'enfant a besoin d'un accompagnateur. »</p> <p>« La responsable et la coordonnatrice rencontrent l'enfant avec les parents pour revoir les formulaires et observer l'enfant (on fait ça seulement pour les nouveaux enfants qui ont des besoins particuliers). Cette rencontre est très importante pour décider des ratios accompagnateurs/enfants. Ça va du 1 pour 1 à 1 pour 4. »</p>
Collaborations avec le réseau de la santé et des services sociaux afin de mieux rejoindre les familles, d'obtenir des informations sur les besoins des enfants et du support pour la formation des moniteurs	4 (sur 7)	<p>« On envoie notre offre de services (types de camp et activités) au CLSC en novembre. Les travailleurs sociaux présentent l'offre de camp aux familles de novembre à février. En mars, le CLSC nous envoie la liste des enfants intéressés avec une fiche d'information pour les nouveaux. »</p> <p>« Pour évaluer les besoins des enfants, on regarde les fiches du CLSC et on rencontre les parents et les enfants (par une inscription sur place) pour pouvoir avoir une meilleure idée. »</p> <p>« Une travailleuse sociale du CLSC est venue faire des observations au camp de jour. Elle a fait des ateliers avec certains enfants et elle donnait des trucs aux moniteurs spécialisés. »</p>

Accompagnement (embauche d'accompagnateurs qui s'occupent d'un seul ou de quelques enfants ayant des besoins particuliers)	6 (sur 7)	<p>« Pour répartir les enfants dans les groupes, on les garde dans leur groupe d'âge et on va jusqu'à 1 accompagnateur pour 4 enfants intégrés dans les groupes réguliers pour les cas légers. »</p> <p>« On travaille les ratios enfants/moniteur avec les accompagnateurs. On va aussi lier les jeunes avec le bon type de camp (exemple, TDAH et camp sport). »</p> <p>« Pour l'accompagnement, on a surtout du 1 pour 1, parfois (rarement) 1 pour 2. C'est avec le PALIM que les accompagnateurs sont payés. Le montant détermine le nombre d'enfants que le camp peut accueillir. »</p>
Support offert aux moniteurs des groupes réguliers (embauche de moniteurs spécialisés ou d'aide- moniteurs qui n'ont pas d'enfant à charge)	3 (sur 7)	<p>« Cette année, pour la première année, on embauche une intervenante à temps plein qui sera là pour donner du support dans les groupes réguliers pour les enfants qui n'ont pas d'accompagnateur mais qui nécessitent de l'aide ou du soutien à différents moments. Elle pourra aussi aider s'il y a des crises. »</p> <p>« Pour plusieurs cas légers, on ajoute des "aide-animateurs" plutôt que des accompagnateurs pour faciliter l'inclusion dans les groupes réguliers. »</p> <p>« On a un intervenant (moniteur spécialisé) par site pour 5-6 enfants qui ont des besoins particuliers. Comme on a trois sites, si un enfant pendant une semaine doit avoir un moniteur spécialisé pour lui, on déplace des moniteurs spécialisés entre les sites. Le moniteur spécialisé va aider dans tous les groupes pour installer les routines, être là pour les transitions, mais n'est pas là tout le temps. L'objectif est que l'enfant fonctionne dans son groupe. Nos moniteurs spécialisés étudient souvent dans le domaine. »</p>
Embauche d'un coordonnateur ou coordonnateur-adjoint spécialisé dans le domaine	4 (sur 7)	<p>« On a une travailleuse sociale qui travaille à temps plein pour le camp. »</p> <p>« Une de nos coordonnatrices est TES et elle est toujours disponible sur place pour aider et gérer les crises. Cette spécialiste en intervention fait en sorte qu'on est certain que l'enfant obtient ce dont il a besoin au moment où il en a besoin. Ça facilite aussi la communication avec les parents. »</p> <p>« On engage chaque année une coordonnatrice adjointe au camp de jour qui étudie dans le domaine. »</p>
Formations données aux accompagnateurs, aux moniteurs et aux coordonnateurs	7 (sur 7)	<p>« On suit la formation AlterGo à chaque année et on engage une TES d'école qui vient faire une formation supplémentaire au camp. On a aussi des formations à l'interne données par des accompagnateurs qui sont là depuis plusieurs années et qui partagent des trucs du quotidien. Les accompagnateurs sont aussi formés pour l'animation, pas seulement pour accompagner. »</p> <p>« La formation est donnée par notre coordonnatrice TES. Les moniteurs (pas juste les accompagnateurs) ont une formation sur comment inclure les jeunes ayant des besoins particuliers au sein des groupes. »</p>
Documents d'information et de sensibilisation distribués aux parents	1 (sur 7)	<p>« On a une trousse de bienvenue avec documents pour les parents pour présenter ce qui est fait au camp de jour. »</p>
Achat de matériel spécialisé	7 (sur 7)	<p>« Les moniteurs spécialisés sont en charge d'acheter du matériel, d'imprimer des pictogrammes plastifiés et d'imprimer les routines des enfants sur un gros carton avec des pictogrammes. »</p> <p>« On est en train de mettre en place une salle sensorielle avec du matériel pédagogique sensoriel, un éclairage approprié, calme, pour avoir un espace pour les enfants qui ont besoin de s'isoler ou qui sont sur le bord d'une crise qu'on doit désamorcer; bref avoir un espace pour se calmer. »</p>

Globalement, les mesures mises en place par les camps de jour apparaissent en adéquation avec leurs responsabilités en matière d’inclusion, notamment via l’analyse de chaque demande d’inscription ou d’accommodement, au cas par cas, et via la recherche d’accommodements en collaboration avec les parents ou les personnes responsables de l’enfant (ACQ (1), s.d.). Parmi les mesures actuellement en place, celles qui ressortent comme hautement facilitantes pour l’inclusion des enfants ayant des besoins particuliers sont : 1) la formation des accompagnateurs et des animateurs/moniteurs ; 2) les collaborations avec les CLSC et/ou les écoles ; 3) la collaboration des parents (élément transversal à plusieurs mesures) ; 4) la présence d’accompagnateurs, en particulier ceux formés dans le domaine ; 5) la présence d’une ressource spécialisée qui peut apporter du soutien dans les groupes réguliers et lors des crises ; 6) les rencontres avec les parents en compagnie de l’enfant avant le début du camp.

Les répondants ont aussi fait état de difficultés au regard de l’inclusion des enfants ayant des besoins particuliers dans leur camp (Tableau 2). Tous les répondants ont indiqué qu’une difficulté importante en matière d’inclusion concerne la gestion des crises. Certains enfants font des crises de colère ou des fugues, peuvent devenir agressifs envers les autres et envers eux-mêmes, situations qui comportent des enjeux de sécurité, à la fois pour l’enfant lui-même et les autres enfants. Ces situations semblent particulièrement difficiles à gérer lorsque les enfants n’ont pas de diagnostic ni de suivi professionnel et que les parents n’informent pas, à l’avance, le camp concernant les besoins de leur enfant.

**Tableau 2. Difficultés vécues par les camps de jour en matière d’inclusion des enfants ayant des besoins particuliers**

Difficulté	Extraits des entretiens (à titre d'exemple)
La gestion des crises	« Le plus difficile, ce sont les crises. Les gens ne sont pas formés pour ça et c’est une problématique grandissante. Imaginez, vous avez 16 ans, un jeune de 7 ans fait une crise en face de vous, vous faites quoi? Les animateurs sont souvent désemparés. » « Le plus difficile c’est gérer les crises. Un jeune qui devient violent, qui crie, qui essaie de frapper les autres ou qui devient dangereux pour lui-même. Ça désorganise tout le groupe. »
Les « surprises »	« On a beaucoup de TDAH, de cas d'opposition et d'anxiété qui ne sont pas déclarés par les parents. Parfois c'est un déni des parents, parfois pas de diagnostic, parfois les parents ne déclarent pas par peur que leur enfant soit refusé... ça fait en sorte que les moniteurs sont surchargés et ont aussi besoin de formation. »
Le manque de formation plus spécialisée (pour les accompagnateurs et les moniteurs)	« On a besoin d'un éventail de formations plus poussées, plus spécialisées pour les animateurs et les accompagnateurs (ex: langue des signes, que faire en cas de crise d'anxiété, en cas de crise d'opposition, comment les animateurs peuvent soutenir les jeunes pour leur santé mentale (soutien psychologique...) qui concorde avec les besoins du territoire. La formation d'AlterGo est très bonne, mais c'est la seule. Sinon, les formations offertes par le privé ne sont pas accessibles pour le portefeuille d'un organisme communautaire. »
Le recrutement des accompagnateurs	« Le recrutement des accompagnateurs est notre plus grande barrière. On a beaucoup de difficulté à en trouver. »

	« Si j'ai 10 bons accompagnateurs qualifiés, on va prendre tous les enfants! Mais c'est un stress si on n'a pas les accompagnateurs: on ne sait pas si on pourra fournir ce qu'on a promis. »
Les ressources financières limitées	« L'accompagnement en camp de jour coûte 120 000 \$ par année et le PALIM donne environ 10-12 000 par année. » « Le salaire pour les accompagnateurs c'est une grande barrière. Les accompagnateurs devraient être payés minimum 17-18\$ de l'heure et en ce moment, c'est 14-15\$ de l'heure. » « Il y a de plus en plus de demandes mais l'enveloppe n'augmente pas. » « Le PALIM ça ne permet pas d'engager une ressource spécialisée, ça n'inclut pas le service de garde en raison du maximum d'heures, ça ne couvre pas la formation des employés ni les besoins en matériel (lunettes, coquilles...) »
Contraintes de planification liées au fonctionnement du PALIM	« On a limité à 10 places cette année car la demande du PALIM sort très tôt. Il faut la remplir au mois de février et on demande même le nom des jeunes alors qu'on n'a aucune information. Il y a un gros décalage entre la demande du PALIM et les informations qui rentrent. On aurait besoin d'une banque de données ou de travailler plus de concert avec le CLSC pour avoir les noms plus tôt et connaître les besoins plus tôt. On a eu la confirmation du PALIM au début mai: je n'avais aucune idée combien d'argent j'allais avoir. » « On reçoit les réponses trop tard (en mai). Pendant ce temps-là les parents attendent. Il faudrait revoir comment le PALIM pourrait se coller à la réalité des camps de jour. »
Certains camps n'ont pas d'installations adéquates pour faciliter l'inclusion des enfants qui ont des limitations fonctionnelles au niveau moteur.	« Certains camps sont dans les écoles et ne sont pas accessibles universellement, mais un de nos sites l'est alors on demande aux parents si c'est possible que l'enfant participe au camp sur ce site si c'est un besoin. »

## IV ... Recommandations

À la lumière des informations – éléments facilitants et difficultés – fournies par les répondants, cinq recommandations peuvent être formulées (trois principales et deux secondaires) ; elles visent à souligner le rôle que pourrait jouer la Ville de Montréal pour répondre aux besoins des arrondissements et de leurs organismes partenaires au regard de l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers dans les camps de jour sur le territoire montréalais.

### Recommandations principales

- Faciliter la collaboration entre les camps de jour, le secteur de la santé et des services sociaux et le secteur scolaire**

La majorité des répondants (4 sur 7) ont développé, au fil du temps, une forme de collaboration avec le secteur de la santé et des services sociaux (généralement des ententes locales avec un CLSC, plus rarement avec un centre de pédiatrie sociale). Pour l'instant, ces collaborations facilitent surtout l'évaluation des besoins des enfants en vue d'aider les camps à planifier adéquatement leurs besoins en accompagnement. Certains camps contactent

aussi, avec l'autorisation des parents, le secteur scolaire afin d'obtenir davantage d'informations sur les besoins des enfants, toujours dans une optique d'évaluation et de planification. Ces collaborations entre les camps de jour, les CLSC et les écoles mériteraient d'être renforcées. Une meilleure synergie entre les camps de jour, les CLSC et les écoles pourrait permettre de rejoindre davantage d'enfants à besoins particuliers, de faciliter un meilleur suivi auprès d'eux, ainsi que de fournir des formations additionnelles pour les intervenants afin d'optimiser le développement global de ces enfants.

Afin d'opérationnaliser cette recommandation, nous croyons que la présence d'une ressource locale spécialisée, à l'emploi d'un camp ou d'un regroupement de camps, pourrait être responsable de faire le pont entre les interventions au camp de jour, le réseau scolaire et les services sociaux. Les informations recueillies suggèrent que la présence d'une telle ressource spécialisée au sein de certains camps pourrait grandement faciliter ces collaborations en plus de favoriser la communication avec les parents et de bonifier la formation du personnel. Au niveau régional, la Ville centre pourrait s'assurer de la mise en place de ce type de ressources locales et des structures de collaboration entre les trois entités.

L'allocation de ressources financières additionnelles à cet effet serait à envisager et pourrait éventuellement venir du PALÎM. Cette ressource humaine supplémentaire permettrait d'optimiser les ressources déjà présentes dans le réseau et, peut-être, de réduire le nombre d'accompagnateurs requis dans les camps sans affecter l'inclusion des enfants; les économies ainsi réalisées pourraient être utilisées pour élargir l'offre de services.

Une autre façon d'opérationnaliser cette recommandation pourrait être de mettre en place une gestion centralisée qui serait responsable de la collaboration entre les camps de jour, les CLSC et les écoles. Par exemple, la Ville pourrait être responsable de l'instauration, du développement et du maintien de ces collaborations en attribuant ces rôles et responsabilités dans les différents secteurs, régionalement et localement. Cependant, la diversité des caractéristiques et des modes de gestion des camps de jour nous amène à croire qu'une gestion locale de cette ressource humaine, éventuellement facilitée par la Ville, serait à privilégier.

#### **Bonifier l'offre de formation pour le personnel des camps de jour**

Tous les répondants ont indiqué offrir des formations à leur personnel, tout en soulignant avoir besoin de davantage de formations spécialisées, notamment en ce qui concerne la gestion des crises. Il a aussi été souligné qu'offrir de la formation à l'ensemble du personnel (responsables, coordonnateurs, moniteurs, et accompagnateurs) était facilitant. La formation offerte par AlterGo est bien perçue par le milieu et jugée très utile. Cette formation pourrait être bonifiée avec l'ajout d'un module portant spécifiquement sur la gestion des crises et de modules spécifiques répondant aux besoins particuliers des différents camps. Une meilleure diffusion des formations déjà existantes (autre que celles d'AlterGo) serait nettement un atout; ces formations pourraient être annoncées via une plateforme collaborative ou une infolettre. En effet, certains camps de jour

offrent des formations « maison », organisées par des ressources spécialisées (comme des technicien.ne.s en éducation spécialisée) ayant une expérience terrain. Ces formations pourraient être offertes à d'autres camps de jour qui n'ont pas de telles ressources à l'interne. Il nous a aussi été rapporté que des offres de formations sont parfois diffusées dans l'infolettre de SLIM. Une plateforme dédiée aux camps de jour pourrait permettre de rassembler et diffuser ces informations.

#### □ **Reconsidérer les modalités d'allocation des ressources par le PALÎM**

Sans surprise, les répondants ont mentionné que le soutien financier alloué par le PALÎM mériterait d'être bonifié. Plusieurs ont souligné que les besoins sont grandissants et que les ressources financières accordées par le PALÎM ne permettent pas de combler l'ensemble des besoins en accompagnement. Au-delà de la bonification de l'enveloppe budgétaire, il est également ressorti que davantage de flexibilité au niveau du financement pourrait permettre aux camps de mieux répondre aux besoins des enfants. Dans le contexte actuel, les ressources financières accordées par le PALÎM ne peuvent être utilisées que pour rémunérer les accompagnateurs avec un ou quelques enfants à leur charge. Or, un des facteurs facilitants l'inclusion des enfants à besoins particuliers (souligné par les informateurs) serait la présence d'un accompagnateur « terrain » ou d'une ressource spécialisée, sans enfant à charge, qui donne un soutien aux moniteurs réguliers, et ce, dans divers contextes tels : en soutien lors de l'accueil des enfants ayant des besoins particuliers et lors des transitions, pour donner des trucs et des formations d'appoint au personnel, pour faciliter l'instauration de routines pour ces enfants, pour prendre en charge la gestion des crises ou des événements critiques imprévus, ou encore pour faciliter la communication avec les parents. Dans les quelques camps où cette ressource spécialisée existe, elle permet de réduire le nombre d'accompagnateurs puisqu'elle facilite l'inclusion de plusieurs enfants dans leur groupe, sans avoir un accompagnateur dédié. Il nous semble pertinent d'envisager la possibilité de financer une telle ressource par le PALÎM. Cette seconde recommandation rejoint la première, en ce que cette ressource spécialisée pourrait en outre jouer un rôle central dans le renforcement des collaborations entre les camps de jour, les CLSC et les écoles.

Par ailleurs, il semble que le processus de demande de financement au PALÎM mériterait d'être révisé afin de mieux s'aligner sur la réalité des camps de jour. À cette fin, une analyse plus poussée des procédures et des échéanciers relatifs aux demandes et aux modes d'attribution des financements serait requise.

## Recommandations secondaires

- ❑ **Faciliter la mise en place et la diffusion d'une plateforme collaborative permettant aux camps de répondre à leurs besoins en documentations et outils**

Certains responsables de camp nous ont rapporté avoir besoin d'outils et de documentations concernant l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers dans les camps de jour. Par exemple, certains camps n'ont pas de formulaire d'inscription permettant de bien évaluer les besoins des enfants avant leur arrivée au camp. D'autres ont souligné avoir besoin de matériel pour informer les parents des enjeux liés à l'inclusion des enfants ayant des besoins particuliers dans les camps et pour les sensibiliser à l'importance de collaborer avec les camps pour faciliter et optimiser cette inclusion. Une plateforme de partage dédiée aux camps de jour, développée par la Ville ou un de ses partenaires, pourrait permettre de rassembler et diffuser les outils actuellement disponibles, par exemple ceux développés par l'Association des camps du Québec (ACQ (2), s.d.) et par AlterGo, de même que ceux développés par d'autres camps sur le territoire.

- ❑ **Promouvoir les emplois d'accompagnateurs afin de faciliter le recrutement**

Finalement, afin de pallier les difficultés de recrutement des accompagnateurs dans les camps, la Ville pourrait mettre sur pied une campagne de promotion et/ou de recrutement (notamment sur les réseaux sociaux) pour valoriser ces emplois. Certains répondants ont indiqué que des jeunes qui étudient dans le domaine ne connaissent pas ou peu ces emplois, lesquels représentent pourtant des possibilités d'expériences complémentaires pertinentes et enrichissantes pour eux. Une autre avenue serait de faciliter l'accès des responsables de camps de jour aux universités et aux cégeps afin qu'ils puissent parler directement aux étudiants de la valeur de ces expériences et ainsi augmenter leurs sources de recrutement.

## Limites et niveau de généralisation des résultats

L'échantillon retenu pour cette recherche est de petite taille, mais il a permis d'explorer en profondeur les mesures d'inclusion mises en place par différents camps de jour montréalais en vue d'inclure des jeunes ayant des besoins particuliers. Bien que les participants aient été sélectionnés de manière à représenter une certaine diversité de camps sur le territoire montréalais, il demeure que nos résultats ne sont pas généralisables à l'ensemble des camps du territoire.

Les recommandations formulées doivent donc être utilisées comme des pistes de réflexion dont la mise en place serait à développer et à co-construire avec les partenaires du milieu. L'adoption d'une démarche participative permettrait notamment de recevoir les rétroactions nécessaires afin que les nouvelles actions répondent adéquatement aux besoins des différents milieux.

## V... Pistes de recherche

Une avenue de recherche serait de réaliser un projet pilote portant sur les façons de faire qui seraient optimales pour mettre en place une ressource locale spécialisée en charge de la structure de collaboration entre les CLSC, les camps de jour et les écoles ainsi que sur les impacts de cet ajout. Les freins et les facteurs facilitants pourraient alors être documentés, de même que les effets sur le nombre d'accompagnateurs, l'inclusion des enfants et les impacts financiers. Les effets perçus par les enfants pourraient également être documentés par la réalisation de groupes de discussion auprès de ces derniers. La perspective des enfants pourrait certainement enrichir les autres sources de données, davantage administratives.

Les résultats de ce projet pilote pourrait permettre à la Ville de décider si le modèle mériterait d'être étendu à d'autres arrondissements. Une autre piste de recherche serait de documenter les besoins des camps en matière de formation spécialisée afin de développer une offre qui puisse répondre adéquatement à leurs besoins.

## VI ... Références et bibliographie

Association des camps du Québec (ACQ) (1). s.d. Vers une intégration réussie des jeunes ayant des besoins particuliers – Questions légales et médicales. En ligne : <https://camps.qc.ca/fr/gestionnaires-de-camps/vers-une-integration-reussie/questions-legales/>

Association des camps du Québec (ACQ) (2). s.d. Vers une intégration réussie des jeunes ayant des besoins particuliers. En ligne : <https://camps.qc.ca/fr/gestionnaires-de-camps/vers-une-integration-reussie/>

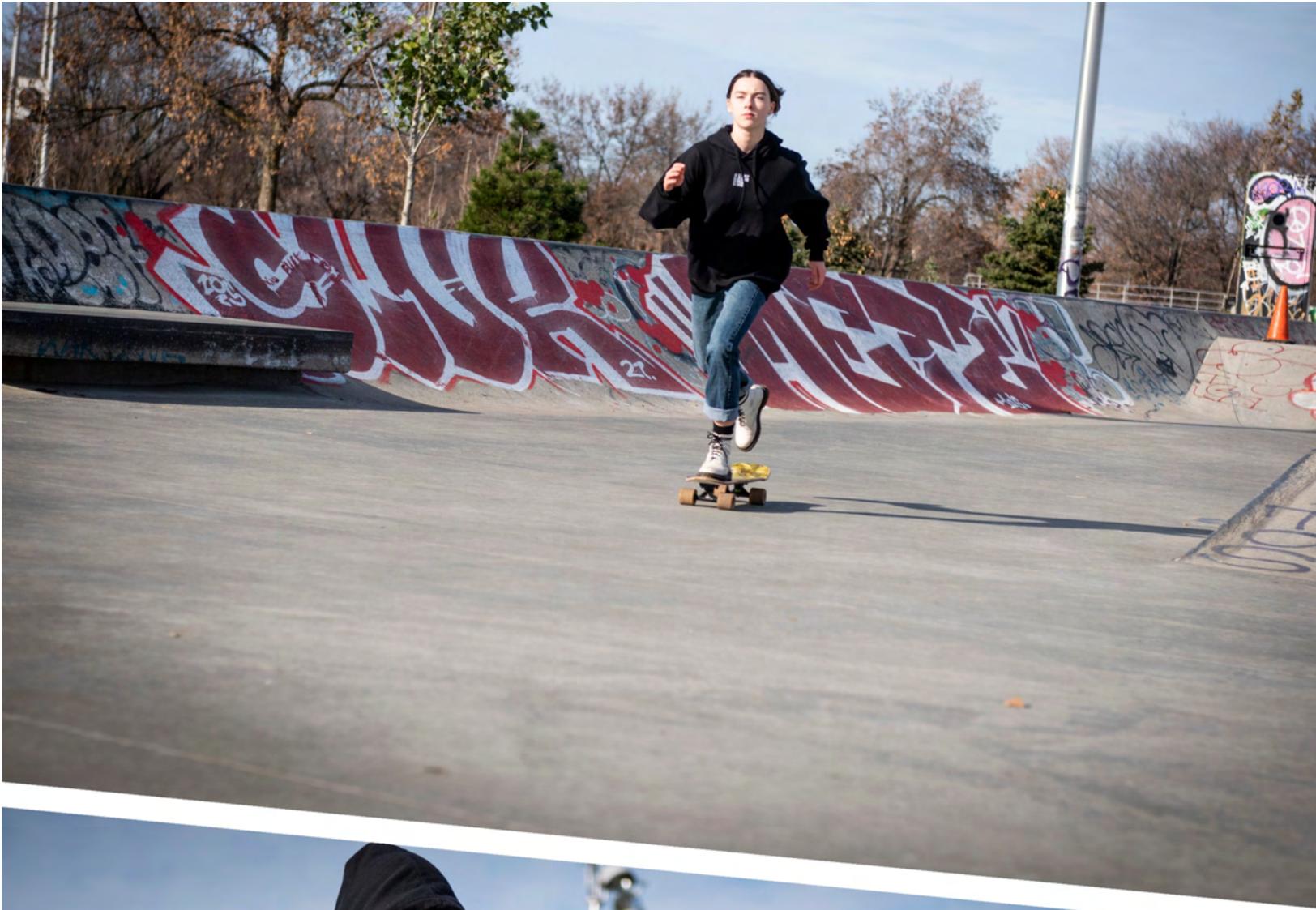
Banque de données des statistiques officielles sur le Québec. 2020. Effectif scolaire handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) et effectif scolaire ordinaire de la formation générale des jeunes, selon les handicaps et difficultés et la fréquentation ou non d'une classe ordinaire, Québec, de 2012- 2013 à 2018-2019. Gouvernement du Québec. En ligne

:[https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213\\_afich\\_tabl.page\\_tabl?p\\_iden\\_tran=REPE R1FY77S061586234029571PaaO&p\\_lang=1&p\\_m\\_o=MEEES&p\\_id\\_raprt=3606](https://bdso.gouv.qc.ca/pls/ken/ken213_afich_tabl.page_tabl?p_iden_tran=REPE R1FY77S061586234029571PaaO&p_lang=1&p_m_o=MEEES&p_id_raprt=3606)

Blais, M., Martineau, S. L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*. 2006;26(2):1-18

Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal. 2018. Carte de la défavorisation des familles avec enfants de moins de 18 ans. En ligne : <https://www.cgtsim.qc.ca/fr/documents-site-web/463-carte-fr-2018/file>

Deslauriers S, 2018. L'enfant aux besoins particuliers, ce qu'il faut savoir. *Naître et grandir*. En ligne : [https://naitreetgrandir.com/fr/etape/O\\_12\\_mois/viefamille/fiche.aspx?doc=enfant-besoins-particuliers-il-faut-savoir](https://naitreetgrandir.com/fr/etape/O_12_mois/viefamille/fiche.aspx?doc=enfant-besoins-particuliers-il-faut-savoir)



Axe 4 : L'accès à la culture, aux sports et aux loisirs

## Volet 2 — Accès des jeunes montréalais à la culture dans un contexte de développement urbain inclusif

Rédigé par :

Isabelle Goudou

Jean-Marie Lafortune

Maéli Shan Leblanc-Carreau

- > *Photo reportage de Caroline Hayeur durant l'atelier de médiation culturelle Dessine-moi une bouche avec Laurent Pinabel au sein de l'École Marguerite-Bourgeois*
- > *Ce travail est distribué sous une licence CC-BY-NC-ND 4.0. Pour obtenir des autorisations en dehors de cette licence, veuillez contacter : Jean-Marie Lafortune ([lafortune.jean-marie@uqam.ca](mailto:lafortune.jean-marie@uqam.ca))*



## I ... Introduction

Ce projet de recherche s'inscrit dans la perspective de « préserver et enrichir une offre de services culturels dans les quartiers et à l'échelle métropolitaine tout au long de l'année afin que tous les jeunes de moins de 18 ans profitent des mêmes opportunités et puissent développer diverses habiletés et de saines habitudes de vie » (Politique de l'enfant). La démarche a été guidée par une approche de médiation culturelle, susceptible de renforcer la participation des jeunes à la culture tout en diversifiant leurs profils sur le plan socioéconomique et ethnoculturel.

Les objectifs de cette recherche exploratoire sont de brosser le portrait du contexte sociopolitique et stratégique de l'offre d'expériences artistiques destinée aux jeunes Montréalais, examiner les rôles joués par la Ville et ses partenaires en la matière, suggérer des modalités permettant une plus grande complémentarité de leurs actions et un meilleur soutien. Les enjeux entourant l'accès à la culture et les stratégies à privilégier à ce titre (tirés de la littérature scientifique et de l'évaluation de projets antérieurs) ont été soumis à une discussion collective avec une dizaine de répondants.

À partir des résultats obtenus par analyse de contenu, nous formulons une série de recommandations susceptibles de consolider les relations et leur coordination, faire évoluer les méthodes de travail pour faciliter les actions, optimiser la réalisation des projets d'action socioculturelle et élargir la participation au plus vaste public possible.

## II ... Contexte de la recherche

### Problématique

Plusieurs études démontrent que les enfants qui participent à des loisirs organisés — sports collectifs et individuels, activités artistiques (musique, danse, théâtre, arts plastiques) ou religieuses, clubs et associations, cours de langues — ont un meilleur développement social, s'adaptent plus facilement et présentent de meilleurs résultats scolaires que les autres. La communauté scientifique reconnaît que l'apprentissage des arts améliore le rendement des élèves et les motive à apprendre : ses effets bénéfiques sont permanents et se manifestent tout au long de l'existence. L'enjeu consiste alors à mettre en place des mesures facilitantes et à aménager les lieux propices qui permettront au plus grand nombre d'enfants d'en bénéficier.

Les expériences artistiques sont des espace-temps distincts qu'il importe d'offrir aux enfants et à leur famille pour qu'ils s'initient à de nouvelles formes de socialisation et de cohabitation, voire d'autres manières de connaître le monde et de s'exprimer. Elles favorisent l'expérience de la création, de la relation et de l'altérité, au

fondement des sociétés démocratiques. Mais comment la Ville de Montréal peut-elle améliorer l'accès égalitaire des jeunes à ce type d'expérience, en ajustant son offre et en contribuant à lever des embûches (économiques, géographiques, socioculturelles), de concert avec ses partenaires engagés dans la poursuite du même objectif ?

La présente réflexion s'est inspirée du bilan du Plan d'action de la Politique de l'enfant (Montréal, 2017), qui dépeint les actions locales et régionales déployées en vertu de l'axe 4 de la Politique (Améliorer l'accès aux activités culturelles, de sports et de loisirs), ainsi que du rapport présenté par la firme-conseil Credo en 2020 au Service de la diversité et de l'inclusion sociale, qui rend compte des principaux résultats atteints et émet des recommandations concernant le financement des actions de même que la collaboration et la concertation nécessaires entre les acteurs pour améliorer l'intervention de la Ville.

### **Questions de recherche**

Nos questions de recherche ont été formulées à partir des principes directeurs de ce bref état des lieux, du Rapport synthèse du Forum sur le plan montréalais pour l'enfant 2019-2020 (INM, 2018) ainsi qu'en s'appuyant sur la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies (1989) : En quoi la Ville peut-elle catalyser l'action socioculturelle en faveur de l'enfance ? Quels sont ses leviers ? Comment peut-elle optimiser ses ressources, mieux coordonner les actions avec ses partenaires et partager ses expertises ?

### **Objectifs poursuivis**

Les objectifs poursuivis consistent à : 1) cerner comment les expériences artistiques sont organisées et offertes aux différentes catégories de jeunes (0-5 ans, 6-11 ans et 12-17 ans), qui n'ont pas les mêmes besoins ; 2) examiner comment la Ville coordonne actuellement son action en matière d'accès des jeunes à la culture sur le territoire, de façon à repérer et à atténuer certaines inégalités ; 3) faire ressortir les difficultés rencontrées du point de vue de la collaboration établie entre la Ville et ses partenaires dans ce cadre, de manière à leur trouver une réponse satisfaisante pour toutes les parties.

## **III ... Méthode**

### **Description et justification de l'approche privilégiée**

La collecte de données a pris la forme d'ateliers-discussion. L'échantillon a été défini à l'échelle des arrondissements, qui ont le mandat d'assurer la cohérence et la complémentarité des actions en favorisant une collaboration et un arrimage avec les acteurs locaux. C'est le nombre relatif d'enfants par arrondissement

combiné à l'indice de vulnérabilité, permettant d'identifier les milieux les plus susceptibles de rester en retrait de l'offre culturelle, qui ont balisé notre sélection (voir Tableau 1).

Les quatre arrondissements retenus répondent également de deux autres critères : l'étendue de l'offre culturelle sur le territoire, appréhendée de manière quantitative (activités, ressources, équipements et organismes culturels), et le dynamisme de la concertation entre les services municipaux, les organismes et les citoyens, abordé à partir d'éléments qualitatifs (leadership des responsables et degré d'engagement).

**Tableau 1. Caractéristiques des arrondissements à l'étude**

Arrondissements	Enfants 0-19 ans		Moins de 18 ans à faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC)		Population immigrante (incluant les résidents non permanents) 0-19 ans		Population de 15 ans et plus sans diplôme		Familles monoparentales	
	Nb absolu	%	Nb absolu	% du total de jeunes	Nb absolu	% du total de jeunes	Nb absolu	% du total de jeunes	Nb absolu	% du total de familles
Ahuntsic-Cartierville	29180	22 %	4960	17 %	5855	20 %	18520	17 %	6675	31 %
Anjou	9350	22 %	1350	14 %	1940	21 %	6905	20 %	2325	33 %
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	23960	18 %	4350	18 %	2910	12 %	22520	20 %	7605	40 %
Ville-Marie	9495	11 %	2475	26 %	2635	28 %	7325	9 %	2810	38 %

Source : Ville de Montréal, Indicateurs de vulnérabilité tirés des données du recensement de 2016.

### Portrait et recrutement des personnes répondantes

Pour répondre à nos questions, trois groupes de personnes ont été sollicités : 1) des responsables de la coordination d'ensemble des orientations de l'intervention municipale en culture, rattachées au Service de la culture de la Ville et au ministère de la Culture du Québec ; 2) des agentes culturelles et des conseillères au développement communautaire, qui relayent l'action municipale sur le terrain ; 3) des responsables d'organismes communautaires, qui agissent à titre de partenaires dans la mise en œuvre des actions (voir Tableau 2).

**Tableau 2. Liste des personnes répondantes**

	Nom	Expérience	Titre
Atelier 1	Répondant 1	+ 20 ans	Bibliothécaire, Direction des bibliothèques de Montréal
	Répondante 2	+ 20 ans	Conseillère en développement culturel – Service à la clientèle de l'Île de Montréal
	Répondante 3	24 ans	Cheffe de division, Action culturelle et partenariats à la Ville de Montréal
Atelier 2	Répondante 4	22 ans	Conseillère en planification, division Développement social, projets majeurs et événements publics, Ahuntsic-Cartierville
	Répondante 5	+ 20 ans	Assistante aux événements culturels, Maison de la culture Mercier
	Répondant 6	+ 10 ans	Médiateur culturel, Maison de la Culture Janine-Sutto
Atelier 3	Répondant 6	+ 10 ans	Médiateur culturel, Maison de la Culture Janine-Sutto
	Répondante 7	+ 30 ans	Agente culturelle, Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville
	Répondante 8	+ 5 ans	Directrice générale, Oxy-Jeunes
Atelier 4	Répondante 9	17 ans	Directrice de la Maison de jeunes Le Chemin Faisant d'Anjou

Le recrutement a été effectué par les membres de l'équipe selon un principe de recherche participative. Une trentaine de personnes ont été contactées par courriel et neuf ont répondu favorablement à notre appel : la présentation du projet, sa méthodologie, le schéma général des entretiens et des documents afférents leur ont été transmis pour leur permettre de se préparer aux rencontres.

Quatre ateliers-discussions de trois heures ont eu lieu par Zoom entre le 16 juin et le 6 août 2021. L'objectif était de susciter une réflexion collective sur les attentes, obstacles et modalités de gestion des services ou des organismes ainsi que sur les leviers facilitant leur travail et une compréhension réciproque entre partenaires.

### **Stratégies et techniques d'analyse**

Les données collectées ont été soumises à une analyse de contenu qualitative selon une méthode logico-sémantique (Mucchielli, 2006 ; Paillé et Mucchielli, 2012) : les transcriptions complètes (incluant les unités non verbales : mimiques, gestes, manifestations) des ateliers-discussions ont été découpées selon un procédé standardisé pour recenser objectivement et systématiquement les thèmes abordés pendant les entretiens (Grawitz, 2001).

Cet exercice de codification a été réalisé sur support informatique (NVivo) pour produire une grille d'analyse stable à partir de catégories prédéterminées et émergentes, en fonction du contexte de référence. Sa fiabilité a été testée à six reprises pour réduire le niveau d'inférence et s'assurer d'interpréter les matériaux en concordance avec l'hypothèse de recherche (l'expérience artistique favorise l'expression et l'expérimentation, en procurant des occasions de créativité et de rencontre avec soi et les autres). Les unités de sens ont finalement été extraites du logiciel et synthétisées sous forme de grands thèmes pour répondre aux questions spécifiques et à la problématique de recherche, de même que pour identifier des liens entre eux.

Le projet s'est déroulé dans le respect des principes éthiques attendus des chercheurs universitaires : l'ensemble des personnes participantes a consenti à cette recherche après avoir été informé de ses objectifs, de sa méthodologie, de l'échéancier et de la nature de leur participation attendue.

## **IV ... Résultats et interprétation**

### **Principaux résultats obtenus**

Nous avons regroupé en cinq vastes ensembles les pistes évoquées par les personnes répondantes lors des discussions.

- Pistes pour que les services municipaux, les partenaires communautaires et institutionnels puissent mieux se coordonner entre eux :**
  - Assigner des agents de la communauté pour faire le lien avec le milieu scolaire.
  - Assigner des ressources humaines à la liaison et la médiation entre les projets.
  - Jumeler les expertises et s'entraider.
  - Responsabiliser les gestionnaires quant à la mise en place d'une authentique culture de la collaboration.
  - Trouver de nouveaux alliés (à l'intérieur et à l'extérieur du secteur culturel).
  
- Pistes pour intensifier les relations entre eux :**
  - Clarifier le rôle de chaque instance / personne impliquée dans les projets.
  - Consolider les expertises en offrant un soutien et de l'accompagnement aux organismes communautaires.
  - Donner le temps aux individus de bâtir des relations.
  - Maintenir la participation aux tables de concertation locales.

- Renforcer les réseaux de communication entre les structures ministérielles, municipales, scolaires et communautaires.

**Pistes pour faire évoluer les méthodes de travail et faciliter les actions :**

- Alléger les procédures administratives.
- Briser le travail en silos.
- Développer un cadre de collaboration et un plan d'action commun qui clarifient les attentes et les limites.
- Développer une plateforme ou un outil centralisé et des comités afin de faciliter le réseautage.
- Intégrer tous les partenaires dès le début des projets.

**Pistes pour optimiser la réalisation des projets d'action culturelle et sociale :**

- Créer des postes permanents et allouer un financement continu.
- Développer des projets liés aux intérêts des jeunes et s'adapter à leurs besoins.
- Diversifier les approches et les thématiques pour ouvrir leurs horizons.
- Offrir un modèle de soutien différent de celui de l'école ou du cercle familial.
- Travailler en partenariat avec les organismes communautaires.

**Pistes pour pérenniser les projets et rejoindre plus de jeunes :**

- Allouer les ressources humaines et financières pour soutenir les démarches.
- Mettre en place une concertation entre les acteurs en lien avec le public cible.
- Miser sur la continuité et le renouvellement des projets.
- Redéfinir les facteurs de réussite et la finalité des projets de médiation.
- Sensibiliser les gestionnaires aux aspects non quantifiables de la réussite d'un projet.

Les entretiens ont également permis d'identifier 9 enjeux actuels relatifs à la mise en place d'actions visant à accroître l'accès des jeunes à la culture, dont certains concernent plus spécifiquement la Ville-centre (1, 3, 6 et 8) et d'autres les arrondissements (2, 4, 5, 7 et 9) :

1. Créer et maintenir une culture collaborative pérenne entre les acteurs.
2. Développer des projets interdisciplinaires, interculturels et intergénérationnels.
3. Engager une réflexion sur la pratique culturelle libre.
4. Maintenir un lien étroit avec les jeunes (et les organismes qu'ils fréquentent).

5. Maintenir une offre virtuelle pour poursuivre le développement de publics et s'interroger sur les pratiques des jeunes à l'ère numérique.
6. Ne pas confondre industries culturelles et service public de la culture.
7. Prendre une distance critique post-pandémie.
8. Résoudre le manque de reconnaissance de l'action culturelle de proximité.
9. Sensibiliser les milieux aux besoins des jeunes neuro-atypiques.

## Remarques et conclusions

Les préoccupations transversales des pistes énoncées peuvent être regroupées sous cinq thématiques, qui constituent autant d'assises pour renouveler les pratiques :

**Coordination de l'action.** Renforcer la communication et la liaison entre les milieux ministériel, municipal, scolaire et communautaire en développant une plateforme ou un outil centralisé et des comités qui facilitent le réseautage, un cadre de collaboration et un plan d'action commun, où sont clarifiées les attentes et les limites, tout en maintenant la participation aux tables de concertations locales.

**Expertises.** Jumeler les expertises et s'entraider, considérant que tous les milieux ne sont pas équitablement dotés.

**Engagement.** Sensibiliser les gestionnaires aux aspects non quantifiables de la réussite d'un projet et les responsabiliser quant à la mise en place d'une culture de la collaboration, tout en accroissant la reconnaissance de l'action culturelle de proximité.

**Modalités de l'action.** Développer des projets liés aux intérêts des jeunes en s'adaptant à leurs besoins (plutôt qu'à ceux des structures) et continuer à diversifier les approches ainsi que les thématiques pour ouvrir leurs horizons.

**Ressources.** Alléger la recherche de financement, allouer les ressources humaines et financières requises pour soutenir les démarches et créer des postes permanents par un financement équitable et régulier.

## V ... Retombées et recommandations

### Retombées des travaux

À la lumière de ces résultats, que l'on peut croiser avec ceux tirés de l'évaluation menée par CREDO (2020), certains constats s'affirment comme plus décisifs :

#### L'appui de la Ville

Les répondants apprécient les programmes et le financement de la Ville pour réaliser des projets, mais soulignent les défis associés, tels les rigidités administratives, les critères restrictifs d'attribution de fonds et le fardeau de l'évaluation. Ils estiment qu'elle doit s'investir davantage dans son rôle d'intermédiaire et de réseauteur afin de mettre en lien les services municipaux et les organismes (jeunesse et les organismes artistiques, culturels et patrimoniaux) les uns avec les autres, consolider les lieux d'échange en place, mettre davantage son expertise à la disposition des partenaires et contribuer à faire reconnaître l'excellence de certaines actions autrement que par le financement (ex. : prix, recommandations).

#### Les défis que pose la participation des jeunes

La participation pose aux organismes et à la jeunesse des défis liés avant tout au manque de ressources, à la façon de joindre le groupe ciblé de jeunes de la bonne manière et aux obstacles particuliers que doivent surmonter les organismes. Les répondants considèrent essentiel que les jeunes soient engagés tout au long du projet (à l'élaboration, l'exécution et l'évaluation), qu'ils se fassent entendre et participent à la prise de décisions et qu'ils disposent d'un lieu accueillant et sûr (un endroit décontracté qu'ils s'approprient et qui leur inspire un sentiment d'appartenance).

#### L'importance d'ouvrir des voies d'accès à la culture

Les répondants estiment qu'il faut s'attacher au processus plus qu'aux résultats utiles afin de reconnaître la participation des jeunes aux actions comme source d'expérience bénéfique. Ils ont mentionné la nécessité d'offrir un éventail de possibilités qui susciteraient diverses voies d'accès des jeunes à la culture.

### Limites de la démarche

Réalisé au courant de l'été 2021, ce projet n'a pas permis de procéder à une collecte de données tablant sur un échantillon représentatif des personnes participantes. Plusieurs responsables d'organismes communautaires ont manifesté un intérêt, mais la période estivale associée à un sentiment de lassitude post-pandémie ne leur

ont pas permis de dégager du temps de qualité pour partager leurs avis. Seules deux directrices d'organismes communautaires ont participé aux ateliers-discussions. Il apparaît également indispensable que des responsables d'institutions culturelles (théâtres, cirques, musées, etc.) soient éventuellement entendus. En somme, l'aspect exploratoire de cette recherche ne permet pas une généralisation des résultats à l'ensemble de la population et des arrondissements de la Ville : pour cela, des hypothèses vérifiables doivent être formulées à partir d'indicateurs qui permettent de mesurer concrètement les résultats obtenus (Gauthier et Bourgeois, 2016).

## Recommandations

À partir de l'analyse des propos recueillis, nous proposons trois pistes d'orientation, recoupant les neuf enjeux identifiés, susceptibles de renforcer l'accès à la culture des jeunes et de diversifier leur profil :

### Assigner des ressources financières et humaines

Enjeu 1 : Les relations sont difficiles à consolider car les structures organisationnelles compliquent les communications entre les personnes impliquées dans les projets. Le manque de pratiques transversales à l'interne et de visibilité à l'externe participe à une méconnaissance des rôles et entrave les opportunités de soutien et d'entraide. La précarité des postes favorise aussi un roulement de personnel qui contribue à fragiliser des liens durables. Les répondants ont soulevé la nécessité de rétablir un service centralisé pour faciliter la mise en place de comités permanents ; Enjeu 2 : Le développement de projets interdisciplinaires est le meilleur outil pour créer des relations pérennes, mais les artistes sont freinés par la complexité des collaborations : le manque de ressources facilitantes pour entrer en contact avec les responsables d'établissement ainsi que la difficulté d'approche des écoles secondaires ont été particulièrement pointés. Dans les écoles primaires au contraire, la facilité d'accès et l'enthousiasme des enseignants sont complimentés ; Enjeu 4 : Plusieurs répondants constatent la présence spontanée des publics jeunes dans leurs établissements et le manque de ressources (horaires limités d'ouverture ou inadaptés au rythme des jeunes) qui les empêchent de les accueillir.

### Valoriser les actions de médiation culturelle

Enjeu 3 : Les répondants ont aussi révélé que l'installation d'équipements destinés à la pratique libre ne favorise pas le développement d'aptitudes chez les publics amateurs : la création d'espaces ouverts sans animation ou la construction de scènes dépourvues de système électrique sont des exemples d'interventions qui n'offrent aucune occasion de médiation culturelle. À cet égard, il apparaît important de s'interroger sur les ambitions des nouveaux quartiers culturels ; Enjeux 6 : D'une part, l'iniquité des budgets et l'inadéquation du système de financement par enveloppe ont été citées à plusieurs reprises comme freins majeurs au développement de projets à long terme avec les publics jeunes. D'autre part, plusieurs répondants ont fait part de leur difficulté à

obtenir des financements auprès de la municipalité pour des projets de médiation culturelle face à des concurrents qui ont une entrée politique ; Enjeu 8 : L'absence de reconnaissance de la pratique amateur par l'administration municipale dans les demandes de financement, l'accentuation de l'ambiguïté des mandats dans les pratiques professionnelles (loisir, événements) ainsi que le manque de compréhension et de rayonnement des stratégies de médiation culturelle (à l'interne comme à l'externe) contribuent à produire des stéréotypes sur les acteurs du domaine culturel qui, au mieux, sont traités comme des fournisseurs de services et, au pire, passent pour des rêveurs.

#### □ **S'interroger sur les pratiques des jeunes**

Enjeux 5 et 9 : Le maintien d'une communauté, le manque de maîtrise des outils informatiques, l'apprentissage et le respect des pratiques des publics jeunes (réseaux sociaux) ainsi que le manque de temps et de budget pour assurer les communications font partie des divers défis soulevés par l'économie numérique dans le secteur culturel et communautaire. Par ailleurs, la diversification des profils de jeunes dans certains arrondissements nécessite de sensibiliser les personnes aux enjeux de la neurodiversité ; Enjeu 7 : Il apparaît indispensable d'engager une réflexion critique sur les pratiques post-pandémie dans la mesure où les plans d'intervention se projettent au-delà de l'année 2023.

## **VI ... Nouvelles pistes ou questions de recherche**

### **Nouvelles connaissances**

Pour soutenir les personnes impliquées dans les actions municipales et les projets communautaires, nous envisageons des orientations sous la forme de questions :

- Comment adapter les modes d'intervention aux différents groupes d'âge visés (0-5 ans, 6-11 ans et 12-17 ans) ?
- De quelles manières assurer une appropriation durable de la culture chez les jeunes qui se traduit par l'acquisition de connaissances et de compétences mobilisant la sensibilité, la subjectivité, le sens critique et la participation ?
- Quelles modalités d'évaluation sont les plus susceptibles de révéler l'atteinte des résultats escomptés ? Comment définir des facteurs de réussite qui évaluent la qualité des expériences au lieu de quantifier le nombre de performances ?

## Nouvelles cibles ou modalités d'intervention

Les résultats obtenus à l'issue des concertations collaboratives ont mis en évidence des enjeux liés à la construction identitaire des adolescents immigrants descendants d'immigrants qui font face à des questionnements intraculturels et interculturels. Une meilleure connaissance des situations permettrait de recenser et de renforcer les stratégies adoptées par les secteurs. Finalement, le développement durable et l'enjeu de comptabilité des pratiques soulèvent des défis d'arrimage : comment développer une gestion collaborative qui permette aux secteurs d'organiser des activités qui répondent aux exigences de la transition écologique ?

## VII ... Bibliographie

- Bonnéry, S. et R. Deslyper (2020). Enseignement de l'art, Art à l'école : tour d'horizon en France. Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs n° 7, p. 5-40.
- Buteau, A.L., S. Timour et Y. Pezzini (dir.) (2020). Évaluation de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal. Rapport présenté au SDIS par Credo.
- Bouchard, C. (dir.) (2019). Le développement global de l'enfant de 0 à 6 ans en contextes éducatifs. PUQ.
- Carreau, D. (2020). Des arts plastiques partout, partout : répertoire de techniques et de lieux favorables à l'expression plastique pour enfants de 3 à 6 ans. Atelier Côté Soleil.
- Chemi, T. et X. Du (dir.) (2017). Arts-based methods in education around the world. River Publishers.
- Dupont, N. (2015). L'éducation artistique : des enjeux de formation globale et d'émancipation d'un enfant-élève-apprenant créateur et citoyen. Spirale, 56(1), 117-128.
- Filiod, J.P. (dir.) (2014). Le sensible-comme-connaissance. Évaluer les pratiques au seuil de l'expérience, Rapport final. Université Lyon 1.
- Gagné Leclerc Groupe conseil (2012). Diagnostic de la pratique artistique amateur à Montréal : sommaire et faits saillants. Ville de Montréal.
- Gauthier, B. et I. Bourgeois (2016). Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données. PUQ.
- Gozlan, A. et C. Masson (2018). Effets des actions de médiation culturelle sur les enfants et adolescents (Synthèse). Ministère de la Culture, Université de Picardie Jules Verne et Université Nice Sophia Antipolis.
- Grawitz, M. (2001). Méthodes des sciences sociales. Dalloz.
- Hill, K. (2011). La participation aux activités artistiques et de lecture des enfants en dehors de l'école en 2008. Hill Strategies, Regards statistiques sur les arts, vol. 10, no 1.
- Institut du nouveau monde - INM (2018). Rapport synthèse du Forum sur le plan montréalais pour l'enfant 2019-2020.
- Lacelle, N. et M. Richard (dir.) (2020). Croiser littérature, art et culture des jeunes : impacts sur l'enseignement des arts et des langues. PUQ.

- Lahire, B. (dir.) (2019). *Enfances de classe : de l'inégalité parmi les enfants*. Seuil.
- Octobre, S. et V. Cicchelli (2017). *Les cultures juvéniles à l'ère de la globalisation : une approche par le cosmopolitisme esthétique-culturel*. Ministère de la Culture de France.
- Octobre, S. et C. Dallaire (dir.) (2017). *Jeunes et culture : dialogue franco-québécois*. PUL.
- Mucchielli, R. (2006). *L'analyse de contenu des documents et des communications*. ESF éditeur.
- Paillé, P. et A. Mucchielli (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Van der Maren, J-M. (2010). La maquette d'un entretien : son importance dans le bon déroulement de l'entretien et dans la collecte de données de qualité. *Recherches qualitatives*, vol. 29 (1).
- Ville de Montréal (2017). *Bilan du plan d'action 2017 - Politique de l'enfant : naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence*.



Axe 5 : Les familles et les communautés

# Mieux répondre, ensemble, aux besoins des familles et des enfants montréalais issus de la diversité ethnoculturelle : Exploration des rôles possibles de la Ville de Montréal auprès des instances de concertation des partenaires en petite enfance jeunesse

Recherche menée sous la direction de :

**Sarah Dufour, professeure titulaire**

Conseillère de recherche :

**Carole Gagnon**

Étudiante Honor :

**Florence Décarie-Daigneault**

Assistante de recherche :

**Héloïse Pelletier-Gagnon**

- > *Photo reportage de Caroline Hayeur à Montréal durant un atelier Espace Parents sur le rôle parental en contexte d'immigration*
- > *Ce travail est distribué sous une licence CC-BY-NC-ND 4.0. Pour obtenir des autorisations en dehors de cette licence, veuillez contacter : Sarah Dufour ([sarah.dufour@umontreal.ca](mailto:sarah.dufour@umontreal.ca))*

# Ateliers

## Espace Parents

*Des ateliers pour s'épanouir dans son rôle de parent en contexte d'immigration...*

**AIEM**  
Association des Immigrés  
de l'Est de Montréal



## I ... Contexte de la recherche

### Problématique

En 2016, la Ville de Montréal a annoncé la mise en place de sa Politique de l'enfant, qui vise à « amener les acteurs municipaux et leurs partenaires à intensifier leurs actions, en concertation, et à adapter ces actions aux multiples visages et réalités des enfants de la métropole » (p. 1). Le Centre de recherches interdisciplinaires en études montréalaises a formé un comité consultatif afin de soutenir la Ville dans une mise en œuvre éclairée et efficace de sa politique. Ce comité doit répondre à la question générale suivante : quels sont les rôles possibles de la Ville de Montréal en matière de la Politique de l'enfant? La présente recherche vise à offrir réponse pour l'axe 5, les familles et les communautés, qui vise à « souligner et favoriser la mobilisation des acteurs et des principaux lieux d'appartenance et d'ancrage des enfants, leur montrer l'importance de leur contribution et susciter leur engagement » (Ville de Montréal, 2016, p. 2).

En raison de leur poids démographique en constante augmentation, des facteurs de risque et besoins qui leur sont propres ainsi que d'une volonté affirmée, même légalement, d'améliorer l'accessibilité et l'adéquation des services à ces groupes de population, il a été convenu de restreindre l'investigation aux actions d'instances des concertations visant les enfants et familles issus de la diversité ethnoculturelle. La notion de diversité ethnoculturelle se définit comme « une construction sociale qui résulte de rapports sociaux qui se développent en fonction d'un sentiment d'appartenance (réel ou projeté) à un groupe auquel peuvent s'identifier ou non des catégories ethnoculturelles » (Conseil des relations interculturelles, 2007, p. 26). Cette notion vient élargir l'approche centrée sur les migrations, en faisant référence aux cohabitations d'individus et de groupes aux références culturelles diversifiées. Elle permet de considérer l'influence de la culture (y compris la langue d'usage, l'appartenance ethnoculturelle et l'appartenance religieuse) dans l'identification et l'explication d'éventuelles disparités, voire discriminations individuelles ou systémiques, qui concernent tous ces groupes.

Le ratio de familles immigrantes ou de résidents non permanents parmi les familles avec enfants de 5 à 17 ans est nettement plus élevé à Montréal que dans le reste du Québec (49 % c. 8 %) (Statistique Canada, 2011). De plus, parmi les personnes immigrantes admises de 2008 à 2017 qui étaient présentes au Québec en janvier 2019, 72,2 % habitaient la région métropolitaine de Montréal (ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2019).

Il est possible de mieux répondre, collectivement, aux besoins de ces enfants. Ce ne sont pas seulement les caractéristiques de l'enfant issu de la diversité ethnoculturelle, ou celles de son parent, qui expliquent son développement (Léveillé et Chamberland, 2010). Ces personnes font partie d'un système plus étendu, où existent ou non des conditions (p. ex. : ressources disponibles et adaptées dans le quartier) qui, en interaction avec les facteurs associés au parent et à l'enfant, créent une vulnérabilité ou promeuvent le développement. La

culture n'agit pas en vacuum, mais plutôt en interaction avec d'autres caractéristiques contextuelles. Le développement optimal des enfants concerne donc plusieurs acteurs, dont la Ville de Montréal. Comme le soulignait récemment le Conseil interculturel de Montréal (2019), les enjeux et défis liés à la diversité ethnoculturelle « doivent être une préoccupation de premier ordre pour l'ensemble des services et instances de la Ville » (p. 34) et il importe à cet égard d' « intégrer un "réflexe diversité" comme un mécanisme inhérent au processus décisionnel de la Ville de Montréal » (p. 35).

La réponse sociale aux besoins développementaux des enfants est de plus en plus envisagée globalement. La planification des actions ne doit plus se faire de manière hiérarchique, linéaire ou en silo, mais plutôt de manière intégrée, coordonnée et collaborative entre les divers acteurs concernés par le développement des enfants (Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, 2021; Lavergne et Dufour, 2020). Des concertations de partenaires petite enfance-jeunesse sont à l'œuvre à Montréal, notamment dans les quartiers visés par la Politique de l'enfant. Ces regroupements, ancrés localement, connaissent les ressources disponibles, ainsi que les besoins des familles et des enfants de leur quartier. Ils ont leurs propres mandats, plans d'action et orientations qui s'actualisent dans un contexte sociopolitique et stratégique complexe. Leurs territoires sont notamment ciblés par des plans d'action du réseau de la santé et des services sociaux, ainsi que par une myriade de sources de financement publiques, privées et philanthropiques, souvent elles aussi porteuses de leur propre vision des solutions à mettre en place.

Les mesures de la Ville, dont la Politique de l'enfant, s'inscrivent donc dans un écosystème complexe, où évoluent de nombreux acteurs ayant à cœur le développement optimal des enfants. Comme le résume le Carrefour action municipale et famille (2018, p. 12), « le milieu municipal ne détient pas à lui seul la réponse à tous les enjeux touchant les familles [et les enfants]. Cependant, il est un acteur incontournable dans toutes démarches de planification collective visant leur mieux-être. À ce titre, les municipalités peuvent endosser différents rôles dans la réalisation d'initiatives pour les familles » et les enfants.

### **But et objectifs de la recherche**

Considérant, d'une part, les besoins propres aux familles et enfants issus de la diversité ethnoculturelle et, d'autre part, les efforts du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants de la Ville de Montréal pour accélérer l'intégration et l'inclusion de personnes immigrantes et racisées, une recherche a été menée par une équipe de l'Université de Montréal en collaboration avec la Ville de Montréal. Elle vise à mieux comprendre la situation des instances de concertation des partenaires petite enfance-jeunesse en vue d'identifier les rôles possibles de la Ville (ville-centre et arrondissements) dans la réponse à leurs besoins. Ces instances constituent un acteur incontournable dans « les actions visant à soutenir de manière juste les Montréalaises et les Montréalais, dans toute leur diversité » (Ville de Montréal, 2021a, p. 7). À partir la perspective d'acteurs-clés, les objectifs consistent à : 1) dresser un portrait du contexte sociopolitique et stratégique dans lequel évoluent ces instances ;

2) décrire la place actuelle de la réponse aux besoins des familles et des enfants issus de la diversité ethnoculturelle dans leur travail ; et 3) identifier les rôles que la Ville pourrait jouer auprès de ces instances afin de les soutenir dans leurs actions visant ces personnes.

## II ... Méthode

La recherche qualitative permet l'exploration en profondeur de sujets complexes et peu étudiés du point de vue des personnes concernées (Patton, 2015). L'échantillon a été constitué par invitations en fonction du type d'acteurs-clés identifiés conjointement par l'équipe de recherche et leurs interlocuteurs de la Ville de Montréal : des Tables de concertation locales petite enfance et jeunesse, les regroupements régionaux des Tables jeunesse locales et petite enfance, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes et ses membres, le milieu philanthropique, le réseau de la santé et des services sociaux et enfin le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec. Considérant les contraintes financières et un échéancier serré, un échantillonnage intentionnel a ciblé avec parcimonie les personnes à interviewer. Le recrutement a été effectué par l'équipe de recherche.

Au total, 23 personnes ont été sollicitées, dix-neuf personnes ont accepté, mais deux d'entre elles se sont désistées, pour un total de 17 répondants. Voici la composition des quatre entretiens de groupe virtuels (60 minutes chacun):

- Trois coordonnateurs de Tables locales petite enfance et un organisateur communautaire en CLSC;
- Quatre coordonnateurs de Tables locales jeunesse;
- Trois membres de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes;
- Trois représentants de la Direction régionale de la santé publique.

S'ajoutent trois entretiens individuels de 45 minutes chacun avec un répondant du milieu philanthropique, un consultant travaillant avec des organismes enfance-famille-jeunesse et un coordonnateur de la table régionale de concertation petite enfance. La modalité individuelle ou de groupe, pragmatique, visait un équilibre entre la faisabilité et la prise de parole du plus grand nombre.

Les guides d'entretien permettaient d'explorer les thèmes suivants : les objectifs spécifiques de l'organisme ou instance en matière de soutien aux familles et enfants issus de la diversité ethnoculturelle ; l'état de la

concertation petite enfance et jeunesse à Montréal ; la place accordée aux besoins des jeunes issus de la diversité ethnoculturelle dans le travail des lieux de concertation ; et enfin les rôles que la Ville pourrait jouer auprès des réseaux de mobilisation dans leurs actions visant les jeunes issus de la diversité ethnoculturelle.

Les entretiens ont été enregistrés audio seulement, transcrits intégralement, puis soumis à une analyse thématique (Paillé et Mucchielli, 2012) en quatre étapes : 1) lecture attentive de chaque entretien et production d'une grille de codification; 2) découpage du contenu en unités de sens, selon des catégories prédéterminées et émergentes; 3) synthèse de chaque grand thème identifié de même que des liens entre eux en vue de répondre aux objectifs de recherche. Le projet a été approuvé par un Comité d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal.

### III ... Résultats

#### Portrait du contexte dans lequel évoluent les instances de concertation petite enfance et jeunesse montréalaise

Des éléments d'ordre stratégique et sociopolitique caractérisent le contexte dans lequel évoluent les instances de concertation montréalaises. Au plan stratégique, les participants soulignent l'hétérogénéité de l'organisation, les instances regroupant des thèmes et/ou des groupes d'âge :

*« Il y a des instances enfance-famille [...] qui s'occupent des 0-5 ans ; il y a enfance-famille-jeunesse, qui peut être 0-12, 0-18, 0-34, et il y a aussi les tables de quartier, où c'est vraiment 0-100 ans et qui ont parfois un sous-comité qui s'occupe de la petite enfance. Parfois [les tables jeunesse] sont 6-18, parfois 12-18, parfois c'est intégré à l'intérieur des tables de quartier. » [EG4]*

Une telle hétérogénéité pose défi. Elle influence d'abord la planification des actions, qui peuvent s'articuler plus ou moins directement autour des besoins spécifiques des enfants. Elle peut aussi engendrer une « hyperconcertation », où « des partenaires vont être présents sur trois, quatre, cinq tables de concertation, alors qu'au final les objectifs globaux sont à peu près les mêmes à chacune de ces tables » (EI2 [17]). L'organisation hétérogène confère également une certaine précarité aux concertations dont le mandat est spécifique à une population (ex. : 0-5 ans), alors que leur fonctionnement et pérennité peuvent être influencés par différentes politiques et sources de financement.

[17] Les sources sont anonymisées. EI = entretien individuel; EG = entretien de groupe.

Du point de vue des répondants, l'hétérogénéité caractérise non seulement l'organisation des instances, mais également la mobilisation des partenaires qu'elles regroupent, dont la Ville de Montréal. Ceci engendre des défis d'efficacité :

*« Parfois la Ville de Montréal participe ; parfois pas. [...] Parfois le CIUSS est actif avec l'organisateur communautaire [...], parfois pas. Les services de garde de plus en plus n'ont pas le temps ou le droit de dédier du temps à la concertation, et les organismes communautaires eux-mêmes, qui sont plus la base des tables de concertation, mais eux ils jonglent avec un financement de base insuffisant et un roulement de personnel important. » [EG4]*

Au plan sociopolitique, les répondants identifient deux éléments conjoncturels fragilisants : la fin du financement d'Avenir d'enfants et la pandémie de COVID-19. La fin du financement qui soutenait les concertations en petite enfance au Québec depuis 2009 a « fragilisé » (E11) les activités de concertation et créé un climat d'incertitude : « avec ces annonces-là, on se dit, quelle énergie on va mettre pour les actions 0-5 ans ? » (EG1). Les participants mentionnent le défi de maintenir des postes de coordination sans ce soutien financier, ce « qui est quand même une fonction essentielle quand on veut faire vivre une [concertation] » (E11) et la perte d'expertise qui en découle. L'instabilité se fait également sentir dans la planification et la pérennité des actions : « la transition avec la fin d'Avenir d'enfants, la migration de projets sur d'autres financements, il y a toujours cet enjeu-là qui demeure : quelles sont les possibilités de se projeter plus loin que l'année prochaine ? » (EG2). Les participants témoignent en outre de la précarité engendrée par la pandémie de Covid-19 sur le fonctionnement et la structure des instances de concertation. Ils ont dû mettre en place des cellules de crises, parfois au détriment des activités habituelles. Cette adaptation, réalisée dans l'urgence, a mis de l'avant l'importance de la collaboration et de la communication entre les membres.

Considérés conjointement, ces éléments conjoncturels (la fin du financement d'Avenir d'enfants et la pandémie de Covid-19) ont donc précarisé les instances de concertation, pourtant jugées essentielles par les répondants :

*« C'est une catastrophe, parce qu'on va perdre la coordo et il n'y aura plus de concertation. Et on a vu pendant la COVID à quel point les tables en petite enfance sont dynamiques et réactives, [même] si certaines tables sectorielles sont entrées en dormance. » [EG3]*

En bref, selon les répondants, les instances de concertation en petite enfance et jeunesse évoluent actuellement au sein de structures hétérogènes, où l'engagement des partenaires, dont la Ville de Montréal, est variable. Ces instances sont précarisées par la fin du financement d'Avenir d'enfants et par la pandémie.

## La réponse des instances de concertation aux besoins des familles et enfants issus de la diversité ethnoculturelle

C'est dans un tel contexte que les instances de concertation déploient deux types d'actions: les actions non ciblées, destinées à la population générale, et des actions ciblant précisément les familles et les enfants issus de la diversité ethnoculturelle. Du point de vue des répondants, des actions non ciblées, plus courantes, peuvent tout de même permettre de les rejoindre :

*« On a réussi à avoir quelques actions qui ont réuni beaucoup de familles immigrantes, comme la pratique artistique amateur, qui allait vraiment toucher l'ensemble de la population dans le quartier, et là on a pu aller à la rencontre de vraiment beaucoup de familles très récemment installées. [...] Mais ce n'était pas un effort ciblé. » [EG1]*

La planification est orientée vers des objectifs universels de promotion de la santé et de prévention de la pauvreté, destinés à l'ensemble de la population. Cela inclut les familles issues de la diversité ethnoculturelle, mais sans les cibler directement.

*« Notre mission c'est vraiment de prévenir la pauvreté, mais ce, en contribuant à la mise en place des conditions qui permettent le développement du plein potentiel des jeunes. [...] [Nous avons] la conviction que toutes les personnes, et ce sans discrimination, ont le droit de développer leur plein potentiel, vivre dans la dignité, bénéficier et participer au développement de leur société. » [EH]*

Les participants mentionnent également que les familles issues de la diversité ethnoculturelle peuvent être visées dans leurs actions, mais sous l'appellation plus générique de « clientèle vulnérable » :

*« Notre indice de vulnérabilité, c'est si tu es nouvel arrivant, si tu es à faible revenu, si tu es isolé. On considère ces trois facteurs de vulnérabilité qui sont très forts. Puis souvent, [...] c'était la majorité donc qui avait ces facteurs de vulnérabilité là. Donc on voit qu'on rejoint la population qu'on souhaite rejoindre et on rejoint nos nouveaux arrivants. » [EG1]*

*« Il y a quasiment un effet d'invisibilité en fait, parce qu'elles [les familles issues de la diversité ethnoculturelle] sont là tout le temps et souvent [...] on va peut-être plus traduire ça dans des mots comme « familles vulnérables ». » [EG2]*

Souvent, les familles issues de la diversité ethnoculturelle ne sont donc pas envisagées sur la base de besoins ou caractéristiques propres, mais plutôt selon des facteurs de risque partagés avec d'autres groupes vulnérabilisés. Certaines actions s'adressent néanmoins directement aux enfants issus de la diversité ethnoculturelle :

*« Il y a quelques projets qui ont pour population cible des jeunes issus de l'immigration. Je pense notamment à un projet qui a eu lieu cet été, un projet de camp de jour pour des enfants qui n'ont pas le français comme*

*langue maternelle. L'idée c'était qu'il n'y ait pas de « gap » pendant l'été où ils ne parlent pas français [...] et donc, à la rentrée, ils ont perdu leurs acquis. » [EG1]*

Une reconnaissance grandissante de l'importance de planifier des actions qui ciblent directement les familles issues de la diversité ethnoculturelle afin de mieux répondre à leurs besoins spécifiques est présente dans les discours : « les besoins sont énormes, donc quand les gens disent : existe-t-il des besoins ou réalités pour lesquels la réponse des réseaux et lieux de concertation est insuffisante, absente : oui! » (EG4). Cependant, l'incertitude du financement entrave cette volonté de mieux répondre aux besoins de ces enfants.

Enfin, les répondants évoquent certains principes directeurs de leurs actions ayant une incidence sur les familles et les enfants issus de la diversité ethnoculturelle, dont l'accessibilité et l'inclusion. Selon eux, l'accessibilité renvoie principalement au coût de participation, afin qu'il n'entrave pas la participation. Ils évoquent aussi des barrières pour l'accès à des services selon le statut migratoire ou la durée d'établissement, ainsi qu'à cause de l'isolement de certaines communautés :

*« Il y a beaucoup de communautés culturelles qui sont plus isolées, qu'on a de la difficulté à aller chercher [...]. On voulait se pencher sur comment développer certaines stratégies pour aller chercher des agents multiplicateurs ou des agents clé qui pourraient faire le pont entre ces différentes communautés-là et les activités proposées par les organismes. » [EG2]*

Le principe d'inclusion s'opérationnalise surtout par la maîtrise du français pour les répondants. À cet égard, une volonté d'inclure et de soutenir les familles en francisation, en leur offrant par exemple des services de traduction, est nommée.

En somme, il n'y a pas de réponse directe aux besoins des familles issues de la diversité ethnoculturelle par les réseaux de concertation jeunesse montréalais, dont les orientations témoignent peu d'efforts ciblés concernant ces familles.

### **Posture et rôles pour la Ville de Montréal afin de mieux soutenir les familles et les enfants issus de la diversité ethnoculturelle**

Cette dernière section présente les rôles que pourrait jouer la Ville de Montréal pour mieux soutenir les familles et les enfants issus de la diversité ethnoculturelle. Les points de vue entre les répondants, très similaires, ne distinguent pas les rôles de la ville-centre de ceux des arrondissements. Deux dimensions se dégagent : d'une part, la nécessaire adoption d'une posture collaborative entre la Ville et le milieu communautaire et, d'autre part, divers rôles découlant de cette posture.

## □ Collaboration intersectorielle

Les résultats mettent tout d'abord en évidence l'importance fondamentale, pour les partenaires engagés dans les instances de concertation, que le milieu municipal s'engage de façon claire et active dans la collaboration intersectorielle déjà en place. Ils réclament que la Ville s'implique dans ce partenariat en reconnaissant l'expertise des acteurs de terrain, en favorisant une approche ascendante dans les prises de décision et la gestion des enveloppes, et en optimisant les liens qui unissent le milieu communautaire – représenté par les concertations – et la sphère municipale.

Plus précisément, les participants demandent que les représentants du milieu municipal reconnaissent l'expertise réelle du milieu communautaire et évitent de se positionner en experts face à des problématiques bien connues des acteurs de terrain, notamment en ce qui concerne le soutien aux familles et enfants issus de la diversité ethnoculturelle. On souligne l'importance de « maintenir l'autonomie de chacun à l'intérieur de ça. De ne pas entrer dans les champs d'expertise de l'un et de l'autre, mais de les rendre complémentaires » (EG2). Des répondants proposent que la Ville consulte plus systématiquement ses partenaires, entre autres avant d'implanter de nouvelles mesures et politiques :

*« Ça avait été reproché au départ à la Politique de l'enfant, d'ailleurs, que les partenaires n'avaient pas été assez consultés. [...] Un réflexe de consultation, c'est toujours gagnant. C'est une reconnaissance, et ça permet de ne pas prendre des directions qui sont pas du tout connectées avec la réalité de terrain. » [E13]*

Les participants insistent sur la nécessité que le milieu municipal prenne en considération et respecte les réalités locales. Les acteurs sondés estiment que la Ville devrait tenir compte des actions déjà en place sur le terrain et éviter d'imposer des pratiques de façon unilatérale :

*« Je trouve qu'il y a un risque à faire une liste d'épicerie des pratiques porteuses, des « projets porteurs » entre guillemets, et qu'après, ça nous arrive dans ces boîtes-là. [...] Il y a une intelligence et une connaissance des milieux qui sont les mieux placés pour savoir ce qui, dans leur milieu, peut faire du sens et répondre à des besoins. » [EG3]*

Ils demandent que la Ville s'engage pleinement dans le partenariat avec les réseaux de concertation petite enfance et jeunesse. Ils s'attendent à ce que des représentants du milieu municipal participent réellement aux tables de concertation locales, y soient réceptifs aux enjeux discutés, y exercent un rôle d'influence, puis acheminent l'information vers la Ville de façon à véritablement influencer les décisions qui y sont prises. Bref, les participants désirent l'instauration d'un rapport partenarial égalitaire, basé sur la réciprocité.

## □ Rôles de la ville

Ensuite, l'analyse du discours des participants a permis d'identifier trois rôles que la Ville pourrait endosser de façon à mieux soutenir les instances de concertation dans leurs actions visant les familles et les enfants issus de la diversité ethnoculturelle. Précisons que les personnes rencontrées n'établissent pas de distinction entre les rôles de la ville-centre et ceux des arrondissements, parlant simplement de « la Ville ».

Comme premier rôle possible, les acteurs estiment d'abord que la Ville peut agir à titre de fournisseuse de ressources (financières, matérielles et de perfectionnement). Ils demandent notamment un financement plus stable, qui privilégie l'amélioration continue de l'offre de services à l'innovation à tout prix et qui soit annoncé dans des délais mieux agencés aux rythmes du communautaire. Ils proposent qu'un financement à la mission soit privilégié au financement par projet. Ils expriment en outre leur désir que la Ville finance la coordination des instances de concertation. Pour les ressources matérielles, les partenaires demandent que la Ville facilite l'accès à des locaux, tant pour les organismes que pour les jeunes. Les répondants suggèrent finalement que la Ville garantisse l'accès à des activités de perfectionnement gratuites et qu'elle sensibilise des acteurs de terrain aux enjeux propres aux familles immigrantes.

Le deuxième rôle possible consiste à faciliter le lien entre les familles issues de la diversité ethnoculturelle et la communauté. Les participants insistent notamment sur la difficulté à joindre les familles immigrantes, souhaitant que la Ville aille au-devant d'elles par l'aménagement d'espaces citoyens, le renforcement de l'animation dans les lieux publics, la création de comités de parents ou l'encouragement du travail de proximité. La Ville doit donc amorcer un mouvement décidé et créatif vers elles, ne serait-ce qu'afin de leur présenter les ressources disponibles :

*« Quand on regarde [deux études], les deux convergent vers le constat qu'il y a un manque : les familles ne connaissent pas les ressources pour les familles. [...] La Ville, elle a vraiment un rôle important à jouer. [...] Il faut se renouveler aussi dans les approches, être un peu plus proactifs, [...] se rendre là où sont les familles [...] : elles vont dans les bibliothèques, elles vont dans les parcs, [...] il y a des services qu'elles fréquentent. Je pense qu'il y a un gros effort de remise en question à se faire pour les services municipaux. » [EG3]*

Les partenaires sont tous d'avis que la Ville devrait offrir des services de traduction et d'interprétation, en plus d'autoriser minimalement la traduction dans les milieux scolaire et institutionnel. Pour les répondants, ces stratégies représentent un outil fondamental lorsqu'il s'agit de diffuser de l'information auprès des familles, leur faire connaître les ressources et services et assurer les liens vers les services impliqués dans le système familial (école, institutions, organismes, etc.).

Finalement, les acteurs interrogés souhaitent comme troisième rôle que le milieu municipal devienne un acteur d'influence en ce qui concerne la visibilité des besoins spécifiques aux familles et enfants issus de la diversité

ethnoculturelle. Ils exhortent ainsi la Ville à développer des réflexes « diversité ethnoculturelle » et « parentalité », de façon à ce ces deux thèmes soient privilégiés dans toutes les planifications municipales. Pour y arriver, il doit d'abord contribuer à la reconnaissance de la spécificité des besoins des enfants, des adolescents et des familles de la diversité :

*« Leurs besoins, leurs défis ne sont pas les mêmes. Ce qui est valable pour une certaine catégorie de jeunes n'est pas forcément valable pour une autre catégorie de jeunes qui vient d'arriver, qui ne parle pas français et qui n'a pas encore de repères. Donc, c'est cette sensibilité un peu à la différence qui manque au niveau de certains intervenants municipaux, de la Ville. » [EG3]*

Le milieu municipal doit également lutter pour l'inclusion, sans égard au statut d'immigration :

*« J'aimerais ça que la Ville se positionne comme un leader au niveau de l'inclusion [...] peu importe le statut. [...] Cette discrimination-là selon le statut, je trouve que la Ville devrait comme se positionner de façon forte et essayer même d'être un acteur d'influence par rapport à ça. » [EG1]*

Bref, les participants réclament l'établissement d'un réel travail de collaboration intersectorielle entre la Ville et le milieu communautaire, représenté par les réseaux de concertation en place. Ensuite, les participants identifient trois rôles que pourrait endosser la Ville afin de les soutenir dans leurs actions visant les enfants et les familles issues de la diversité ethnoculturelle : fournisseuse de ressources ; facilitatrice du lien entre les familles et les communautés ; gardienne de la cause.

## **IV ... Limites, recommandations et pistes de recherche**

### **Forces et limites de la recherche**

La présente étude contribue de façon originale aux connaissances en établissant un portrait unique, du point de vue d'acteurs-clés, des rôles que pourrait jouer la Ville de Montréal de façon à mieux soutenir instances de concertation dans leurs actions visant les familles et les enfants issus de la diversité ethnoculturelle et du contexte dans lesquels elles évoluaient l'hiver dernier. Les résultats reposent néanmoins seulement sur des entrevues avec des informateurs-clés des instances elles-mêmes ou de milieux connexes; il aurait été pertinent de trianguler ces données avec d'autres sources (p. ex. : sources documentaires, autres informateurs comme des représentants de la Ville elle-même) afin d'augmenter la validité des résultats. Faute de temps et de ressources, une telle démarche n'a toutefois pas été possible. On peut tout de même confirmer que les points de vue examinés ont saturé, donnant ainsi une certaine confiance que les résultats reflètent bien la perspective de ce groupe d'acteurs sur les sujets discutés.

Pour conclure, voici maintenant les recommandations de l'équipe de recherche, qui s'appuient en partie sur celles des répondants, ainsi que des pistes de recherche. Un tableau comparatif des recommandations émises par l'équipe de recherche, les acteurs-clés ayant participé à l'étude et le CREDO dans le cadre d'une récente consultation est présenté à l'Annexe 1.

### **Recommandation # 1 : Intensifier la mobilisation de la Ville comme un partenaire stratégique, qui valorise les champs d'expertise de chacun**

Les résultats indiquent que les répondants jugent la mobilisation des partenaires au sein des concertations à « géométrie variable ». La Ville de Montréal, qui « parfois participe, parfois pas », n'échappe pas à ce constat. La manière de s'engager aussi est essentielle. Les répondants réclament l'établissement d'un réel travail de collaboration intersectorielle entre la Ville et le milieu communautaire dans les instances de concertation existantes. Ils souhaitent que les représentants du milieu municipal reconnaissent l'expertise du milieu communautaire, favorisent une approche ascendante, et s'engagent pleinement dans un partenariat avec les instances de concertation petite enfance et jeunesse.

Ces résultats trouvent écho dans les écrits scientifiques, qui identifient les conditions qui favorisent l'efficacité du travail en concertation : 1) l'inclusion de la diversité des points de vue sur la situation, 2) la participation précoce des partenaires, 3) leur engagement dans la négociation et l'influence sur les décisions, 4) l'engagement des acteurs stratégiques et névralgiques nécessaires à l'action (Bilodeau, Parent et Potvin, 2019). Ces conditions permettent d'égaliser les rapports de pouvoir entre les acteurs et d'arriver à co-construire des projets conjoints.

En intensifiant son engagement dans les lieux de concertation tant au niveau local que régional, et ce de façon précoce, la Ville de Montréal participerait aux échanges et pourrait faire valoir sa vision dans le cadre de rapports égaux avec les autres partenaires, du respect des structures locales, de la reconnaissance juste de la contribution de chacun et de la répartition équitable des avantages (Bilodeau, Parent et Potvin, 2019). La mission commune, élaborée par l'ensemble des partenaires, doit aligner les objectifs collectifs à ceux, individuels, de chaque partenaire (Corbin, Jones et Barry, 2018). La mission commune permet aux partenaires d'accomplir davantage ensemble que ce qu'ils pourraient accomplir seuls (Corbin, Jones et Barry, 2018). Les principes directeurs de la toute nouvelle Politique montréalaise pour l'action communautaire, qui orientent les rapports entre la Ville de Montréal et le milieu communautaire, vont d'ailleurs en ce sens : reconnaissance, autonomie et partenariat éthique (Ville de Montréal, 2021b). Notons que cette Politique a été adoptée après que les participants de la présente recherche aient été rencontrés.

La Ville gagnerait à mieux faire connaître sa contribution possible à ces partenariats. Sa posture ayant parfois été jugée peu facilitatrice, les personnes qui la représentent au sein des lieux de concertation devraient porter

attention, de façon constante, à la perception des autres partenaires quant à son rôle dans cette concertation, et ce afin de s'ajuster au besoin afin de favoriser le travail conjoint.

#### □ Pistes pour la recherche

En lien avec ces constats et la recommandation qui en découlent, des pistes de recherche peuvent être identifiées. Par exemple, l'évaluation du fonctionnement et des retombées de partenariats où la Ville est partenaire permettrait de dégager les facilitateurs et obstacles au plein exercice de son rôle de partenaire. Les points de vue des autres partenaires, mais aussi de la Ville, permettraient d'identifier des pistes d'action afin d'augmenter la portée de son engagement au sein d'instance de concertation.

#### **Recommandation # 2 : Se faire gardienne de la cause du soutien aux familles et enfants issus de la diversité ethnoculturelle**

Les participants souhaitent que la Ville de Montréal joue un rôle d'influence en matière de soutien aux familles et enfants issus de la diversité ethnoculturelle. Notamment, ils considèrent que la réalité des familles issues de l'immigration mériterait de devenir un thème prioritaire transversal à investir dans chacune des actions et politiques déployées. Il apparaît donc important que la Ville puisse s'approprier cette cause et s'engager dans des actions inclusives cohérentes avec ce but (Dufour et al., 2019). Au-delà de son propre champ d'action, elle pourrait aussi porter cette cause auprès d'autres municipalités et réseaux d'intérêt, par exemple en témoignant de ses propres apprentissages sur la manière de travailler conjointement avec des partenaires des différentes communautés ou de tenir compte de la diversité culturelle dans les services municipaux, et ce afin de contribuer à une meilleure réponse collective aux besoins des enfants et des familles issues de la diversité ethnoculturelle.

#### □ Pistes pour la recherche

Afin d'éclairer ces enjeux, des chercheurs pourraient mener une recension des écrits sur la manière dont des municipalités ont contribué à résorber divers problèmes sociaux ayant cours sur leur territoire. Des stratégies fécondes pour d'autres causes pourraient être inspirantes pour celle-ci.

#### **Recommandation # 3 : Davantage consulter et approfondir les connaissances autour des pratiques prometteuses**

Si la Ville et ses partenaires s'entendent sur la mission des instances de concertation, on l'a vu, la manière dont la Ville contribue aux décisions ou influence les actions à mettre en œuvre est parfois critiquée. Ce constat s'étend aux actions pour mieux répondre aux besoins des enfants et des familles issues de la diversité ethnoculturelle : quelles actions doivent être encouragées, par qui, sur quelle base? Les participants souhaitent que les

représentants du milieu municipal reconnaissent davantage et fassent appel à l'expertise du milieu communautaire, en évitant de se positionner en experts de problématiques bien connues des acteurs de terrain.

Outre ces savoirs expérientiels, les savoirs scientifiques peuvent aussi éclairer la prise de décision. Dans les écrits scientifiques, les pratiques sont qualifiées sur un gradient d'efficacité sur la base de la robustesse des preuves disponibles suite à leur évaluation systématique (Dufour et al., 2017). La perception des intervenants quant à l'efficacité de l'intervention est considérée comme une première indication favorable; d'autres résultats recueillis de manière scientifique, avec des devis de recherche de plus en plus exigeants, ajoutent de la crédibilité et de la confiance que l'intervention contribue réellement aux changements souhaités.

Il nous apparaît important que la Ville de Montréal puisse connaître les initiatives les plus prometteuses afin d'élargir les possibilités d'action. Les résultats d'évaluation peuvent favoriser une certaine cohérence entre les instances autour des ajustements à apporter aux actions, tout en respectant les réalités locales. Ainsi, les participants mentionnent l'importance de cibler directement les familles issues de la diversité ethnoculturelle dans les actions enfance jeunesse, étant donné l'ampleur des besoins et le constat selon lequel la réponse des instances de concertation est insuffisante, voire absente, à cet égard.

#### □ Pistes pour la recherche

Quelques pistes de recherche pourraient permettre à la Ville et aux instances de concertation de mieux connaître les pratiques prometteuses dans le soutien des familles et des enfants issus de la diversité ethnoculturelle. Une recension des écrits scientifiques et de la littérature « grise » (p. ex. : rapports d'organismes) permettrait de dresser un état des lieux sur le sujet en dépassant ce qui se fait à Montréal, pour s'inspirer aussi de ce qui se fait ailleurs. Ceci pourrait aussi permettre d'élargir le répertoire des actions possibles, puisqu'au-delà des interventions directes auprès des familles et des enfants, en cohérence avec une analyse compréhensive des besoins des enfants (Dufour et al., 2016), d'autres cibles d'action pourraient être envisagées (p. ex. : les intervenants eux-mêmes, les politiques). L'évaluation d'actions précises déployées à Montréal permettrait de mieux comprendre leur mise en œuvre et leurs effets, afin d'identifier des pistes d'amélioration et de juger de leur potentiel de généralisation en vue de mieux répondre aux besoins des enfants issus de la diversité ethnoculturelle.

## V ... Références

Bilodeau, A., Parent, A.-A. et Potvin, L. (2019). Les collaborations intersectorielles et l'action en partenariat, comment ça marche? Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé (Montréal, Canada). [http://chairecacis.org/fichiers/intersectorialite\\_partenariat\\_2019.pdf](http://chairecacis.org/fichiers/intersectorialite_partenariat_2019.pdf)

- Carrefour action municipale et famille (2018). Guide d'accompagnement et de référence sur la politique familiale municipale PFM. <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3887618>
- Conseil des relations interculturelles (2007). Avis sur la prise en compte et la gestion de la diversité ethnoculturelle. Québec : Conseil des relations interculturelles.
- Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (2021). Instaurer une société bienveillante pour nos enfants et nos jeunes.  
[https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers\\_clients/Rapport\\_final\\_3\\_mai\\_2021/2021\\_CSDEPJ\\_Rapport\\_version\\_finale\\_numerique.pdf](https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Rapport_final_3_mai_2021/2021_CSDEPJ_Rapport_version_finale_numerique.pdf)
- Conseil interculturel de Montréal (2019). Stratégie intégrée en six étapes et conditions de réussite pour une politique interculturelle.  
[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil\\_interc\\_fr/media/documents/strategie\\_integree\\_six\\_etapes.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/conseil_interc_fr/media/documents/strategie_integree_six_etapes.pdf)
- Corbin, J. H., Jones, J., et Barry, M. M. (2018). What makes intersectoral partnerships for health promotion work? A review of the international literature. *Health Promotion International*, 33, 4-26. DOI: 10.1093/heapro/daw061
- Credo (2020). Évaluation de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal.
- Dufour, S., Lacharité, C., Lemay, L., Lessard, D. et Jauzion-Graverolle, C. (2016). Initiative AIDES Phase II Besoins des enfants, partage des responsabilités et cohérence des actions envers eux. Rapport final de recherche. Québec : MSSS. (112 pages)
- Dufour, S., Lavergne, C., Bousquet Saint-Laurent, T. et Lord, M. (2017). Bilan et efficacité des pratiques auprès des enfants issus de la diversité ethnoculturelle en protection de la jeunesse. *Défi jeunesse*, 23(2), 53-61.  
[https://ccsmtlpro.ca/fileadmin/ciussc\\_ceim/ZoneProfessionnelle/Professionnel/RevueProfessionnelle/DefiJeunesse/2016\\_2017\\_Volume\\_23/2017\\_03\\_RevueDefiJeunesse\\_Vol\\_23\\_No\\_2.pdf#page=55](https://ccsmtlpro.ca/fileadmin/ciussc_ceim/ZoneProfessionnelle/Professionnel/RevueProfessionnelle/DefiJeunesse/2016_2017_Volume_23/2017_03_RevueDefiJeunesse_Vol_23_No_2.pdf#page=55)
- Dufour, S., Clément, M.-È., Milot, T. et Léveillé, S. (2019). Déploiement du programme-cadre montréalais en négligence Alliance : évaluation de quatre expériences territoriales. *Revue de psychoéducation*, 48(1), 23-44.  
<https://doi.org/10.7202/1060005ar>
- Lavergne, C. et Dufour, S. (2020). Les familles issues de la diversité culturelle et la protection de la jeunesse au Québec. Constats et recommandations. Mémoire soumis à la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.  
[https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers\\_clients/Documents\\_deposes\\_a\\_la\\_Commission/P-068\\_Recommandations\\_Constats\\_Familles\\_diversite\\_culturelle\\_PJ\\_Lavergne\\_Dufour.pdf](https://www.csdepj.gouv.qc.ca/fileadmin/Fichiers_clients/Documents_deposes_a_la_Commission/P-068_Recommandations_Constats_Familles_diversite_culturelle_PJ_Lavergne_Dufour.pdf)
- Léveillé, S. et Chamberland, C. (2010). Toward a general model for child welfare and protection services: A meta-evaluation of international experiences regarding the adoption of the Framework for the Assessment of Children in Need and Their Families (FACNF). *Children and Youth Services Review*, 32(7), 929-944.  
<https://doi.org/10.1016/j.childyouth.2010.03.009>

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (2019). Présence et portraits régionaux des personnes immigrantes admises au Québec de 2008 à 2017.

[http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB\\_Presence2019\\_admisQc.pdf](http://www.mifi.gouv.qc.ca/publications/fr/recherches-statistiques/PUB_Presence2019_admisQc.pdf)

Paillé, P. et Muchielli, A. (2012). L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Paris: Armand Colin.

Patton, M. Q. (2015). Qualitative research and evaluation methods: Integrating theory and practice (4<sup>e</sup> éd.). Thousand Oaks, CA: Sage.

Statistique Canada. (2011). Enquête nationale sur les ménages (ENM). <https://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

Ville de Montréal. (2016). Politique de l'enfant. Naître, grandir, s'épanouir à Montréal : de l'enfance à l'adolescence.

[http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d\\_social\\_fr/media/documents/politique\\_enfant\\_2016.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/politique_enfant_2016.pdf)

Ville de Montréal. (2021a). Solidarité, équité et inclusion. Plan d'action 2021-2025. [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/plan\\_daction\\_solidarite\\_equite\\_et\\_inclusion.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/plan_daction_solidarite_equite_et_inclusion.pdf)

Ville de Montréal. (2021b). Politique montréalaise pour l'action communautaire.

[26248\\_doc\\_politique\\_mtl\\_pour\\_action\\_communautaire-final.pdf \(montreal.qc.ca\)](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/politique_enfant_2016.pdf)

Recommandations [18]	CREDO	Participants	Chercheuses
<b>Modalités de financement</b>			
Favoriser un mode de financement qui offre la stabilité et la flexibilité nécessaire pour que les projets atteignent pleinement leurs objectifs et deviennent pérennes	X	X	
Diriger le financement vers les besoins prioritaires	X	X	
Communiquer en amont le montant des fonds disponibles et la répartition qui sera effectuée entre les axes	X	X	
<b>Collaboration et concertation</b>			
Intensifier la mobilisation de la Ville comme partenaire stratégique d'une concertation intersectorielle avec le milieu communautaire au sein des instances de concertation petite enfance et jeunesse existantes.	X	X	X
Favoriser la complémentarité des actions, notamment en clarifiant et communiquant les rôles et responsabilités de chaque partie	X	X	X
Renforcer les mécanismes de collaboration tant externes qu'internes, porter une attention particulière à la perception des autres partenaires quant à son rôle dans la concertation et s'ajuster au besoin.	X	X	X
Reconnaître et valoriser l'expertise des acteurs de terrain		X	X
Favoriser une approche ascendante dans les rapports entre la Ville et le milieu communautaire		X	X
À titre d'organisation partenaire, miser sur un engagement de l'organisation elle-même et non seulement sur l'engagement des individus qui la représente afin de stabiliser le partenariat en cas de roulement de personnel		X	
<b>Création et partage de ressources</b>			
Former le milieu communautaire pour mieux répondre aux besoins des enfants issus de la diversité ethnoculturelle		X	
Permettre aux organismes communautaires l'accès à des locaux et à d'autres ressources matérielles		X	
Faciliter les liens entre les familles issues de la diversité ethnoculturelle et leur milieu de vie		X	
<b>Se faire gardienne de la cause</b>			
Faire de la spécificité des besoins des familles et des enfants issus de la diversité ethnoculturelle un thème prioritaire transversal à investir dans chacune des actions et politiques déployées, et porter cette cause auprès d'autres municipalités et réseaux d'intérêt.		X	X
Créer une instance de concertation spécifiquement dédiée aux enjeux des personnes immigrantes		X	
<b>S'inspirer des pratiques prometteuses selon les milieux et les écrits scientifiques</b>			
Orienter les décisions quant aux actions et politiques à mettre en place selon les meilleures informations disponibles.			X

[18] Le présent rapport fait état des principales recommandations des chercheuses. Ce tableau permet une comparaison entre ces recommandations, celles émises par les répondants, ainsi que celles issues d'un rapport élaboré par CREDO (2020).



## Conclusion

Plus de cinq années se sont écoulées depuis l'annonce de la Politique de l'enfant de la Ville de Montréal, en 2016. La forme et les recommandations du présent rapport reflètent les nombreux changements apportés à la manière d'envisager cette Politique, depuis ses origines. Surtout, sa forme définitive est redevable à tous les partenaires impliqués, durant les dernières années, dans ce projet ayant revêtu de multiples aspects. Résultat de plusieurs rencontres entre élus, gestionnaires et membres du comité consultatif, on est rapidement passés d'un travail portant sur la Politique elle-même, à une question plus précise concernant les rôles possibles de la Ville au sein de cette Politique. La finalité s'est dirigée vers l'importance de développer « un savoir lié à l'action, un savoir permettant de renouveler l'action ». La volonté première des recherches menées pendant cette période était donc en quelque sorte de « cartographier » les acteurs pouvant œuvrer à sa mise en place et, par le fait même, de situer la Ville et les rôles qu'elle pourrait jouer dans cet écosystème complexe. Il s'agissait de déterminer la manière dont la Ville peut se rendre utile aux enfants qui peuplent son territoire. Cet état des lieux se voulait le plus précis possible, et se donnait pour objectif de fournir des données importantes aux instances décisionnelles. La collaboration entre tous les partenaires à la plupart des étapes du projet, à cet effet, aura contribué à la pertinence des données recueillies.

Malgré tout, quelques limites demeurent, et l'une d'elles ressort de chacun des rapports, à savoir que, compte tenu des circonstances (fonds disponibles, temps limité, pandémie de COVID-19), plusieurs choix ont dû être faits au niveau de l'échantillonnage. Ainsi, le portrait esquissé dans le présent rapport se veut le plus représentatif possible de l'ensemble de la Ville, mais ne concerne, dans les faits, que certains arrondissements ciblés pour leur représentativité ou encore pour leur pertinence dans le cadre d'une orientation de recherche bien précise. En dépit de ces défis importants, les chercheurs ont tout de même identifié plusieurs rôles possibles de la Ville dans l'établissement d'une Politique de l'enfant. Dans cette optique, les chercheurs avaient tous à cœur d'orienter leurs travaux en fonction des notions de solidarité, d'équité et d'inclusion des populations les plus vulnérables. Les résultats obtenus pourraient servir de tremplin vers des recherches analogues concernant d'autres arrondissements, d'autres services.

Ces rôles possibles, que l'on retrouve dans les recommandations énoncées dans chacun des rapports et, de manière synthétique, dans l'introduction, représentent également un premier pas dans l'implication de la Ville au niveau de la Politique de l'enfant. Résolument tourné vers l'avenir, le présent rapport fournit un horizon à atteindre au courant des prochaines années. Pour tous les axes explorés, on note la nécessité d'entreprendre des travaux de plus grande envergure afin de valider certains aspects soulevés de manière exploratoire. De même, il importe de mettre à l'épreuve ces rôles de la Ville identifiés, en les concrétisant d'abord, et en analysant les résultats obtenus par cette implication ensuite.

À cet égard, au-delà des recommandations concernant strictement chacun des axes d'étude, le présent rapport, pris dans son acception la plus large, fait ressortir deux éléments essentiels à intégrer aux prochaines étapes du projet, à savoir : 1) la valorisation d'une réelle communauté de pratique ; 2) l'insistance sur la recherche collaborative. Ces deux éléments rejoignent la volonté de tous les partenaires de ne pas évoluer en vase clos et de parvenir à une meilleure concertation. Ce dernier mot, souvent galvaudé, trouve dans le concept de « communauté de pratique » de solides assises. Définie comme étant un « groupe d'individus issus d'une même pratique et d'un domaine d'expertise commun qui se rencontrent, face à face ou virtuellement, pour partager des connaissances et apprendre les uns des autres [19] », cette communauté permet de formaliser et d'opérationnaliser le partage des bonnes (ou des moins bonnes) pratiques et de créer des canaux de communication efficaces. Elle doit se placer sous le signe du deuxième élément soulevé, à savoir la recherche collaborative, sans laquelle on risque de se trouver, en bout de ligne, avec des conclusions qui ne répondent pas aux attentes de tous les partenaires intéressés par le projet, parce que chacun n'a pas pu être impliqué tout au long du processus de recherche. Jean-Marc Fontan et ses collègues ont regroupé les appellations « recherche collaborative », « recherche partenariale », ou encore « recherche-action » sous le nom de « recherche avec [20] ». C'est cette dernière qu'on a tenté de mettre en application tout au long de la présente investigation, et qu'il importe de perpétuer dans les étapes à venir. Au-delà de la simple concertation, elle demande une implication profonde de chacune des parties dans un tout cohérent, de même qu'une réciprocité de tous les instants [21]. Elle s'éloigne d'un modèle classique où une instance gouvernementale, par exemple, donnerait à un groupe de recherche un mandat, laisserait ce groupe mener sa recherche de son côté, et attendrait les résultats quelques années plus tard. La recherche avec s'ancre dans un mouvement d'aller et de retour perpétuel entre les partenaires pour que les objectifs, le travail de terrain et l'analyse des résultats soient l'œuvre conjointe de chacune des parties impliquées.

De ce point de vue, tout au long de la présente recherche, menée de longue haleine, l'implication tant des chercheurs, des répondants aux études, ou des représentants de la Ville, s'est avérée cruciale. Parmi ces derniers, l'apport de quelques personnes mérite d'être salué, notamment, en début de parcours, Tommy Kulczyk, Commissaire à l'enfance de la Ville de Montréal [22] ; en fin de parcours, Mehdi Lekehal, du SDIS ; et enfin, Louise-Michel Laurence, conseillère en planification au SDIS, qui a quant à elle joué un rôle crucial dans la

[19] Étienne Wenger cité par Geneviève Demers et Diane-Gabrielle Tremblay, « Les communautés de pratique (CdP) comme nouvelles modalités d'apprentissage : enjeux et défis », *Enjeux et société*, vol. 7, no 2, automne 2020, p. 221.

[20] Jean-Marc Fontan, Marco Alberio, Serge Belley, Guy Chiasson, Dridi Houssine, Nathalie Lafranchise, Liliane Portelance, Diane-Gabrielle Tremblay et Pierre-André Tremblay, « Activités de "recherche avec" au sein de l'Université du Québec », *Recherches sociographiques*, no 59, vol. 1-2, janvier-juillet 2018, p. 195-224.

[21] Jocelyne Lavoie et Jean Panet-Raymond, *La pratique de l'action communautaire*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 145-146. Les chercheurs utilisent dans leur article l'expression « chercher ensemble ».

[22] Il importe également de souligner la contribution aux discussions et à la co-construction des finalités de cette recherche d'Érika Duchesne, conseillère de ville pour le district du Vieux-Rosemont et responsable de la Politique de l'enfant en 2016, et de Michel Janosz, ancien membre du comité et maintenant Doyen de la faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

présente recherche à chacune de ses étapes. C'est avec ce genre de partenaires ouverts, exigeant, impliqué et motivé que l'on peut mener à bien la recherche avec [23].

La recherche participative s'inscrit dans un temps long, puisqu'elle nécessite de la patience afin que de véritables liens de confiance puissent se nouer entre les différents partenaires impliqués. Il va sans dire que, depuis 2016, ces liens se sont formés et ce, à tous les niveaux. Il s'agit maintenant de construire sur ces bases solides, de faire fructifier cette bonne entente née d'une collaboration efficace et ancrée dans la confiance mutuelle. Les relations nouées entre la Ville, les chercheurs, le CRIEM et toutes les autres personnes ayant pris part à cette recherche, notamment celles issues des milieux communautaires et des arrondissements, doivent être mises à profit au bénéfice des tous les enfants montréalais, sans exception, puisqu'ils demeurent ceux pour lesquels il importe de construire une Ville plus juste et plus inclusive, où ils pourront s'épanouir pleinement.

Le temps n'est pas uniquement nécessaire pour l'établissement et le maintien de la confiance entre les partenaires. Il sert aussi à mener la recherche elle-même, à réfléchir aux questions qui la guident, et à donner voix au chapitre à chacune des parties prenantes. Le type de recherche menée ici, également, nécessite la mise en contact de tous les collaborateurs. Faire de la recherche avec exige donc une bonne dose de cette ressource rare qu'est le temps [24], ainsi que d'accompagnement et d'engagement ; une telle manière de procéder ne peut ainsi déboucher sur des résultats rapides et des solutions à l'avenant, clé en main, provenant d'une équipe de recherche suivant en droite ligne un simple « mandat ». La tâche des partenaires au sein d'une recherche collaborative est davantage de se donner des objectifs malléables, revêtant une dimension exploratoire et pouvant être ajustés en fonction de l'issue des discussions entre toutes les parties.

Le travail collaboratif en fonction d'objectifs malléables doit pouvoir tableer sur de grands principes qui sont les fondations sur lesquelles s'appuie la recherche. Sans ces principes, il serait impensable d'avoir une base à partir de laquelle discuter des bonnes pratiques et opérationnaliser la concertation. Si les partenaires se sont réunis dans le but d'identifier les rôles possibles de la Ville au sein de la mise en application de la Politique de l'enfant, c'est parce que certains principes immuables guidaient leurs actions et leurs réflexions. Ceux-ci, comme on l'a déjà avancé en introduction, se trouvent exprimés dans le Plan d'action 2021-2025 et le Plan stratégique Montréal 2030 de la Ville. Les axes autour desquels se sont finalement organisés les recherches, s'ils sont

[23] Cette idée de communauté de pratique rejoint également en partie l'idée de créer une instance indépendante qui peut agir comme leader et agent du changement social pour les enfants et être tournée vers des solutions. Voir notamment le cas de la Ville de San Francisco, Margaret Brodtkin, « Creating a Model Children's Service System. Lessons Learned From San Francisco », in : Marie Well (dir.), *The Handbook of Community Practice*, New York, SAGE Publications, 2012, p. 531-545.

[24] « While not all community-based and community-engaged work is ethnographic, these other forms of research share the aspiration of good ethnography to understand others, their needs, aspirations and wishes, through being there and being part of other lives, albeit temporarily. Both ethnographic and community-based research involve extended timeframes, complex relationships and levels of uncertainty or open-endedness that produce periods of unscheduled waiting. » Jane Palmer, Celmara Pocock et Lorelle Burton, « Waiting, Power and Time in Ethnographic and Community-Based Research », *Qualitative Research*, vol. 4, no 18, 2018, p. 416-432.

tributaires de la Politique de l'enfant dans sa version initiale, ont été élaborés avec, en tête, les grandes orientations du plan pour l'inclusion et l'équité de la Ville de Montréal. Ils entretiennent donc de forts liens avec ces orientations. On s'en convaincra en notant que, parmi les exemples donnés dans le Plan d'action, on retrouve la « sécurité alimentaire » (Axe 2), « la lutte contre le racisme et les discriminations systémiques » (Axe 3), l'« accès inclusif aux services de la Ville » (Axe 4), le « filet et [les] liens sociaux forts » (Axe 5), et un « milieu de vie de proximité sécuritaire et de qualité [25] » (Axe 1).

Le lien entre les grandes orientations de la Ville, dans son Plan d'action, et nos axes de recherche, n'est toutefois pas unidirectionnel. Tout comme ce plan a façonné la réflexion des partenaires, les résultats de leurs recherches et, par exemple, le présent rapport, pourraient bonifier les actions futures de la Ville et façonner les mises à jour de ses plans à moyen et long termes. Les recommandations doivent, en bout de ligne, s'incarner dans des plans d'action, des stratégies et des programmes concrets. On constate déjà ce type d'ouverture à la Ville, alors que dans le cas précis de la lutte aux discriminations, elle s'affirme « [s]ensible aux diverses recommandations » dans sa présentation du plan d'action du Bureau de la commissaire à la lutte au racisme et aux discriminations systémiques [26]. On énonce, dans cette présentation, trois phases distinctes, qui sont celles de l'« analyse », de la « consultation » et de la « validation interne ». L'avantage de la recherche avec, malgré le temps long qu'elle requiert, est d'accélérer le processus de chacune de ces phases car, en amont, déjà, tous les partenaires ont été impliqués tant dans l'analyse que la consultation et la validation. Rien ne se fait en vase clos et tout le monde avance au même rythme, ce qui donne une efficacité certaine aux projets où la confiance et la collaboration sont les réels moteurs de la recherche.

Bien entendu, la lecture du présent rapport aura fait apparaître certains défis qu'il importe de relever, dans les projets futurs, eu égard à l'implication réelle de chacun des partenaires à toutes les étapes. Compte tenu des circonstances énoncées plus haut (contraintes temporelles, sanitaires et financières), l'analyse des données, notamment, s'est par exemple effectuée de manière autonome par les équipes de recherche, sans impliquer les partenaires de la Ville. Il importerait donc de déterminer des modalités pour l'analyse conjointe des résultats, dans une optique de collaboration pleine et effective dans tous les aspects de la recherche. De même, il serait également possible, avec tous les acteurs, de revoir et de possiblement redéfinir le rôle du comité consultatif, dont la composition pourrait être élargie, de manière à ce qu'il puisse proposer des séances menant à une définition et une nomenclature plus précise des axes de recherche futurs. Ce comité serait bien sûr partie prenante de la future communauté de pratique, qui appelle une co-construction, mais dont on peut d'ores et déjà imaginer qu'elle impliquerait aussi tous les chercheurs et leurs adjoints, de même que les partenaires, la Ville ainsi que des représentants des milieux communautaires.

[25] Toutes ces orientations se trouvent énumérées dans le Plan d'action 2021-2025, op. cit., p. 11.

[26] Op. cit., p. 21.

Si cette première étape visait d'abord à cartographier les acteurs et identifier les rôles possibles pour la Ville de Montréal, il importe dorénavant de donner une implication et une voix réelle aux enfants : « Hearing children's voices is an important part of making effective policies that support a city's children and their families. However, it is rare that children's voices and perspectives are included in the shaping of the places in which they live [27]. » Les visées du présent rapport correspondent aux premiers éléments que l'on retrouve au haut de la pyramide, dans la taxonomie de Bloom [28], c'est-à-dire aux étapes de la description et de l'analyse. Celles-ci sont essentielles afin d'agir en ayant une représentation juste de la réalité. Les recherches subséquentes, quant à elles, devraient davantage s'orienter vers l'application et l'action, dont les contours sont dessinés dans les recommandations énoncées plus haut. Elles relèveraient évidemment de la mise en place d'une communauté de pratique ou d'une instance indépendante, mais aussi de l'implication substantielle des enfants au sein des actions de la Ville. Cette implication répondrait par ailleurs, plus largement, au deuxième de trois critères énoncés par l'UNICEF afin de reconnaître une ville amie des enfants, à savoir « assurer une participation significative et inclusive des enfants [29] ». L'initiative ville amie des enfants (IVAE) se compose par ailleurs d'un cycle, dont les étapes suivent celles qui ont guidé la présente recherche et l'horizon de celles à venir, à savoir qu'elle entend tout d'abord procéder à l'analyse de la situation et à l'élaboration de plans d'action, avant de mettre en œuvre ces plans de concert avec les enfants [30]. L'IVAE pourrait donc, dans les prochaines étapes de cette recherche collaborative, servir de guide aux partenaires en ce qui concerne l'implication des enfants, notamment par le biais de sa méthode d'évaluation de cette dernière implication au sein de la mise en place des projets [31]. Ce ne sont évidemment là que quelques cas de figure que l'on pourrait voir prendre forme dans les étapes subséquentes de cette recherche ; on constate que les possibilités et les promesses découlant de cette première collaboration fructueuse sont nombreuses.

À propos, justement, du caractère fructueux de cette recherche sur les rôles possibles de la Ville en matière de la Politique de l'enfant, on ne peut passer sous silence l'apport inestimable de la jeune recherche au présent rapport. En effet, elle a servi de véritable tremplin à une génération prometteuse, qui a appuyé les chercheurs et pris part aux concertations avec les partenaires. Il s'agit là sans doute d'un de ces rôles possibles de la Ville, non pas envers les enfants, mais du moins à l'endroit de jeunes chercheurs qui auront expérimenté, sur le terrain, la

[27] Gillian Petrini, « The Child in the City Project in Victoria, British Columbia: Children's Perspectives on Urban Living », *Children, Youth and Environments*, vol. 2, no 25, p. 273.

[28] On se référera, pour les différentes versions de cette taxonomie, à la page suivante : [https://wiki.telug.ca/wikimedia/index.php/Taxonomie\\_de\\_Bloom](https://wiki.telug.ca/wikimedia/index.php/Taxonomie_de_Bloom)

[29] Manuel de l'UNICEF sur les villes et communautés amies des enfants, UNICEF, 2018, p. 13. Les deux autres critères sont « obtenir des résultats avérés pour les enfants dans plusieurs domaines d'action afin de garantir une approche globale des droits de l'enfant » et « faire preuve de dévouement en vue d'éliminer la discrimination à l'encontre des enfants et des jeunes dans les politiques et les actions de l'administration locale ».

[30] *Ibid.*, p. 23.

[31] *Ibid.*, p. 35.

recherche collaborative et, ce faisant, se seront impliqués non seulement dans le milieu universitaire, mais également dans leur milieu de vie, au sein d'environnements variés où œuvraient les différents partenaires de l'étude. C'est une plus-value certaine que cette place donnée à la nouvelle génération, tout comme cette même nouvelle génération offre un point de vue nouveau sur les enjeux liés au rôle de la Ville pour la Politique de l'enfant.

Enfin, ce rapport demande une diffusion large et un rayonnement au-delà du cercle composé des partenaires y ayant œuvré. Dans un souci d'avoir une incidence réelle sur la population concernée, les enfants, il doit devenir un outil pour les personnes des différents services de la Ville de Montréal, tout comme il doit servir de fondation pour les recherches futures. Surtout, les données qu'il collige méritent de nourrir des réflexions qui s'en trouveront plus informées et qui aideront à déterminer les rôles futurs de la Ville à l'égard des enfants vivant sur son territoire. La patience des chercheurs face à de nombreux obstacles administratifs et juridiques, et à une pandémie mondiale les empêchant notamment de passer beaucoup de temps sur le terrain, mérite d'être reconnue par un usage pertinent de leurs propositions et de leurs conclusions. Cette dissémination des résultats doit impliquer toutes les parties prenantes à l'étude et fédérer les services de la Ville. Les chercheurs et leurs équipes demeurent bien évidemment les personnes références afin d'assurer un suivi des recommandations et de l'interprétation des données. Le CRIEM entend à cet effet agir comme coordonnateur et intermédiaire entre tous les partenaires afin de briser les silos et de faire en sorte que ce rapport circule le plus largement possible. L'expérience des dernières années et l'aboutissement très positif de cette première phase de recherche font également entrevoir l'avenir avec beaucoup d'enthousiasme. Il semble clair que tous les partenaires partagent cet enthousiasme et que, dans le sillon de la dissémination de ces premiers résultats, la seconde phase s'annonce remplie de promesses.